

# LA VOIX

# DU SUD

25¢

VOL. 19 NO 7

LAC ETCHEMIN, LE 12 FÉVRIER 1980

PORT PAYÉ À LAC ETCHEMIN

## Une semaine avant les élections



Napoléon Goupil,  
N.-P.-D.



Adrien Lambert,  
Crédit Social



Jean Deschenes,  
conservateur



France Théberge,  
Union Populaire



Andrée Chabot,  
Rhino



Alain Garant,  
libéral

## Ouverture de la bibliothèque municipale de St-Cyprien

Page 16

## On nous présente le nouveau maire de St-Damien

page 9



M. Gilles Guillemette



Visite du ministre De Belleval dans Bellechasse page 4

## Nos pages POLITIQUES

pages 26-27-28-30-33-34

## Nos conseils MUNICIPAUX

pages 3 et 26

## Unité de gériatrie au Sanatorium Bégin

Page 10

## ACTIVITÉS RÉGIONALES

**JEUDI, 14 FÉVRIER:** Tournoi de pool de la St-Valentin, pour dames et filles seulement, au chalet de l'O.T.J. de St-Malachie.

**VENDREDI, 15 FÉVRIER:** Soirée "Style québécois", dans le cadre du Carnaval de Ste-Hénédine. La soirée débutera à 9h00 p.m. à l'hôtel Le Relais.

**VENDREDI, 15 FÉVRIER:** Au club motoneige Panet Inc., de St-Fabien, parade aux flambeaux, feu de joie et soirée dansante.

**VENDREDI, 15 FÉVRIER:** 20h30, bal des coeurs à St-Luc dans le cadre du 21ème Carnaval. La soirée aura lieu à la salle paroissiale avec orchestre au programme. Concours de quadrilles.

**SAMEDI SOIR, LE 16 FÉVRIER:** Soirée et social des Filles d'Isabelle au Manoir Lac Etchemin à 20h30. Prix de présence et cadeaux à un Valentin et à une Valentine.

**SAMEDI, 16 FÉVRIER:** 20h00. Salle du Feu Follet, soirée d'information sur les activités du Groupe Machine pour l'année 80. Bienvenue aux anciens et futurs

membres. **SAMEDI, 16 FÉVRIER:** Au Chalet du Club Sportif de St-Luc, feu de camp. Bienvenue à tous.

**SAMEDI, 16 FÉVRIER:** Le club social de Ste-Germaine Station organise une soirée costumée à l'occasion du mardi gras. Prix à gagner pour les plus beaux costumes; orchestre au programme; permis de boisson.

**SAMEDI, 16 FÉVRIER:** A la salle paroissiale de St-Magloire, soirée en l'honneur de la duchesse Marie-Marthe 1ère. Bienvenue à tous.

**SAMEDI, 16 FÉVRIER:** A St-Luc, soirée canadienne organisée par le Club de l'Âge d'Or, au local habituel. Orchestre au programme. Bienvenue aux personnes de St-Luc et des paroisses environnantes. On vous réserve une surprise agréable.

**SAMEDI, 16 FÉVRIER:** Mascarade sur glace, pour les jeunes de St-Malachie. Le tout débutera à 15h00, sur la patinoire de l'OTJ.

**SAMEDI, 16 FÉVRIER:** Au club motoneige de St-

Cyprien, soirée en l'honneur de nos deux Duchesses. Tir au poignet; jeux variés. Orchestre au programme. Bienvenue à tous.

**SAMEDI, 16 FÉVRIER:** A l'Hôtel Le Relais de Ste-Hénédine, soirée en l'honneur de Marie 1ère, duchesse du Carnaval de Ste-Hénédine (8h30).

**SAMEDI, 16 FÉVRIER:** Soirée de Carole 1ère, duchesse du 21ème Carnaval de St-Luc, à l'Hôtel Jolin de l'endroit. Orchestre au programme.

**SAMEDI, 16 FÉVRIER:** A St-Léon de Standon, au Chalet du Club Sportif, super soirée du mardi-gras. Des prix seront remis aux meilleurs costumes ainsi qu'à ceux qui auront su le mieux rendre leur personnage. Orchestre au programme. Bienvenue aux paroisses environnantes, on vous attend en très grand nombre!

**SAMEDI, 16 FÉVRIER:** A Ste-Germaine Station, soirée du Mardi-Gras au Club Social. Prix à gagner pour les plus beaux costumes. Orchestre au programme et permis de boisson.

**DIMANCHE, 17 FÉVRIER:** Tire de motoneiges organisée au Club Auto-Neige Etchemin. Qui va tirer la plus lourde charge?... Le tout sera suivi d'un souper au chalet du club. Bienvenue à tous!

**DIMANCHE, 17 FÉVRIER:** Au Chalet du Club Sportif de St-Luc, tournoi de cartes. Nous vous attendons en grand nombre.

**DIMANCHE, 17 FÉVRIER:** Au club motoneige Langevin de Ste-Justine, rallye à pieds pour tous. Inscription de 10h30 à 1h30. Trophées et prix aux gagnants.

**DIMANCHE, 17 FÉVRIER:** A tous les Chevaliers de Colomb: A compter de 9h a.m. à l'école de St-Odilon, déjeuner causerie ayant comme invité l'Abbé Drolet (ancien curé de St-Benjamin). Prix: \$5.00 le couple. Adressez-vous à vos présidents et directeurs de conseils et sous-conseils.

**DIMANCHE, 17 FÉVRIER:** 20h00, couronnement de la Reine du 21ème Carnaval de St-Luc, à la salle paroissiale. On vous attend nombreux! 22h00: Bal de la Reine à

l'Hôtel Jolin.

**DIMANCHE, 17 FÉVRIER:** L'OTJ de St-Malachie organise entre 13h et 17h, un rallye de ski de fond, suivi d'un souper canadien. S'il n'y a pas assez de neige, le rallye se fera à pied. Inscription au chalet de l'OTJ le jour même.

**DIMANCHE, 17 FÉVRIER:** Journée de participation (7 à 77 ans) dans le cadre du Carnaval de Ste-Hénédine. Les concours seront adaptés à tous. Rendez-vous au centre municipal de l'endroit à 1h30 p.m.

**DIMANCHE, 17 FÉVRIER:** 20h00, soirée canadienne au club de l'Age d'Or de St-Odilon. Bienvenue à tous, membres ainsi qu'aux membres des clubs de l'Age d'Or des paroisses avoisinantes.

**DIMANCHE, 17 FÉVRIER:** Au club motoneige Panet Inc., de St-Fabien, courses d'accélération. Plusieurs concurrents de l'extérieur. Trophées et bourses. Départ: 1h30.

**MARDI, 19 FÉVRIER:** Au club motoneige Langevin de Ste-Justine on fête le Mardi

Gras. Prix aux meilleurs costumes.

**MARDI, 19 FÉVRIER:** 21h00, bal costumé à l'hôtel Jolin de St-Luc et soirée de la Reine du 21ème Carnaval de l'endroit. Adieu du Bonhomme. Venez en grand nombre!

**MARDI, 19 FÉVRIER:** Tournoi de "joffre" et de "500" au chalet de l'OTJ de St-Malachie, à l'occasion du mardi-gras.

**MARDI, 19 FÉVRIER:** Parade du Mardi-Gras, à 9h00 p.m. au Carnaval de Ste-Hénédine. La parade aura lieu à la patinoire du Centre municipal et les plus beaux costumes seront récompensés.

**MARDI, 19 FÉVRIER:** Soirée canadienne à St-Anselme, à l'hôtel Bonaventure. On procédera au tirage de l'automobile, dans le cadre des fêtes du 150ème anniversaire de St-Anselme.

**MARDI, 19 FÉVRIER:** A la salle du CLSC de Lac Etchemin, réunion de l'Association Partage-Appalaches. Tous sont invités à cette soirée des plus intéressantes.

12

12

12

# Le réveil d'un beauceron

Chers amis de la Beauce, J'étais un peu comme vous, endormi par la grosse machine électorale des vieux partis... jusqu'au jour où je me suis posé la question suivante: QU'EST-CE QUE JE REPROCHE À M. FABRIEN ROY? Peut-être son abstention au vote de non-confiance au gouvernement. Mais aurais-je fais mieux?... Comme ce n'était qu'une guerre entre vieux partis, ne valait-il pas mieux leur laisser régler leurs problèmes entre eux?

Cen'était pas suffisant pour me faire changer d'idée, j'avais encore un point d'interrogation en tête. Pourquoi les vieux partis veulent-ils se débarrasser de notre député au Parlement? La raison est très simple: Ils

ont peur de lui. Il se lève trop souvent pour parler en Chambre, pour défendre la classe moyenne de la société. Il ne se complait pas à encourager la Haute Finance. Il ne se gêne pas pour nous apprendre où vont les deniers publics.

Je crois que nous avons un bon homme, le meilleur qui soit. Il a besoin de notre appui le 18 février, allons-nous l'aider? Ou allons-nous faire ce que les vieux partis aimeraient qu'on fasse?

Le 18 février 1980, nous allons démontrer au Canada tout entier, que nous les Beaucerons, on ne se laisse pas ACHETER par les vieux partis, on vote pour le mieux, on vote Fabien Roy.

Paul Guy Poulin  
St-Georges-Est

# Élections fédérales Rendez-vous au Centre Culturel

## Hervé Blais dit "OUI" au référendum



Hervé Blais du 12 rue Bissonnette à St-Damien est professeur. Il fait partie de l'Exécutif du Club de Ski de fond de St-Damien depuis deux ans. Sa motivation principale au

"OUI": "En cette année du référendum, je voulais m'impliquer directement dans la campagne du "OUI". Je crois en l'otion du P.Q. et je veux travailler à sa réalisation.

(A.P.) Suite à la lettre ouverte parue dans notre édition du 28 janvier concernant la situation excentrique du bureau de scrutin de la paroisse de Ste-Germaine, le président d'élection M. Pierre Fafard tient à informer les résidents des sections de votes 166-167 et 168 qu'il a donné suite aux revendications de M. Wilfrid Ferland du rang 10 de Ste-Germaine et déplace le bureau de scrutin pour les sections ci-haut mentionnées au Centre Culturel du Lac Etchemin.

### PARALYSIE CÉRÉBRALE:

## Merci aux généreux donateurs

Au nom de l'organisation de la paralysie cérébrale, nous tenons à remercier sincèrement le Restaurant Martini de Lac Etchemin, Mme Rachel Jolin, propriétaire, ainsi que ses employés qui ont contribué en versant la somme de \$100.

Grand merci également aux gens de Ste-Germaine Grand-Rang et Grande-Rivière pour le montant récolté, soit la somme de \$152.50 pour un montant total de \$252.50 remis à l'Association de la paralysie cérébrale.

Encore une fois, bravo et félicitations pour ce beau geste du dimanche 3 février dernier. Espérons que l'an prochain, vous nous accueillerez chaleureusement.

N.B. Nous nous excusons auprès de nos généreux donateurs de n'avoir pu faire mentionner vos noms sur les ondes de CFCM-TV (4), vu le très grand nombre de contributions.

Philippe Gagnon  
Lac Etchemin.

## Daniel Hébert

Denturologiste  
Du lundi au vendredi inclus.  
de 9.00 hres a.m. à 5.00 hres p.m.  
**193, 2e Avenue  
Lac Etchemin  
TÉL.: 625-1861**

## LA VOIX DU SUD



Journal hebdomadaire desservant les familles de Bellechasse-Dorchester.  
Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no. 1025. LA VOIX DU SUD est publié par LES JOURNAUX ASSOCIÉS S.F. INC.  
C.P. 400, Lac Etchemin, Tel. 625-7471



### LES HEBDOS REGIONAUX

Les opinions émises par les signataires des articles ne sont pas nécessairement conformes à l'opinion de la direction du journal.

Direction: Michel Bégin  
Rédacteur en chef: André Poulin  
Rédacteur sportif: Martin Rouillard  
Correspondants:  
Marie-France Pépin, région St-Benjamin 594-8180  
France Boivin, région St-Damien tél.: 789-2166  
Jacques Légaré, région St-Anselme tél.: 885-9836  
Qué.: 529-6924  
Publicité: Claude Gourde Bur.: 625-7471  
Rés.: 625-4532  
Charles Couture bur.: 625-7471  
Rés.: 625-2692  
Annonces classées: 625-7471  
Composition et impression  
Les Presses Lithographiques Inc.

**BULLETIN D'ABONNEMENT**  
La Voix du Sud, C.P. 400, Lac Etchemin, P.Q.  
Veuillez m'adresser régulièrement votre publication  
Ci-inclus:  \$6.00 pour 1 an (dans la région)  
 \$12.00 pour 1 an (en dehors de la région)  
Veuillez indiquer s.v.p.:  abonnement  
 réabonnement

NOM:.....  
ADRESSE:.....  
.....  
.....

## Bulletin d'information

**LES ACCIDENTS**  
La Loi oblige les gens à rapporter tous les accidents dont les dommages sont supérieurs à cent (\$100.00) dollars pour chacune des parties.

Le conducteur d'automobile impliqué dans un accident doit:

A: Rester sur les lieux ou y retourner immédiatement;  
B: Fournir toute l'aide nécessaire;  
C: Donner ses noms et adresses.

Jusqu'à ce jour, nous avons toujours accepté de rédiger les rapports d'accidents même s'ils n'étaient pas rapportés immédiatement. Depuis le premier janvier, nous avons décidé d'appliquer intégralement l'article 86 du Code de la Route. C'est donc dire qu'à l'avenir, si vous êtes impliqué dans un accident, il faudra nous aviser IMMÉDIATEMENT pour qu'un rapport soit rédigé.

Lorsqu'il y aura un constat amiable de rédigé il s'agira pour vous de vous rendre chez votre assureur et non à la Sûreté du Québec. Il arrive parfois qu'un accident n'a pas été rapporté à la Police mais qu'il l'a été à l'assureur, mais ce dernier retournerait l'assuré au poste de Police pour se faire rédiger un rapport, ces cas aussi ne seront plus acceptés.

Toutefois, lorsqu'il y aura mort, blessé ou délit de fuite nous enquêtrons comme par le passé.

S.Q. St-Malachie

P.S.: NOTRE CHRONIQUE RÉFÉRENDIAIRE EST OUVERTE AUX PARTISANS DU "OUI" COMME DU NON. À VOUS D'EN PROFITER.

## LA VOIX DU SUD

HEURE DE TOMBÉE  
POUR ANNONCES COMMERCIALES

TOUS LES TEXTES ET PHOTOS DOIVENT NOUS PARVENIR POUR:

**MERCREDI  
A MIDI**

POUR INFORMATIONS: **625-7471**

# CONSEILS MUNICIPAUX

## St-Odilon

(AP) Lors de sa dernière séance, le conseil municipal de St-Odilon résolut d'appuyer le conseil municipal de St-Benjamin dans ses démarches pour obtenir du ministère des transports qu'il prenne en main l'épandage du sable et du sel sur la route 275.

L'on résolut de même d'appuyer le Sanatorium Bégin dans ses démarches

pour obtenir l'implantation d'une unité de gériatrie à l'intérieur de ses murs.

Suite à la directive reçue de la société d'habitation du Québec, le conseil autorisa l'achat du vingt (20) détecteurs de fumée par l'office municipale d'habitation de St-Odilon.

Enfin M. Léger Lessard fut nommé au poste de garde-feux et l'on ajourna la séance au 20 février date à laquelle le budget et les états financiers devraient être déposés à la table du conseil.

## St-Magloire

(AP) Lors de la séance régulière du conseil municipal de St-Magloire, les édiles ont résolu d'appuyer le Sanatorium Bégin dans son projet d'implantation d'une unité de gériatrie.

L'on annonça par la suite l'octroi par le ministère du transport d'une subvention de 800\$ le kilomètre pour l'entretien du 1.3 km du chemin du détour du village.

Un avis de motion fut par la suite donné à la table du conseil en vertu duquel sera soumis le règlement 119 habitant la corporation du comté de Bellechasse à fixer la répartition des dépenses en immobilisation, du ou des futurs centres d'enfouissements sanitaires, au prorata du montant d'évaluation imposable, tandis que les dépenses d'exploitation, d'entretien et de transport seront fixées au prorata du tonnage des déchets déposés au lieu d'élimination.

L'on nomma par la suite M. Donald Racine au poste de garde-feu municipal; puis l'on parla du rapport des vérificateurs qui laisse voir un surplus budgétaire de 16,135\$.

Enfin il fut question de la bibliothèque centrale de prêt et de l'avis de motion pour fermer le dépôt et imposer des amendes à ceux qui ne respectent pas le règlement.

Puis l'on décida d'ajourner au 12 février cette réunion du conseil afin de pouvoir approfondir entre autres sujet celui de la BCP.

d'un terrain au centre industriel par l'hydro-Québec. La demande de l'hydro visant l'acquisition d'un terrain de 130.000 pieds carrés pour l'établissement d'un poste de transformation électrique et d'un bâtiment de services.

Le conseiller Hertel Plante fut par la suite délégué à la table de consultation régionale qui regroupera différents organismes et institutions pour discuter de l'opportunité de mener une étude sur la possibilité de transformer la vocation actuelle des HLM. Puis le conseil autorisa ses ingénieurs, la firme Carrier, Trottier et Aubin à compléter le plan d'expansion de la rue de la sapinière dans le développement Gourde.

M. Aurel Marceau prit la responsabilité des dossiers de l'environnement et de l'aménagement; Madeleine Brochu, celui de la protection contre les incendies; Paul Fillion, ceux des lumières de rues, du "serpage" et des fossés; Berthe Pelchat, celui des sports et des loisirs; Gilbert Drapeau, celui de la voirie; Bernard Labrie, celui de l'entretien des chemins d'hiver tandis que le maire M. Claude Lachance assurera la supervision des différents dossiers et la responsabilité des relations extérieures.

## St-Prosper

(AP) Lors de sa réunion de février, le conseil municipal de St-Prosper adopta une résolution autorisant la municipalité à aller porter ses déchets au site d'enfouissement sanitaire de St-Côme.

L'on appuya par la suite les démarches de la compagnie de transport sécuritaire visant à obtenir du ministère des transports une étude sur la situation du transport en commun dans la région.

Les édiles adoptèrent par la suite une résolution demandant à la société d'habitation de Québec, les crédits nécessaires à la construction d'un troisième HLM pour personnes retraitées dans la municipalité.

Enfin l'on résolu de demander au ministère des affaires sociales d'étudier la possibilité d'implanter à St-Prosper un sous-centre médical qui serait rattaché au CLSC de

Beauceville. Le conseil justifia sa demande du fait qu'en ce moment les usagers de St-Prosper s'orientent plus vers le centre hospitalier de St-Georges que vers le CLSC de Beauceville qui devrait normalement les desservir.

## Ste-Germaine

(AP) Lors de sa réunion régulière de février, le conseil municipal de Ste-Germaine reçut la requête de M. Patrice Gagné, président du club social Ste-Germaine inc., qui demandait que la municipalité assume les frais de 50¢ per capita qui seront encourus pour l'adhésion de la municipalité à la Bibliothèque Centrale de Prêts. Les édiles décidèrent alors de prendre plus d'information sur le fonctionnement de cet organisme avant de s'engager

davantage dans le dossier.

Le conseil procéda par la suite à l'acceptation des comptes, déposa un avis de motion pour modifier le règlement des vidanges afin que dorénavant ces comptes de taxes soient portés à la charge du propriétaire d'un logement plutôt qu'à ses occupants. Cette mesure facilitera la perception de la taxe par la municipalité qui n'aura plus dès lors à tenir compte des déplacements des locataires. Puis le conseil donna son appui au développement d'une unité de gériatrie au Sanatorium Bégin qui desservira les 1,800 personnes âgées de 65 ans et plus du territoire de 14 paroisses du CLSC Lac Etchemin.

Enfin l'on nomma M. Wilfrid Ferland, inspecteur des feux et des mauvaises herbes et l'on décida de verser la cotisation annuelle à la corporation des secrétaires municipaux.

## Ste-Rose

(AP) Lors de la réunion de février du conseil municipal de Ste-Rose les édiles appuyèrent la compagnie de transport sécuritaire dans ses démarches auprès du ministère du transport pour obtenir qu'il finance une étude sur la situation du transport en commun dans la région.

L'on déposa de même un avis de motion pour reviser le salaire du maire et des conseillers selon les directives énoncées dans l'article 77 du code municipal.

L'on se mit par la suite d'accord pour demander des

soumissions pour le transport des ordures ménagères au site d'enfouissement sanitaire du Lac Etchemin.

Puis les discussions portèrent sur l'horaire de travail du nouveau secrétaire trésorier, M. Raymond Racine qui fut assermenté en après-midi du lundi 4 février. Il fut alors entendu que M. Racine assurerait les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis aux heures ordinaires de bureau, le secrétariat de la municipalité à sa résidence du rang des Bois Francs.

## Lac Etchemin

(AP) Au cours de sa dernière réunion, le conseil municipal de la Ville du Lac Etchemin donna son appui au projet d'implantation d'une unité de gériatrie au Sanatorium Bégin, et autorisa la signature d'une option pour l'achat

## St-Nazaire

(AP) Lors de sa dernière séance, le conseil municipal de St-Nazaire adopta une résolution pour confirmer à la municipalité de la ville du Lac Etchemin, la fréquentation prochaine du site d'enfouissement sanitaire de la ville par la municipalité de St-Nazaire. L'on appuya par la suite l'implantation d'une unité de gériatrie au Sanatorium Bégin.

Puis l'on accepta de verser 275,00\$ à la corporation de développement économique de Bellechasse-Dorchester, ce qui représente sa quote-part du financement de l'organisme.

Enfin les édiles se partagèrent les tâches au sein de la municipalité, c'est ainsi que

### Propriétaires et locataires...

Votre bureau de la Commission des loyers:

#### LAC ETCHEMIN:

Bureau des Petites Créances, 208 - 2e ave.;  
tél.: 625-8911(418)  
voir Lévis 1er et 3e mercredis 9h à 16h.

#### LÉVIS:

51, rue Bélair;  
tél.: 833-5224 (418)  
Ouvert du lundi au vendredi.

Nous assumons les frais d'appel interurbain.

**Gouvernement du Québec**  
**Commission des loyers**

<b>Super Loto</b> NUMÉROS GAGNANTS <b>\$1 million</b>	TIRAGE: 10-2-80	Les détenteurs de billets se terminant par:				<b>DEUXIÈME TIRAGE</b> <b>7 gros lots</b> de <b>\$1 million</b> <b>16 mars 1980</b> Conservez vos billets
	5756111	756111	56111	6111	111	
	4128579	128579	28579	8579	579	
	5065481	065481	65481	5481	481	
	GAGNENT \$10 000	GAGNENT \$1 000	GAGNENT \$100	GAGNENT \$50		
Tous les billets gagnants, sans exception, sont encaissables aux bureaux de LOTO-QUÉBEC, 2000 rue Berri, Montréal H2L 4N5. Les billets gagnants de \$50, \$100 et \$1 000 sont encaissables à toute succursale de la BN.						

 <b>GROS LOT</b> <b>\$480,000.</b> APPROXIMATIF-VENDREDI	NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					 Tirage 95 Le vendredi 1/12/80	
	1	3	7	20	24		36
	6 SUR 6	0	PRIX				
	5 SUR 6	179	322,057.00				
	4 SUR 6	7180	847.00				
5 SUR 6+	4	58.60					
		25,268.50		33			
		\$1,754,749.		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 3 SUR 6			
Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN							

12

12

12

# Le ministre des transports, Denis deBellevall en visite dans Bellechasse

(AP) Vendredi dernier, le ministre du transport dans le cabinet Lévesque, M. Denis deBellevall s'est en effet

rendu à St-Léon de Standon, Ste-Justine et St-Raphaël pour discuter avec les personnes venues le rencontrer du

projet de nouvelle entente entre le Québec et le reste du Canada.



M. Guy deBellevall discute souveraineté-association avec M. Florian Guay qui tenait à avoir une idée précise du projet d'entente. M. Valère Brousseau actuel maire de St-Léon assistait intéressé à la discussion.

## A ST-LÉON:

C'est devant une assistance d'environ soixante-dix personnes réunies au local du club de l'âge d'or que M. deBellevall s'appliqua à démontrer ce que signifiait pour lui le projet de souveraineté-association proposé par le gouvernement du parti Québécois.

Soulignant que ce référendum était la première occasion qui fut donnée aux Québécois de choisir le système politique dans lequel ils veulent évoluer, le député de Charlesbourg poursuivit en faisant remarquer à son auditoire que le référendum proposé par le parti Québécois s'inscrit dans l'évolution historique du Québec. Il rappela alors les termes d'un Duplessis qui qualifiait de CIRCONFÉRENCE Fédérale-provinciale, ces rencontres entre politiciens du Québec et ceux des autres provinces.

dont ces sommes nous sont versées. Au niveau de la recherche scientifique, un domaine essentiel au développement d'entreprises innovatrices, le Québec possède 11% des chercheurs au Canada, l'Ontario 54% et les Maritimes 17%. Le gouvernement fédéral verse une somme de 40,000,000\$ à la compagnie Ford pour aider l'implantation d'une usine dans le sud de l'Ontario, la région la plus industrialisée du Canada. Le gouvernement capable de créer des emplois n'est pas le gouvernement provincial mais le fédéral qui détient les leviers économiques propres à susciter le développement des secteurs industriels. A ce chapitre M. deBellevall prit pour exemple la production de l'amiante au Québec. Bien que le Québec soit le plus important producteur d'amiante au monde, on ne retrouve dans le secteur de l'amiante que 2,000 à 3,000

choix qui ne mettrait pas en cause leur allégeance politique quelle soit libérale, unioniste ou créditiste mais leur volonté de donner au Québec plus de pouvoir de façon à ce que le Québec ait plus d'outils à sa disposition pour assurer son développement. Quant aux nouvelles relations s'instaureront avec le reste du Canada suite à la nouvelle entente Québec-Canada, elles maintiendront la même monnaie, l'absence de douane entre le Québec et le Canada et la gérance commune de compagnies pan-nationales comme le Canadien-national, Air Canada, etc. mais en même temps repatriera au Québec le pouvoir de faire ses lois et de percevoir ses impôts.

## A STE-JUSTINE

M. deBellevall poursuivit sa tournée en dinant à l'Hôtel Bon Gîte de Ste-Justine en compagnie d'environ soixante-dix personnes. Là encore, le ministre des transports reprit l'argumentation qu'il avait élaborée en avant-midi à St-Léon, discutant de l'échéance du printemps prochain qui offrira aux québécois la chance de se prononcer sur le système



viens voir  
**GRAND**

collège de  
**LÉVIS**

Institution privée déclarée d'intérêt public

**COURS COLLÉGIAL GÉNÉRAL**  
**COURS PROFESSIONNEL (ADMINISTRATION ET COOPÉRATION)**  
**POUR GARÇONS ET FILLES**  
Nombre de place limité: demande un formulaire d'admission dès maintenant  
9, Mgr-Gosselin, Lévis, Québec G6V 5K1

837-4544



L'assistance lors de la venue de M. deBellevall à St-Léon.

Puis ils'attaqua au système fédéral actuel qui contribue à maintenir le Québec dans un état de dépendance économique en axant le développement industriel en Ontario plutôt que d'assurer une répartition équitable des investissements industriels. Il illustra alors ces dires d'exemples: Le Québec reçoit d'Ottawa 17% des dépenses génératrices d'emplois alors qu'il paie 25% des impôts perçus par ce gouvernement, les défenseurs du fédéralisme objecteront que le Québec reçoit sa part via les mesures d'assistances sociales, mais la véritable question n'est pas de savoir si l'on reçoit plus ou moins que les autres provinces mais plutôt de la façon

emplois. Il faudrait pour corriger la situation que les conditions d'exportation de cette matière première soient plus exigeantes, ce qui forcerait les compagnies à transformer la matière première sur place. Le Québec ne possède pas hélas le privilège de régir les conditions d'exportation de ses matières premières et doit pour s'assurer un développement industriel se porter acquéreur d'une compagnie productrice d'amiante, ce qui ne va pas sans difficulté. Puis M. deBellevall reprit les termes de la proposition de nouvelle entente proposée par le gouvernement du parti Québécois, soulignant alors que le peuple aurait à faire au mois

de mai ou juin prochain un politique dans lequel ils vivent et soulignant l'importance pour les québécois de se prononcer indépendamment des partis politiques.

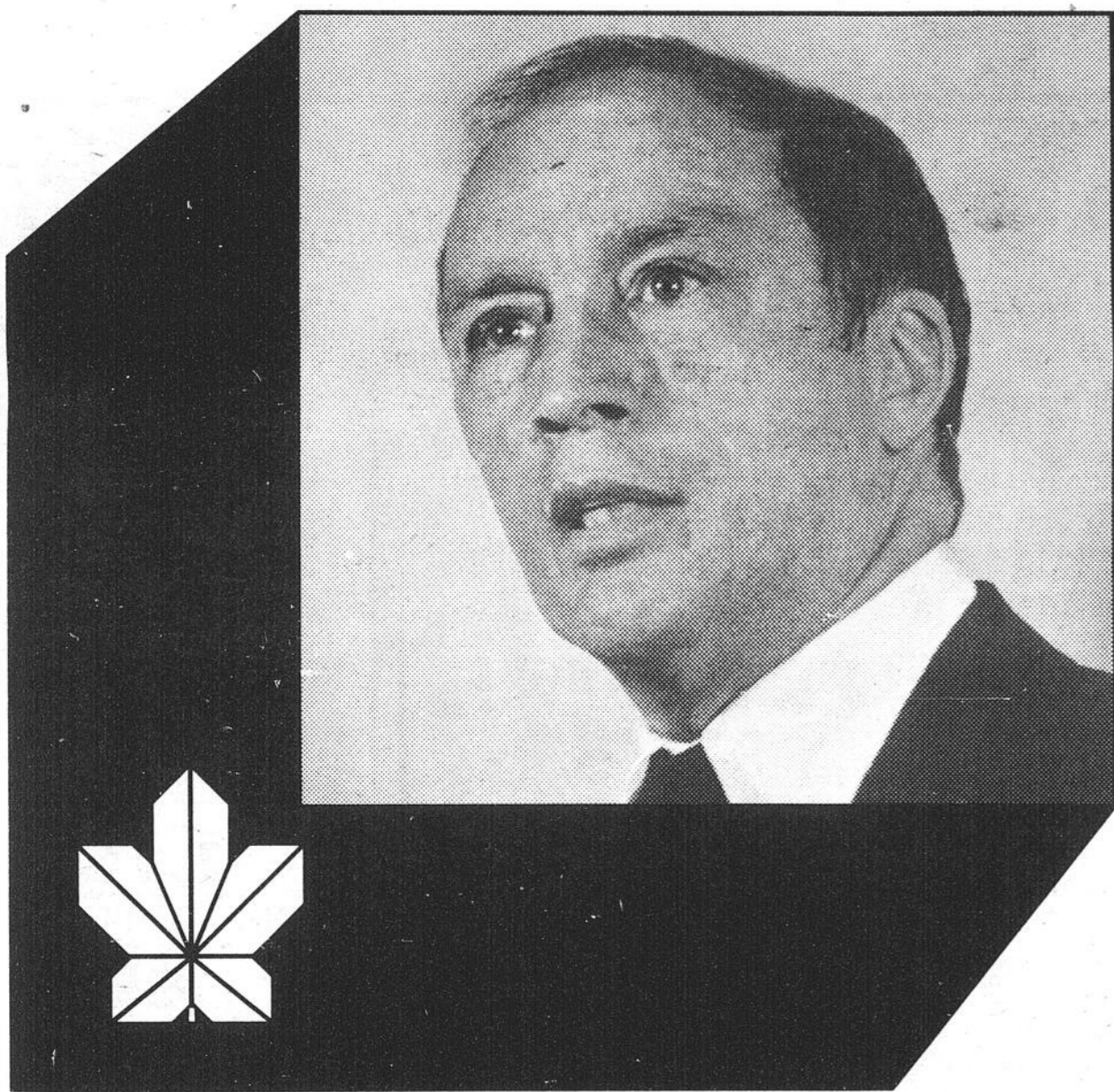
Dinant en compagnie de MM. les maires Jean-Yves Larochelle de Ste-Justine, Rosaire Roy de Ste-Rose, Victorien Morissette de St-Cyprien, Gaétan Gosselin de St-Luc et de M. Charles Pouliot, président de la chambre de commerce de Ste-Justine M. le ministre fut saisi du dossier de la route reliant St-Luc à Ste-Justine, il promit alors qu'un projet de réfection qui permettra l'amélioration graduelle de la route sera entrepris au cours des prochains mois.



M. deBellevall dînant en compagnie des maires, Jean-Yves Larochelle, Rosaire Roy, Victorien Morissette et Gaétan Gosselin.

# "Le bon sens triomphe au Québec"

12



**"Le 18 février, ce sera la victoire du bon sens, et notre victoire à nous tous..."**

12

"...il n'est plus question de revenir au budget injuste des conservateurs ni à la position des créditistes, restés assis sur la clôture... Le 18, c'est dans quelques jours, et je veux, avec toute l'équipe libérale de votre comté, vous remercier personnellement de l'appui que vous nous avez donné tout au long de cette campagne et de vous assurer plus que jamais de notre dévouement."

Pierre Elliott Trudeau

## on vote libéral!

## le bon sens au pouvoir

12

PRIX EN VIGUEUR  
JUSQU'AU 16 FÉVRIER 1980  
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT  
DE LIMITER LES QUANTITÉS

ÉPICIERIS UNIS  
**GEM**  
VOTRE  
RENDEZ-VOUS  
QUOTIDIEN

François Roy  
St-Bernard  
Dorchester

Roméo Carrier  
117, rue Principale  
Ste-Claire  
Dorchester

Claude Campagna  
St-Camille  
Bellechasse

O. Frigidaire  
Lac Etchemin  
Dorchester

Jules Campagna  
1231, avenue Principale  
St-Malachie

Magasin H. Létourneau  
110, rue Principale  
St-Lazare

<b>SAUCES ASSORTIES</b> pour côtes levées V. H. bout. 12 oz	<b>.89</b>
<b>SAUCE SOYA</b> V. H. bout. 450 ml	<b>.79</b>
<b>SOUPE</b> Won Ton V. H. bte 14 oz	<b>.65</b>

**GEM**

**PORC, LONGES**

gros bout du filet 3 lb env. la livre **1.08**

portion des côtes 3 lb env. la livre **.88**

---

**FOIE DE PORC**  
la livre **.48**

---

**CÔTELETTES DE PORC**  
surplus de gras enlevé la livre **1.58**

---

**JAMBON, DEMI-COTTAGE**  
(midget) env. 2½ lb Lafleur la livre **1.69**

---

**BACON, TRANCHÉ**  
Lafleur pqt 500 g **1.38**

**POMMES**

variété McIntosh  
atmosphère contrôlée  
produits du Québec  
Canada de fantaisie 5 lb **1.39**

---

**ORANGES, À JUS**  
produits de Floride sac contenant 5 lb **1.39**

---

**MINI-CAROTTES**  
produits des États-Unis sac cello 12 oz chaque **.39**

---

**LAITUE, POMMÉE**  
produits de la Floride Canada #1  
calibre gr 24 chaque **.49**

---

**POIVRONS, VERTS**  
«piments» produits des États-Unis  
calibre grosseur moyen la livre **.55**

**GEM**

**DÉTERSIF EN POUDRE**  
Tide 6 litres **2.99**

---

**CONFITURES**  
fraises ou framboises avec pectine  
Vachon bocal 24 oz **1.35**

---

**MARGARINE MOLLE**  
Monarch cont. 1 lb **.79**

---

**PÂTE ALIMENTAIRE**  
coude/spaghetti/spaghettini  
Catelli bte 2 kg **1.89**

---

**FARINE TOUT USAGE**  
Five Roses sac 2.5 kg **1.43**

---

**FROMAGE FONDU**  
à tartiner  
Cheez Whiz bocal 500 g **1.75**

---

**POUDING**  
saveurs assorties prêt-à-manger  
Laura Secord pqt 4 btes 5 oz **1.09**

**GEM**

**JUS D'ORANGES SUCRÉ**  
bte 48 oz **1.03**

---

**JUS DE TOMATES**  
de fantaisie bte 19 oz **.33**

---

**PÊCHES DEMIES**  
de fantaisie bte 28 oz **.97**

---

**MACÉDOINE**  
de choix bte 19 oz **.40**

---

**THÉ EN SACHETS**  
bte 100 s **1.75**

---

**OIGNONS SUCRÉS**  
bocal 12 oz **.89**

---

**SAUCE**  
pour sandwiches chauds bte 14 oz **.34**

<b>BISCUITS ENROBÉS</b> Vénus et Bantam Viau bte 350 g <b>.99</b>	<b>LAVE-VAISSELLE</b> Cascade bte 50 oz <b>2.49</b>
<b>PASTILLES MENTHOL</b> cello 250 g ou marbres barrés cello 225 g Viau <b>.79</b>	<b>ASSOULISSEUR DE TISSUS</b> feuilles Bounce 40 feuilles <b>2.39</b>
<b>JUS DE POMMES</b> Rougemont bte 48 oz <b>.95</b>	<b>DENTIFRICE</b> ordinaire ou menthe Crest tube 100 ml <b>1.15</b>
<b>FROMAGE TRANCHÉ</b> «singles» Kraft pqt 8 oz <b>.94</b>	<b>SACS À DÉCHETS</b> extérieur 26" x 36" Glad pqt 10 <b>1.49</b>
<b>FÈVES AU LARD</b> avec sauce tomates Clark bte 28 oz <b>.89</b>	<b>SACS À DÉCHETS</b> intérieur 20" x 22" Glad pqt 12 <b>.79</b>
<b>FÈVES JAUNES OU VERTES</b> coupées catégorie de choix Aylmer bte 14 oz <b>2/.69</b>	<b>AMPOULES ÉLECTRIQUES</b> 40/60/100 W Général Électrique pqt 2 <b>.99</b>
<b>SOUPE AUX TOMATES</b> Campbell bte 10 oz <b>2/.49</b>	<b>DÉSODORISANT SOLIDE</b> parfum assorti Air-Care cont. 7 oz <b>.89</b>
<b>SAUCE À LA VIANDE</b> pour spaghetti Catelli bte 14 oz <b>.69</b>	<b>LOTION À MAINS</b> Wondra bout. 180 ml <b>.99</b>
<b>CROUSTILLES</b> régulières ou ondulées Dulac sac 200 g <b>.99</b>	<b>MINI SERVIETTES SANITAIRES</b> Liberté Nouvelle bte 30 <b>1.99</b>
<b>GÂTEAUX ASSORTIS</b> Stuart bte familiale de 8 <b>.89</b>	<b>MOUCHOIRS DE PAPIER</b> Kleenex (format pour hommes) bte 60 (3 plis) <b>.79</b>

**GEM**

**PRODUITS FRAIS SURGELÉS**

**LÉGUMES CAMPAGNARDS**  
ou légumes à la Californienne  
Mc Lean bte 312 g **.83**

---

**GÂTEAUX PEPPERIDGE FARM**  
chocolat ou vanille  
bte 13 oz **1.25**

Au dîner de la C.E.E.  
à St-Anselme:

## L'université par correspondance

par Jacques Légaré

Télé-Université, c'est la possibilité de suivre des cours universitaires pour des personnes qui sont physiquement ou psychologiquement éloignées de l'université.

C'est en somme le message qu'est venu livrer Mme Angèle Boyer aux gens de St-Anselme. Mme Boyer, qui est attachée à la promotion des cours de Télé-université, était invitée mercredi le 6 février au dîner d'affaires de la Caisse d'entraide économique, au restaurant l'Épingle Rouge de St-Anselme. Les personnes présentes ont visionné un diaporama sur Télé-université.

Les cours de Télé-université sont des cours universitaires que chacun peut faire chez soi, à son propre rythme, avec une documentation fournie par les responsables de cette forme d'enseignement. On peut ainsi accommoder ceux qui sont physiquement éloignés de l'université, bien sûr, mais aussi ceux qui auraient de la difficulté à s'adapter à la

structure rigide des cours à heure fixe avec un professeur.

### ORGANISATION DES COURS

L'étudiant reçoit donc une documentation qui peut aller du simple dossier aux documents télé-visuels, en passant par la cassette sonore. Il pourra ensuite commencer à étudier, selon les instructions du guide de l'étudiant qu'il aura reçu en même temps.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a aucune supervision. Au contraire, plusieurs méthodes de supervision peuvent être envisagées. Dans un endroit comme Saint-Anselme, la méthode la plus normale serait de regrouper une vingtaine d'étudiants autour d'un animateur qui organiserait des rencontres où les membres du groupe pourraient mettre leur expérience en commun.

Les autres méthodes possibles sont 1- Travailler en plus petits groupes (cellules) avec le support d'un moniteur, 2- Participer à des conférences téléphoniques avec d'autres

personnes qui suivent le même cours, qui seraient animées par une personne spécialisée dans la matière et la technique et enfin, 3- Travailler seul et être en contact régulièrement avec un tuteur, par téléphone.

Même si ils peuvent quelquefois aider dans le travail, les cours offerts par Télé-université sont avant tout destinés à améliorer la culture personnelle. Ils touchent plusieurs aspects de l'activité humaine et sont regroupés dans un programme de certificat de premier cycle qui est intitulé "Connaissance de l'homme et de son milieu".

25 cours sont offerts dans ce programme. Mme Boyer a insisté particulièrement sur certains d'entre eux. Le cours de français par exemple, et celui portant sur la gestion économique, peuvent être utiles autant dans le travail que comme connaissance générale. Elle a aussi parlé des cours de Vie économique québécoise, de Publicité ainsi que d'autres portant sur la condition de l'homme et de la femme et sur l'environnement. On peut également suivre des cours sur des sujets comme des langues, de la géographie, de l'informatique, etc.

### INSCRIPTION

L'inscription se fait en remplissant une fiche qui accompagne la publicité distribuée par Télé-Université. La personne intéressée y indique le ou les cours qu'elle entend suivre. Cette personne est libre de demander ou non son admission au programme de certificat en connaissance de l'homme et du milieu. Aucun prérequis n'est exigé pour ces cours, si ce n'est de savoir lire et écrire.

Il en coûte 7,50\$ pour s'inscrire, en plus de 50\$ par cours de trois crédits. Les frais pour les cours de 1 crédit sont de 17\$. Ces sommes doivent être envoyées au bureau de registraire de Télé-Université, en même temps que l'inscription.

Pour avoir plus de renseignements, on peut appeler à Télé-Université sans frais, en signalant 1-800-463-4722.

### PIC, un jeu instructif

M. Maurice Boutin, la responsable de l'éducation aux adultes à la polyvalente de St-Anselme, a profité de l'occasion pour inviter les gens à participer au jeu PIC, les 22, 23 et 24 février, à la polyvalente.

PIC est un jeu de rôles destiné à faire mieux comprendre les mécanismes de Prix, d'Inflation et de Consommation. Chaque participant se voit attribuer un rôle de fabricant, de détaillant ou de consommateur, après quoi on reproduit les échanges économiques qui ont lieu dans la société.

Si les inscriptions sont suffisantes, le cours commencera vendredi soir le 22 février, pour se continuer les samedi et dimanche. Pour s'inscrire, on peut téléphoner à M. Boutin à la polyvalente (885-4084). Le coût d'inscription est de 10\$.



Mme Boyer a présenté un diaporama sur Télé-université.

## Le conseil municipal de St-Lazare s'en tient au silence

(FB) Peu de sujet figurait à l'ordre du jour de ce lundi 4 février, soir de délibérations pour les édiles municipaux de St-Lazare. Comme partout ailleurs dans le comté de Bellechasse, le problème des ordures ménagères a représenté le point culminant des débats. Comme ses voisines, la municipalité de St-Lazare

a fait des pressions au Ministère de l'Environnement pour qu'un statu-quo soit observé pour les dépotoirs à ciel ouvert encore en activité mais comme elles, elle s'est butée à un non. Relativement aux solutions possibles du problème, c'est un secret des dieux.



# Alain GARANT

## Bellechasse

# le bon sens au pouvoir

# on vote Libéral!

Espace payé par Louis-Marie Garant, St-François, agent officiel du candidat libéral du comté de Bellechasse.

12

12

12

# St-Malachie: Le contrat de vidanges est accordé...

(J.L.) Le contrat pour mener les ordures de St-Malachie au site d'enfouissement de Lac Etchemin a été accordé à M. Germain Pouliot, de Lac Etchemin. C'est également M. Pouliot qui a décroché le contrat pour les ordures de St-Nazaire, mais les deux contrats sont distincts. On avait d'abord pensé utiliser un contrat conjoint pour les deux municipalités mais pour éviter les complications administratives, on a finalement décidé de s'en tenir à deux contrats distincts.

Six soumissions avaient été

présentées à la municipalité de St-Malachie et celle de M. Pouliot était la plus basse, parmi celles qui étaient acceptables.

### CHANGEMENT D'HORAIRE

Le changement dans le système de disposition des ordures amène un changement dans la journée de cueillette. Désormais, les ordures seront cueillies le jeudi matin, au lieu du samedi.

L'ancien dépotoir de St-Malachie est maintenant fermé, depuis le premier février.

## PROVINCE DE QUÉBEC CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE STE-SABINE COMTÉ BELLECHASSE

### OBJET: Demande de soumissions pour la cueillette et le transport des déchets solides au site d'enfouissement de Ville de Lac-Etchemin.

La Corporation Municipale de la Paroisse de Ste-Sabine demande des soumissions pour la cueillette des déchets solides sur tout le territoire de la Municipalité une fois par semaine, et le transport au site d'enfouissement de ville de Lac-Etchemin, pour une période de 6 mois.

Chacun des soumissionnaires devra détenir le permis exigé par le Ministère des Transports à cette fin.

Les soumissions seront ouvertes à la séance du conseil qui sera tenue le 20 février 1980 à 20 heures, et devront être reçues au bureau du soussigné le ou avant le 20 février 1980 à 19:30 hres.

La Corporation Municipale ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Corporation Municipale de la Paroisse de Ste-Sabine, Bellechasse  
par: Gaétan Lemieux, sec.-adj.

## LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE ST-CYPRIEN

### DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Corporation Municipale de Saint-Cyprien Cté Dorchester demande des soumissions publiques pour la cueillette des ordures ménagères ainsi que le transport au site d'enfouissement de Lac-Etchemin.

Les soumissions devront parvenir au bureau du secrétaire-trésorier avant dix-huit heures le 22 février 1980.

Tout soumissionnaire devra détenir un permis du Ministère des Transports pour le transport des déchets solides.

Tout soumissionnaire devra fournir un prix pour un contrat de trois ans en considérant que la cueillette des ordures doit être faite une fois par semaine dans toute la Municipalité de Saint-Cyprien ainsi que deux (2) fois l'an pour la cueillette des monstres ménagers.

Pour être considérée toute soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié fait à l'ordre de La Corporation Municipale de Saint-Cyprien couvrant 10% de la soumission ou un cautionnement de soumission émis au même montant en faveur de la Corporation de Saint-Cyprien par une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire pour la durée du contrat.

Les soumissions seront ouvertes à la session régulière en ajournement du Conseil Municipal de Saint-Cyprien à la salle municipale située au Centre Paroissial de ladite municipalité à vingt (20) heures le 22 février 1980.

La Corporation Municipale de Saint-Cyprien ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Ladite Corporation se dégage de toute poursuite ou réclamation pour pertes ou frais subis par les soumissionnaires.

Romain Fortier, secrétaire-trésorier

# "Association des familles d'accueil des Apalaches"

L'Association des familles d'accueil des Apalaches regroupe les familles ou personnes qui assument la garde et l'éducation d'un ou de plusieurs enfants placés par une Agence du Ministère des Affaires sociales du Québec. Depuis bientôt 2 ans que notre association est formée, elle compte maintenant 41 membres.

Je m'associe, pourquoi?... La première fois qu'une famille d'accueil entend parler d'Association, elle se demande pourquoi? Voici quelques avantages que me procure l'association:

Regroupe les familles d'accueil en Association, me permet à moi famille d'accueil, de développer un sentiment d'appartenance à

un ensemble coordonné oeuvrant pour le mieux-être des enfants. Je ne suis pas seul, laissé à moi-même. Je m'inscris dans le réseau des Affaires sociales, et j'y ai un rôle important à jouer.

Grâce à l'association, je peux acheminer mes observations, mes réflexions, mes besoins. Ceux-ci sont mis en commun et multipliés par l'ensemble des membres, qui vivent la même réalité que moi. J'ai donc un groupe à ma disposition. Tout en me permettant d'exprimer ce que je suis, elle me montre que je ne suis pas seule. L'Association me procure donc, une certaine motivation à continuer mon action.

(à suivre)

Germaine Cloutier, sec.

## Province de Québec Municipalité de St-Benjamin Comté Dorchester

Aux contribuables de la susdite municipalité

### AVIS PUBLIC

Est par la présente donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que suite à une directive de la Direction Générale de l'Environnement Urbain (Service de Protection de l'Environnement), toute opération doit cesser au dépotoir situé sur une partie du lot 9, du rang 1, canton Watford à St-Benjamin. Que ce dépotoir est actuellement fermé et que l'accès y est interdit.

Que suivant l'ordonnance des Services de la Protection de l'Environnement, la municipalité de St-Benjamin utilisera le dépotoir régional, situé sur les lots partie 458-461-462 du rang 7 Canton Cranbourne dans le territoire de la Corporation Municipale de la Paroisse de Lac Etchemin. Donnée à St-Benjamin ce 6ième jour de février 1980.

Françoise Boulet  
secrétaire-trésorier

## LA CORPORATION MUNICIPALE DE ST-BENJAMIN

Province de Québec  
Municipalité de St-Benjamin  
Comté Dorchester

### DEMANDE DE SOUMISSIONS

"Pour la cueillette et le transport des ordures ménagères au dépotoir intermunicipal de Lac-Etchemin".

Des soumissions publiques dans l'enveloppe cachetée portant les mots "soumissions pour la cueillette des ordures ménagères et le Transport au dépotoir intermunicipal de Lac-Etchemin" seront reçues; au bureau de la Municipalité de St-Benjamin le ou avant le 3 mars 1980 à 7:00 hres p.m.

Les renseignements requis pour les soumissions pourront être obtenus au bureau du secrétaire-trésorier.

Les soumissions seront ouvertes à la session régulière du conseil municipal qui sera tenue lundi le 3 mars 1980 à la salle municipale de St-Benjamin à 7:30 hres p.m.

La Corporation Municipale de St-Benjamin ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Elle se dégage aussi de toute poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

Françoise Boulet  
Secrétaire-Trésorier  
Municipalité de St-Benjamin.

# CHANTIER

UNE EXPÉRIENCE "AU BOUTE". Quand les jeunes ne communiquent pas avec les gens plus âgés, ils les privent d'une QUALITÉ, qu'ils possèdent en abondance dans leur vie: l'enthousiasme.

Veux-tu vivre une belle expérience...? Organise des réunions, invites-y des personnes âgées et bâtis un projet avec eux... tu verras... FAIS CHANTIER.

\*\*\*

Si tu vois, si tu sens des problèmes, dans ton milieu et

que tu n'en parles pas, tu deviens vite agressif et il va se créer un conflit dans ton milieu. Alors que si tu appelles d'autres personnes, si tu les réunis et qu'ensemble, vous bâtissez des projets pour les solutionner, tu perdras vite ces problèmes et tu te gagnes des amis. Par surcroît, tu éviteras un conflit et obtiendras gratuitement la Paix. La Paix, c'est une QUALITÉ DE LA VIE: Si tu veux la paix: FAIS CHANTIER.

\*\*\*

## Les Rhinos à Ste-Claire

Poursuivant inlassablement ses assemblées, la candidate Rhinocéros dans Bellechasse, Mlle Andrée Chabot dite "Dédé les dents longues", a déclaré: "Les élections, c'est lundi prochain! Faut mettre le pa-

quet!" C'est pourquoi elle sera le samedi 16 février à 21 heures, à l'hôtel du Boulevard, rue de l'Eglise à Ste-Claire. Elle y dévoilera son programme et des promesses à plein.

## Chambre de Commerce de Ste-Justine

### Gagnants du Concours de Noël

La Chambre de Commerce de Ste-Justine remercie tous ceux qui ont participé au concours de décorations de Noël. Le tirage a été effectué lors d'une réunion mensuelle par une personne indépendante du bureau de direction. suite au succès obtenu lors

de ce concours, un 5ième prix a été ajouté. Les gagnants de \$25 sont: M. Josaphat Royer, M. Réjean Chabot; M. Maurice Brousseau; M. Vianne Deblois; M. Germain Roy. Félicitations et Merci à tous les participants.

## Province de Québec Corporation municipale de Ste-Rose de Watford Cté Dorchester

### DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES

Pour la cueillette des ordures ménagères ainsi que le transport au site d'enfouissement sanitaire de ville de Lac-Etchemin, dans le rang 8, de la paroisse de Ste-Germaine.

Les soumissions devront être dans des enveloppes cachetées et porter la mention "SOUMISSION POUR CUEILLETTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET LE TRANSPORT."

Les soumissions devront parvenir au bureau du soussigné, à C.P. 39, Ste-Rose de Watford, Cté Dorchester, G0R 4G0, le ou avant le 3 mars 1980 avant 18 heures.

Tout soumissionnaire devra détenir un permis du Ministère des Transports pour le transport des déchets solides.

Tout soumissionnaire devra fournir un prix pour un contrat de trois (3) mois considérant que la cueillette des ordures ménagères doit être faite une (1) fois par semaine dans toute la municipalité de Ste-Rose de Watford.

Tout soumissionnaire devra préciser si les déchets seront compactés ou non.

Les soumissions seront ouvertes à la session régulière du Conseil municipal de Ste-Rose de Watford, le 3 mars 1980, à la salle municipale, 495, rue Principale, Ste-Rose de Watford.

La Corporation municipale de Ste-Rose de Watford ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Elle se dégage de toute poursuite ou réclamation pour pertes ou frais subis par les soumissionnaires.

Raymond Racine  
secrétaire-trésorier

## M. Gilles Guillemette le nouveau maire de Saint-Damien



Le premier point à l'ordre du jour ramenait à la surface la question d'implantation d'un CLSC à Saint-Damien. Je dois ici vous rappeler qu'une demande avait déjà été faite en ce sens par les autorités municipales au Ministère des Affaires Sociales en 1976 et que la réponse reçue disait que St-Damien serait un site privilégié pour un projet du genre. Mais

depuis lors... le calme plat. Ce qui a été porté à l'attention du conseil lundi dernier, c'est la possibilité d'une entente avec le CLSC de St-Fabien de Panet qui serait disposé à étendre les services qu'il offre aux municipalités de St-Damien et d'Armagh. Une assemblée d'information devrait être tenue sous peu pour toute la population. Une autre hypothèse semble

également à envisager. Selon un intervenant de l'assemblée, le CRSSS songerait à planter dans un avenir prochain, un CLSC à St-Anselme avec point de services à St-Damien. Mais ce n'est là, somme toute, qu'une hypothèse.

Pour quelle orientation opteront les édiles municipaux de St-Damien? Pour une hypothèse ou pour une réalité?

Ce sera là un sujet à suivre. Concernant la cueillette des ordures ménagères, c'est maintenant effectif, le dépôt de St-Damien sera fermé à compter de lundi 11 février. Une amende de \$5000 par jour pourrait être imposée à tous ceux qui s'aventureront à y déposer des déchets. Le conseil municipal a bien essayé de faire des pressions auprès du Ministère de

l'Environnement pour faire renverser cette décision, mais il s'est heurté à un refus catégorique. La solution envisagée actuellement, est le transport des déchets à Lac Etchemin tant et aussi longtemps que le site d'enfouissement sanitaire ne sera pas prêt ce qui pourrait être long.

(FB) Lundi 4 février se tenait à St-Damien, la première assemblée du conseil municipal sous la présidence de son nouveau maire, M. Gilles Guillemette. M. Guillemette a succédé à M. Irénée Thibault dimanche 3 février dernier, lors de la journée prévue pour les mises en nomination. Seul candidat en liste, une élection n'a pas été nécessaire.

### Ste-Germaine Station

## Soirée du Mardi Gras

(M.-F. P.R.) Le club social de Ste-Germaine Station organise samedi le 16 février, une soirée à l'occasion du mardi gras. Un concours est lancé aux amateurs de mascarade où des prix en argent seront attribués aux méritants des plus beaux costumes.

Un orchestre sera de la partie afin de répondre aux goûts de tous et chacun, en plus d'un permis de boisson.

La direction du club invite donc tous ceux et celles qui veulent une soirée de plaisir les plus divertissantes.

### St-Benjamin

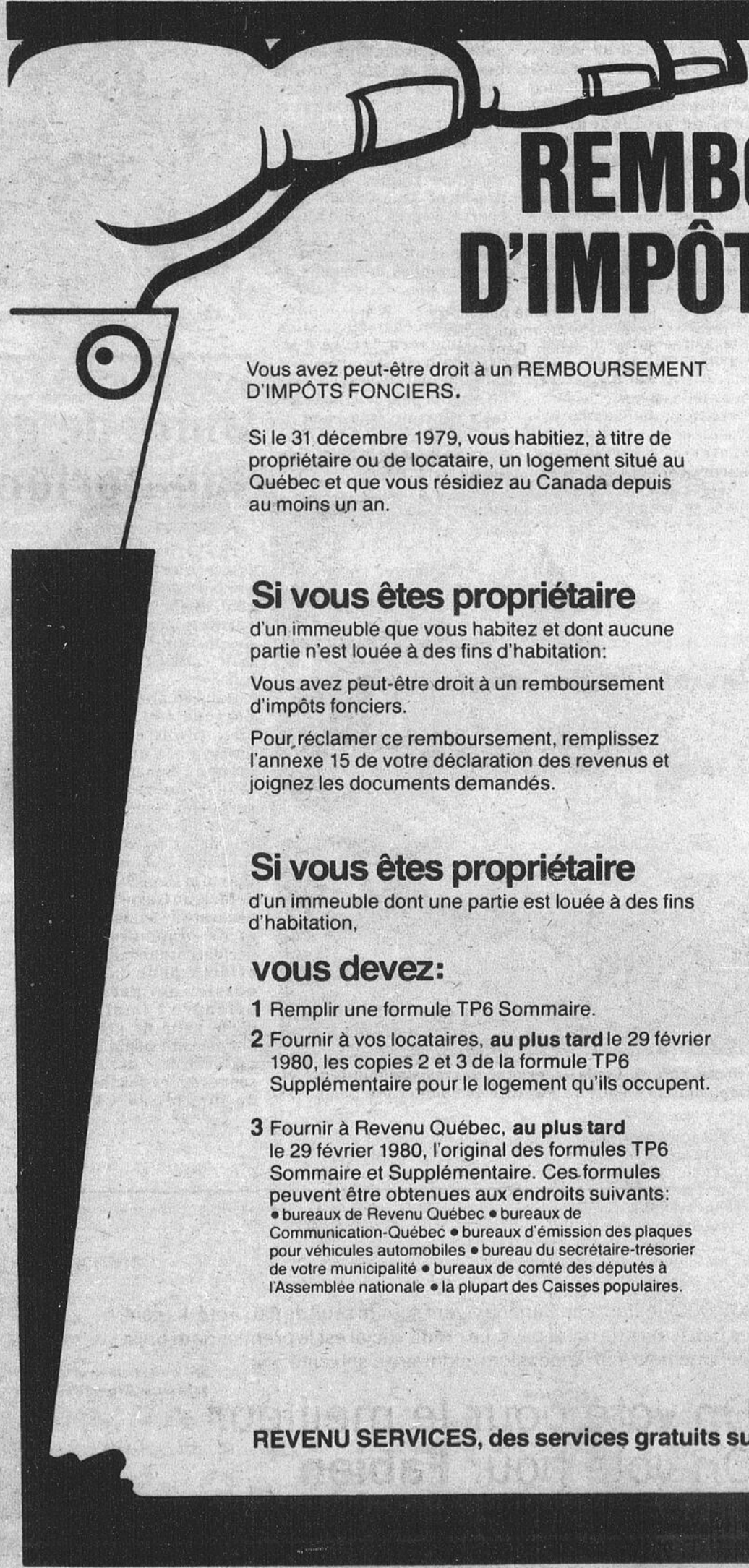
## Tournoi hockey Bottines

(M.-F. P.R.) Les 2 et 3 février derniers, avait lieu à St-Benjamin, un tournoi de hockey bottines masculin, à l'OTJ de l'endroit.

Onze équipes se sont inscrites; dans la classe A, les Pigeons & Vautours de St-Benjamin et les Chevaliers O'Keefe de St-Prosper se sont rendus en finale, et dans la classe B, les équipes El Greco de St-Georges et l'Hôtel Chez Martine de St-Prosper.

Les Pigeons & Vautours de St-Benjamin remportèrent la victoire de la classe A sur les Chevaliers O'Keefe de St-Prosper par le compte de 1 à 0, et en classe B, le El Greco de St-Georges subissait la défaite par l'Hôtel Chez Martine de St-Prosper avec le pointage final de 2 à 0.

# REVENU SERVICES



C'est... de l'information sur le

## REMBOURSEMENT D'IMPÔTS FONCIERS

Vous avez peut-être droit à un REMBOURSEMENT D'IMPÔTS FONCIERS.

Si le 31 décembre 1979, vous habitez, à titre de propriétaire ou de locataire, un logement situé au Québec et que vous résidiez au Canada depuis au moins un an.

### Si vous êtes propriétaire

d'un immeuble que vous habitez et dont aucune partie n'est louée à des fins d'habitation:

Vous avez peut-être droit à un remboursement d'impôts fonciers.

Pour réclamer ce remboursement, remplissez l'annexe 15 de votre déclaration des revenus et joignez les documents demandés.

### Si vous êtes propriétaire

d'un immeuble dont une partie est louée à des fins d'habitation,

### vous devez:

- 1 Remplir une formule TP6 Sommaire.
- 2 Fournir à vos locataires, **au plus tard** le 29 février 1980, les copies 2 et 3 de la formule TP6 Supplémentaire pour le logement qu'ils occupent.
- 3 Fournir à Revenu Québec, **au plus tard** le 29 février 1980, l'original des formules TP6 Sommaire et Supplémentaire. Ces formules peuvent être obtenues aux endroits suivants:
  - bureaux de Revenu Québec
  - bureaux de Communication-Québec
  - bureaux d'émission des plaques pour véhicules automobiles
  - bureau du secrétaire-trésorier de votre municipalité
  - bureaux de comté des députés à l'Assemblée nationale
  - la plupart des Caisses populaires.

### Si vous êtes locataire vous devez:

- 1 Vous assurer d'obtenir de votre propriétaire, une formule TP6 Supplémentaire pour le logement que vous habitez le 31 décembre 1979.
- 2 Remplir l'annexe 15 de votre déclaration des revenus et y joindre copie de la formule TP6. S'il y a lieu, ajoutez les comptes de taxes municipales et scolaires que vous devez payer vous-même.

### Enfin, notez bien que:

- 1 Pour obtenir un remboursement d'impôts fonciers, il faut remplir une déclaration d'impôt.
- 2 Les impôts fonciers remboursables se rapportent à un exercice financier municipal ou scolaire ayant commencé en 1979.
- 3 La demande de remboursement d'impôts fonciers peut être faite par l'un ou l'autre des conjoints, mais non par les deux.
- 4 Le calcul du remboursement est relié au revenu.
- 5 Dans le cas d'un ménage, le revenu est celui de la personne qui demande le remboursement, additionné à celui du conjoint.
- 6 Le revenu servant de base au calcul du remboursement est le revenu provenant de toutes sources, à l'exception des allocations familiales. Pour plus de détails, lisez la page 28 du "Guide 1979 de la déclaration des revenus des particuliers".
- 7 Les personnes de 65 ans et plus qui avaient un remboursement d'impôt scolaire auront droit à un montant au moins égal à celui qu'elles recevaient, **pourvu qu'elles en fassent la demande.**
- 8 Des spécialistes de Revenu Québec sont à votre service pour tout renseignement supplémentaire. Consultez-les. Mieux, téléphonez. Si vous devez utiliser l'interurbain, faites le "0" et demandez **ZENITH 6-6360. C'est gratuit!**

REVENU SERVICES, des services gratuits sur lesquels vous pouvez compter!

St-Prosper

# Le règlement d'urbanisme, c'est pour bientôt

(AP) Lors du souper-causerie de la chambre de commerce de St-Prosper, tenu mardi dernier, M. Rosaire Roy, président de la commission municipale d'urbanisme, mit au fait la soixantaine de personnes présentes de la réglementation d'urbanisme qui régira d'ici quelques semaines la construction, le lotissement et le zonage dans St-Prosper (village et paroisse).

Soulignant dans un premier temps que la formation d'une commission municipale d'urbanisme s'avérait indis-

pensable autant pour continuer d'avoir droit aux subventions gouvernementales affectées aux développements des réseaux d'aqueduc et d'égout que pour mieux planifier l'utilisation des installations actuelles: à titre d'exemple, M. Roy révéla alors qu'on pouvait dénombrer à St-Prosper environ 90 terrains "VACANTS" déservis par les services d'eaux et d'égouts, ce qui ne va pas sans être une charge supplémentaire pour les propriétaires de résidences de St-Prosper; le président de la commission

d'urbanisme poursuit en énumérant les principales propositions, contenues dans la réglementation d'urbanisme, déposée il y a environ 3 semaines à la table du conseil.

En plus de fixer les normes pour construire et modifier les constructions déjà existantes, le règlement d'urbanisme décrit les conditions pour obtenir un permis de même que l'obligation qui sera faite d'obtenir un permis pour l'installation d'affiches publicitaires, de roulottes-restaurants, et l'utilisation de terrains à d'autres fins que résidentielles. Le règlement d'urbanisme fixera aussi les règles concernant la subdivision des terrains autant au niveau du village que de la paroisse. C'est ainsi que le rapport préliminaire fixe à 46 pieds de façade par 77 pieds de profondeur les limites "minimales" d'un terrain sis à l'intérieur des limites du village. Les terrains à l'extérieur du village ou des limites du réseau d'aqueduc voyant pour leur part les limites minimales fixées à 150 pieds de façade par 180 pieds de profondeur.

Quant au zonage, il fixera à l'intérieur comme à l'extérieur du village, la zone résidentielle, de villégiature, industrielle ou agricole.

Cet aspect du plan d'urbanisme reste d'ailleurs à élaborer et c'est lors des séances publiques de consul-

tation qui seront convoquées d'ici deux ou trois semaines que les édiles prendront le pouls de la population en ce qui concerne l'un ou l'autre aspect du plan d'urbanisme.

M. Roy poursuit en énumérant quelques-unes des mesures que l'on prévoit intégrer au plan d'urbanisme.

C'est ainsi qu'il parla de la réglementation concernant l'installation de fosses septiques, des projets domiciliaires qui devront verser 10% des coûts d'implantation des réseaux d'aqueduc et d'égout à la municipalité afin de financer l'aménagement de parcs etc.

Quant à la commission d'urbanisme ou comité consultatif d'urbanisme qui est composé de MM. Camille Poulin, maire de St-Prosper, des échevins Emmanuel Caron et Normand Pruneau, de l'inspecteur en bâtiment Henri Talbot, du secrétaire Philippe Goulet, du vice-président Jean-Claude Rancourt et du prés. Rosaire Roy; il sera appelé à faire des recommandations et à étudier les demandes de permis de construction.

Quoiqu'il en soit le plan d'urbanisme actuellement en révision sera déposé d'ici deux ou trois semaines à la table du conseil, ce sera alors l'occasion pour le citoyen de faire connaître son point de vue au sujet du développement du futur de la municipalité de St-Prosper.



M. Rosaire Roy, président de la commission d'urbanisme.



**Louise Bégin**  
avocate

est heureuse d'annoncer à la population de Lac Etchemin et des environs, l'ouverture de son étude légale.

Le bureau de Me Bégin sera situé à l'adresse suivante:

2727, 6<sup>e</sup> avenue, suite 220  
St-Georges-ouest, Beauce.  
Tél.: 228-1773  
Après 6 hres: 625-3881

Originaire de Lac Etchemin, Me Bégin obtient son baccalauréat en droit à l'Université Laval en 1978.

Admis au barreau en 1979, elle s'est associée avec Me Jean-Robert Turcotte.

C'est avec plaisir que Me Bégin offre maintenant ses services légaux aux gens de Bellechasse et des environs.



Le docteur Marie-Louis Rogerge un des responsables du projet d'implantation d'unité de gériatrie du Sanatorium Bégin.

## Unité de gériatrie au Sanatorium Bégin

(A.P.) Depuis environ deux ans, le projet d'implanter une unité de gériatrie au Sanatorium Bégin fait son chemin parmi le personnel médical des institutions de santé du district du CLSC Lac Etchemin.

Dans un premier temps, le docteur Jacques Potvin, spécialiste en gériatrie, proposa aux autorités médicales du Sanatorium Bégin d'aller suivre un stage en gériatrie à Nancy, en France.

Suite à ce voyage d'étude, messieurs les docteurs Marie-Louis Roberge, Jacques Potvin et Denis Roy secondés de M. Jean Gagnon, directeur général du Sanatorium Bégin et de Mme Lise Genest décidèrent de conjuguer leurs efforts pour monter un dossier qui permette de défendre l'implantation d'une unité de gériatrie au Sanatorium Bégin. Le projet qui s'adresse aux 1850 personnes âgées de 65 ans et plus du district du CLSC Lac

Etchemin, dispenserait des services dits généraux tels les soins de pathologies, cardiovasculaires, du système digestif, du squelette, etc. Il faut cependant exclure de ce projet comme nous le faisait remarquer le docteur Roberge les traitements de pathologies qui requièrent de la chirurgie ou des soins très spécialisés.

Le projet devait donc être présenté au C.A. du Sanatorium Bégin lors de la réunion du 20 février; cette étape franchie avec succès, le dossier sera par la suite présenté au CRSSS de la région de Québec, d'ici la fin de février. Advenant une réponse que l'on espère positive, il faudrait alors attendre environ un an avant d'avoir en main les budgets d'opération qui permettront d'aménager l'espace matériel et de procéder à l'engagement de la vingtaine de personnes que requerra l'implantation du service.

800,000 vieillards au Canada vivent sous le seuil de pauvreté. Ils sont les bâtisseurs de notre pays. Le crédit social est le premier parti qui a réclamé pour eux la pension volontaire à soixante ans.

## On vote pour le meilleur On vote pour Fabien

Autorisée et payée par André Giguère, St-Jules, Beauce, agent officiel de Fabien Roy.

La Beauce vote l'homme



La Beauce vote Fabien

À Ste-Hénédine

## Des réfugiés heureux

(J.L.) Le passage du Cambodge à Ste-Hénédine semble se faire très bien pour la famille Lok, arrivée dans notre région le 24 janvier dernier. C'est ce qu'a pu constater le journaliste de "La Voix du Sud", lorsqu'il est allé les rencontrer à leur appartement de la rue principale, à Ste-Hénédine.

Les réfugiés avaient pourtant de quoi être dépayés. Qu'on pense seulement à la température. Dans leur voyage de Bangkok à Montréal, ils sont passés d'une température de 37 degrés centigrade à -23 degrés. Le système monétaire canadien ne leur a pas posé de problèmes particuliers et cela ne leur a pas pris plus d'une demi-heure pour en comprendre les subtilités.

Le plus gros problème d'adaptation des nouveaux arrivants est évidemment celui de la langue. Après la grève des professeurs, les deux parents suivront des cours de français à St-Anselme, en compagnie des réfugiés Laotiens et Vietnamiens qui ont déjà commencé les leurs. On essaiera aussi de faire suivre ces cours au frère de Mme Vichit, qui est âgé de 14 ans, à titre d'auditeur libre. Pour l'instant, celle qu'on appelle "Soeur Margot" leur donne environ une heure de cours par jour. Les deux petites filles iront à la maternelle et au jardin d'enfance.

Les membres de la famille

Lok n'ont pas une grande instruction. Ils possédaient cependant une ferme de plusieurs hectares dans la région de Battanbam, au nord-ouest du Cambodge, où ils cultivaient du riz. Avant de pouvoir s'envoler pour Montréal, ils avaient passé quatre années dans un camp de réfugiés.

Rappelons les noms de ces nouveaux citoyens. Samley Lok est le père et Thangnuan Vichit est la mère. Le frère de

cette dernière Samboun Vichit a accompagné le couple, ainsi que leurs deux enfants, Cuiuchang (5 ans) et Malis (3 ans).

Les réfugiés ne parlant pas notre langue, tous ces renseignements nous ont été fournis par le curé Labbé, président du Comité-accueil, et par M. Guy Dubreuil, secrétaire du comité. M. Dubreuil a accompagné notre journaliste chez les réfugiés.



Malis (3 ans) et Chiuchong (5 ans) s'amuse à dessiner.



Les deux parents sont assis, avec leurs deux petites sur leurs genoux. Samboun Vichit, frère de Mme Vichit est debout derrière.

## La participation des parents au primaire:

# Un projet d'animation à la commission scolaire de St-Joseph

(A.P.) Depuis le 24 septembre 79, date où il fut proposé et résolu à l'unanimité que la commission scolaire St-Joseph accepte l'offre du Ministère de l'éducation du Québec ayant trait à l'animation de la participation des parents au primaire; M. Claude Lambert s'est attaché à mettre sur pied un projet d'organisation et de fonctionnement du service de l'animation de la participation des parents au primaire.

Des consultations furent alors entreprises auprès des principaux d'écoles de la commission scolaire et du comité de parents puis le projet fut présenté devant le conseil des commissaires qui accepta le projet d'animation dont le principal mandat consiste "à faire fonctionner dans les plus brefs délais le projet d'animation de la participation des parents au primaire".

Pour ce faire, le service d'animation se propose d'impliquer grâce à des activités d'information, à la cueillette des préoccupations des utilisateurs à des activités de perfectionnement, à des activités de réflexion, à des activités d'intervention-conseil et des activités de médiation. Les personnes touchées par la vie éducative des enfants de la commission scolaire. Ces personnes étant les parents, les enseignants, les responsables de la direction de l'école, les membres des comités d'écoles et les

membres du comité de parents.

Le service d'animation grâce à ces activités auprès des différents intervenants du milieu scolaire élémentaire croit que d'ici la fin de l'année 1980, l'ensemble des personnes impliquées dans la vie éducative des enfants de la commission scolaire St-Joseph auront verbalisé et satisfait dans une bonne proportion leurs besoins particuliers en terme d'implication à la vie éducative de leurs enfants et en terme de participation à la vie scolaire de leur milieu.

La façon dont les utilisateurs peuvent se prévaloir du service est la suivante:

contacter par téléphone l'animateur de service au bureau de la commission scolaire ou encore, compléter la formule de demande de service que l'on peut se procurer principalement dans les écoles de la commission scolaire ou directement au bureau de la commission scolaire.

De toute manière, l'animateur du service M. Claude Lambert contactera d'ici peu chacun des utilisateurs du service par le biais d'une circulaire information-réponse.



M. Claude Lambert animateur du projet de la participation des parents au primaire.

## Dîner d'affaires:

(A.P.) Mercredi le 13 février, la Caisse M. Jacques Veilleux dans le cadre de son dîner d'affaires qui se tiendra comme à l'habitude à l'Hôtel Le Manoir du Lac Etchemin.

M. Jacques Veilleux, président du Syndicat des pro-

ducteurs de bois de Québec Sud entretiendra alors l'auditoire de l'importance du projet d'implantation d'une usine de méthanol dans la perspective d'une utilisation optimum de nos produits forestiers.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour les personnes soucieuses du développement de la ressource forestière qui représente sans conteste la plus importante ressource naturelle de notre milieu.

## Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

### Service Général des Achats

Projet	Description	Livraison
9444	432,537 m <sup>3</sup> d'épinette	Québec et Chaudière
clôture des soumissions: 26 février 1980 à 15 h		

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement,  
Bureau des Appels d'offres,  
1155 rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, Qué. G1R 4X8,  
Tél.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Ledirecteur général  
Gaston Oulmet

## Dirigeants d'entreprises La BFD peut-elle vous aider?

- Aide financière
- Gestion-Conseil
- Formation de gestion

- Information sur les programmes gouvernementaux disponibles

Mercredi 20 février  
region de  
ST-DAMIEN  
(BELLECHASSE)

M. Yves Villeneuve  
sera à l'Auberge de St-Damien,  
prendre rendez-vous à 789-2245 (ou à  
Lévis 837-0282)

Vous avez besoin de fonds pour la mise sur pied, la modernisation et l'expansion de votre entreprise et vous ne pouvez vous les procurer ailleurs à des conditions raisonnables? Notre représentant se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

**BF** BANQUE  
FÉDÉRALE  
DE DÉVELOPPEMENT

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC NOS BUREAUX AUX HEURES D'AFFAIRES

LEVIS — 113 ouest, St-Georges, G6V 4L2 (837-0282)

# Finalisation du projet d'intermunicipalisation en matière de loisirs

(FB) C'est dans le cadre d'un projet "Canada au Travail" ayant pour titre "Loisirs vers la structure" qu'une équipe composée de sept personnes travaille depuis le 17 décembre dernier, à réaliser un projet qui lui tient à cœur: celui de créer une structure permanente de fonctionnement en matière de loisir. Patronné par les Industries Provinciales de Saint-Damien ce projet regroupera les municipalités de St-Damien, St-Lazare, Armagh, Buckland, St-Nérée, St-Gervais et St-Malachie. Les membres de l'équipe en place sont: M. François Nolet au poste de directeur, M. Ghyslain Aubin, chercheur. Les moniteurs, au nombre de cinq, ont été embauchés sur la recommandation des conseils de loisirs de chaque paroisse. Ils agissent de M. Fernand Goulet de St-Gervais, M. Ghyslain Breton de St-Nérée, M. Vital Chabot de St-Lazare, M. Germain Nolet de Buckland et Mlle Jocelyne Marceau de St-Malachie.

Ce projet fait suite au groupe Action-Travail-Loisir

de l'année dernière dont l'objectif avait été d'amorcer le processus de développement des loisirs en identifiant les ressources physiques existantes c'est-à-dire l'énumération des équipements et sites touristiques potentiels de chacune des localités, d'inventorier les pratiques sportives et culturelles et de découvrir les besoins en matière de loisir de chaque milieu à l'aide d'un sondage. L'année dernière cependant, le projet n'intéressait que trois municipalités soit celles de St-Damien, St-Nérée et St-Lazare. Nombreuses activités ont été mises sur pied par ce groupe dont, notamment, des cours de conditionnement physique et d'instructeurs de hockey. Un programme d'animation auprès de l'âge d'or, des journées sportives à l'intention des jeunes, un super concours de dessins sont autant de choses qui ont connu un vif succès. L'amorce du projet d'intermunicipalisation étant ainsi jeté, il s'agit maintenant à l'équipe de reléver à finaliser cette action

entreprise. Dans un premier temps, il faudra informer les divers intervenants en loisirs au sein de chacune des municipalités et s'évaluer avec eux, quelles seront les implications de l'intermunicipalisation. En ce sens, une réunion d'information est prévue pour le mercredi 27 février, réunion qui devraient regrouper toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans le domaine des loisirs.

Une fois cette étape franchie et advenant une réponse favorable, les travailleurs du projet auront pour tâche d'élaborer un dossier où l'on retrouvera les principaux règlements d'une commission intermunicipale des loisirs, ses politiques concernant l'aide qu'elle peut fournir aux différents organismes, et la façon dont elle prévoit opérer les aménagements déjà en place. La dernière phase sera la formation même de la commission.

Entretemps, toute l'équipe oriente ses efforts sur la mise sur pied d'une ligue de hockey mineure régionale, sur l'in-

ventaire des équipements des nouvelles paroisses affiliées, sur le répertoire de tous les organismes de loisirs oeuvrant dans le milieu, sur les contacts avec les secrétaires-trésoriers des municipalités qui permettront de dresser un bilan concernant l'implication financière de chacune d'entre elles, en matière de loisir.

La véritable structure que désire mettre sur pied l'équipe

de "Loisirs vers la structure", est l'engagement d'un permanent au titre de directeur des loisirs. Ce permanent aurait comme tâche principale, de planifier des activités dans chacune des paroisses, de favoriser l'utilisation maximale des installations en place, d'établir une concertation entre les municipalités, et les commissions scolaires et de dénicher les subventions nécessaires au bon fonction-

nement de sa commission.

Le groupe, appuyé par un conseiller du Conseil des Loisirs de la région de Québec, M. Pierre Guy, tentera au cours des prochains mois d'impliquer directement les intervenants à la cause du loisir. Il reste à voir si les municipalités concernées seront prêtes à unir leurs efforts pour s'approprier leur droit au loisir.

## Rien ne va plus à la polyvalente de Saint-Damien

(FB) Les quelque 60 professeurs de la polyvalente de Saint-Damien ont suivi le mouvement de grève générale et c'est ce que nous pouvions voir en circulant devant cette maison d'enseignement mercredi dernier. Au niveau de la Commission Scolaire Régionale Louis-Fréchette, à laquelle appartiennent les enseignants de Saint-Damien, le vote pris il y a maintenant près de deux semaines, s'est révélé à 88,4% en faveur de la grève. A l'intérieur de la polyvalente locale, ce vote aurait obtenu 100% de l'assentiment du personnel enseignant. Les principaux points en litige, au moment où j'écris ces lignes, sont toujours la tâche et la sécurité d'emploi, de même que l'éducation aux adultes pour laquelle les négociateurs travaillent maintenant pour l'améliora-

tion globale de la situation.

Relativement à la tâche, le Livre Orange du gouvernement du Parti Québécois fait actuellement l'objet de contestation "car c'est ce livre qui est venu brouiller toutes les cartes" de nous dire un porte-parole syndical la semaine dernière.

La tâche globale de l'enseignant doit être précisée et non être définie comme elle l'est actuellement soit comme une tâche maximale en terme d'heures travaillées mais sans aucune spécification du genre de travail qui devra combler ces heures. L'enseignant devra-t-il se résoudre à faire autant d'heures de surveillance que d'heures d'enseignement? C'est ce que la partie syndicale tient à faire préciser. L'intégration de l'enfance inadaptée pourrait bien amener de sérieux

problèmes si le nombre d'étudiants par classe n'est pas une fois pour tout déterminé. Ce qui existe actuellement concernant ce nombre, c'est qu'il est un nombre maximal moyen au niveau de toute la régionale et ce que les professeurs désirent, c'est un nombre maximal par groupe. Ce que les patrons offrent actuellement, serait de fixer le nombre maximal d'enfants par classe, par une moyenne au niveau d'une institution ce qui, selon les enseignements, ne réglerait en rien leurs problèmes.

Espérons que ce congé forcé ne sera pas trop long pour les étudiants, pour leurs enseignements et aussi pour les parents pour lesquels cette situation peut devenir gênante.

Le régime d'épargne-retraite souple comme un compte d'épargne, sûr comme un contrat de rentes et qui peut être enregistré aux fins de l'impôt sur le revenu, c'est...

### PRIMAFLEX

Renseignements gratuits!



Bureau régional:  
PLACE ROND-POINT  
LÉVIS

Consultez nos représentants



Gilles Normand  
935-3875

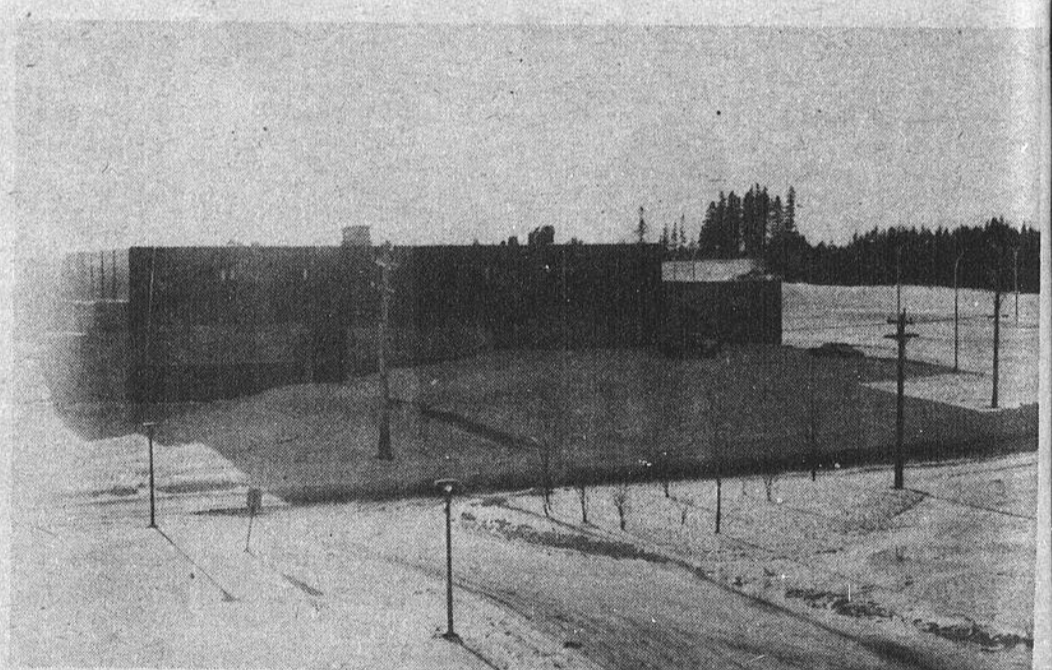


Gilles Gérard  
885-4341



Gérard Lehouiller  
783-3730

COMME VOUS VOULEZ! QUAND VOUS VOULEZ!



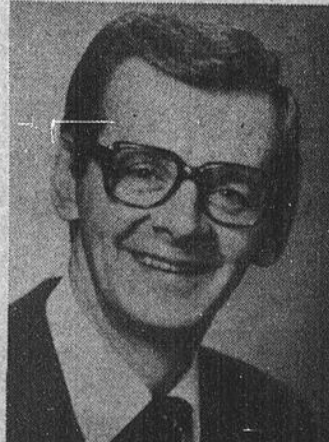
Le stationnement est désert depuis le début de la grève des enseignants.

Avec Fabien, la voix de la Beauce se fait entendre à Ottawa. Ce qu'il a fait à Québec, il le fait à Ottawa. La Beauce est fière de lui. On vote pour le meilleur, On vote Fabien X

On vote pour le meilleur  
On vote pour **Fabien**

Autorisée et payée par André Giguère, St-Jules, Beauce, agent officiel de Fabien Roy.

La Beauce vote l'homme



La Beauce vote Fabien

## REMERCIEMENTS

M. Madame Jean Conrad Lapierre (Lédéa Boutin), M. Madame Horace Chabot (Colette Boutin) et les membres de leurs familles remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, visite au salon funéraire, tributs floraux, télégrammes, affiliations de prières, et assistance aux funérailles, lors du décès de leur mère Madame Antoine Boutin (Rose-Alba Morin) survenu le 19 décembre 1979. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

## Tourisme-Dorchester

(A.P.) Depuis le début janvier, une équipe de 5 personnes travaille à la réalisation du projet qui vise à répertorier les domaines de l'agro-tourisme exploités ou susceptibles de l'être ainsi que les attraits touristiques propres à chaque paroisse tout autant qu'à structurer la mise en place d'un comité touristique permanent.

Dès les premiers contacts établis avec les intervenants touristiques en particulier l'ATBA, il devint clair qu'une attention particulière devait être portée aux exploitants d'établissements qui reçoivent des petits ou gros groupes. Il n'existait en effet aucun pamphlet pour diriger le touriste éventuel chez l'un ou l'autre des exploitants d'établissements. Partant d'une liste de six cents noms d'exploitants recensés par l'UPA, le groupe s'enquit des possibilités et des intentions d'accueil des différents propriétaires d'établissements.

Il en ressortit que sur le territoire du CLSC Lac

Etchemin (St-Odilon et St-Malachie étant exclus) l'on dénombrait 11 cabanes à sucre commerciales dont trois sont prêtes à recevoir les touristes l'année durant. Cette liste fut remise à l'ATBA qui se charge de publier une brochure qui sera distribuée dans les différents salons ou kiosques d'informations touristiques.

Des contacts furent par la suite entrepris avec les hôteliers et restaurateurs pour s'assurer leur collaboration dans la distribution des pamphlets ainsi que leur participation dans l'éventuel comité touristique.

Parallèlement à ces rencontres, une démarche similaire fut entreprise auprès d'une soixantaine d'agriculteurs de la région, retenus soit pour leur intérêt manifeste dans les projets d'hébergement à la ferme ou pour les caractéristiques de leur mode culturel ou de leur élevage. Par la suite les municipalités et organismes touristiques de chacune des

paroisses de la région seront contactés afin de connaître les activités et les attraits touristiques qu'on y retrouve ainsi que pour les inviter à participer au comité touristique régional.

Des mini-circuits touristiques seront alors élaborés et distribués sous forme de pamphlets aux hôteliers de la région et via l'ATBA aux kiosques touristiques du Québec.

Les personnes ou organismes intéressés à en connaître davantage au sujet du PROJET TOURISME DORCHESTER peuvent communiquer au numéro de téléphone suivant: 625-1171.



Jean-Luc Parenteau, Jacques Jolin, Diane Bisette, Denis Audet et Jean-Marc Turcotte, les membres du projet. M. Gilles Boulet au centre de la photo supervise le projet.

## Projet Canada au Travail Opération Hébergement à la ferme Semaine du 28 janvier au 1er février

### COMPTE RENDU:

Lundi: Appels à Ste-Marie pour les producteurs agricoles de Ste-Marguerite & Ste-Hénédine; Préparation du rapport mensuel; compte rendu de la rencontre avec le comité.

Mardi: Demande de renseignements écrits à des courtiers & à la protection du consommateur, au sujet de la responsabilité civile des personnes qui reçoivent & qui sont rémunérées par les vacanciers; transcrire & ouvrir des dossiers pour les producteurs agricoles & agricoles qui reçoivent pendant la saison des sucres ou qui vendent des produits de

l'érable à l'année; visite du groupe de Lac Etchemin (projet).

Mercredi: transcrire & ouvrir des dossiers; appeler les producteurs agricoles de St-Joseph; mettre à jour les documents de la Direction de la création d'emplois.

Jeudi: transcrire & ouvrir des dossiers; sélectionner les noms des producteurs agricoles de St-Malachie & St-Odilon; faire les chèques du mois pour la paiement des achats de janvier; visite de deux fermes d'hébergement à St-Malachie.

Vendredi: appeler les producteurs agricoles de St-Odilon & St-Malachie.

## La Chambre de Commerce de Frampton

Le projet de la Chambre de Commerce de Frampton avance très bien; tous les producteurs agricoles & acéricoles de Frampton, Sts-Anges, St-Odilon, Vallée-Jonction, St-Joseph, St-Malachie, Ste-Hénédine & Ste-Marguerite ont été mis en communication avec les responsables du projet, au sujet de l'hébergement à la ferme à l'année, ainsi que pour la saison des sucres qui comprend: l'hébergement, les parties de sucre, les repas à la cabane et la vente de tous

les produits de l'érable. Les recherchistes ont communiqué avec 560 producteurs agricoles ou acéricoles, dont 28 foyers sont prêts à recevoir à l'hébergement à la ferme et 51 producteurs sont prêts à vendre des produits de l'érable, faire des parties de sucre ou faire des repas à la cabane. Ces noms nous ont été fournis par chaque secrétaire municipale de ces paroisses, que nous tenons à remercier de leur collaboration.

Pour recevoir des renseignements supplémentaires, au sujet du projet "Opération hébergement à la ferme", vous n'avez qu'à téléphoner à (418) 479-5253, nous nous ferons un plaisir de compléter les informations.

Suzanne F. Lachance  
directeur

Jeudi le 14 février

# RÉOUVERTURE DE LA TABAGIE ETCHEMIN

213, 2e avenue, Lac Etchemin, Tél.: 625-9241  
(autrefois "CHEZ TITI")

À cette occasion un cadeau sera remis aux  
10 premiers clients sur achat de  
**\$10.00** et plus.

## DÉSORMAIS VOUS TROUVEREZ À LA TABAGIE:

- comptoir-lunch — café
- vaste choix de jouets
- développement de films
- superbes posters
- articles de fumeurs

À L'OCCASION DE LA ST-VALENTIN  
venez choisir les plus beaux cœurs pour l'être aimé.

OUVERTURE: 7.30 hres A.M.  
FERMETURE: 23.00 hres P.M.

### TERMINUS D'AUTOBUS

Lise et Léon disent merci à leur clientèle pour l'encouragement reçu et profitent de l'occasion pour lui assurer à l'avenir un meilleur service.

12

12

12

## Assemblée générale annuelle de l'Association à la bonne garde



L'assistance à la première assemblée générale de l'association (à la bonne garde).



Danielle Morin, Jocelyne Gagné, Lise Lamarche et Nicole Carpentier le 1er conseil d'administration de l'association.

(A.P.) Lundi soir dernier, une vingtaine de personnes, parents ou responsables de familles de garde, se réunissaient pour adopter les règlements généraux de l'association "À LA BONNE GARDE" dont les objectifs visent à mettre sur pied et assurer le fonctionnement, la stabilité et l'accessibilité d'un service organisé de garde d'enfants, à promouvoir le développement physique, intellectuel et social des enfants bénéficiant du service et la collaboration entre les parents et les familles de garde. Enfin l'association veut s'intéresser à la situation de garde d'enfants au Québec, et aux politiques ministérielles à cet égard.

Après avoir passé en revue les différents chapitres des règlements généraux, les membres réunis en assemblée générale élirent un conseil d'administration qui verra à la bonne marche de l'association au cours de l'année 1980. Mme Danielle Morin fut alors portée à la présidence, tandis que Mme Lise Lamarche acceptait la vice-présidence, Mme Jocelyne Gagné le poste de secrétaire et Mme Nicole Carpentier celui de trésorière de la première association de ce type à être reconnue par le ministère des affaires sociales.

## La Base Multiair de Frampton poursuit son développement

Dans le cadre de "l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement touristique" la base Multiair de St-Edouard de Frampton obtenait en décembre dernier une première tranche de 70,000\$ qui fut affectée à la réalisation du premier volet du plan quinquennal de développement de la base.

L'on entreprit alors la finition de trois chalets d'hébergement, le développement de l'infrastructure d'un réseau d'aqueduc et d'égout en fonction d'une utilisation par cent vingt-cinq personnes et l'installation d'équipements de cuisine visant à offrir à la clientèle de la base une saine alimentation tel que l'indiquent les recommandations des diététiciennes du CLSC Lac Etchemin.

Les travaux compris dans cette première tranche de subvention étant complétés, la direction de la base déposera d'ici le 29 février 1980, sa seconde demande de subvention qui sera destinée à l'installation d'un champ d'épuration, au développement de chemins d'accès aux résidences dont le projet quinquennal en prévoit l'installation d'un total de onze et l'aménagement de sentiers pédestres et deski de fond.

Grâce à cette subvention qui devrait être sensiblement du même ordre que la précédente, la base compte poursuivre l'installation des équipements qu'elle compte mettre à la disposition des familles à faibles et moyens revenus ainsi qu'aux enfants de ces familles.



Un aperçu des chalets présentement disponible à la station multiair.



**SPÉCIAUX-VEDETTES**  
du 12 au 16 FÉVRIER

**AU COIN DE L'ÉCONOMIE**  
Route 204, Ste-Justine Tél.: 383-3629

**JEANS RAY**

modèles assortis  
1ère qualité  
RÉG.: \$19.95 et plus

**GRAND SPÉCIAL:**

**\$10.00/pre**

Grandeurs: 26 à 36

150 paires seulement à ce bas prix.

**GILETS**

modèles assortis  
4 à 16 ans  
RÉG.: \$3.49 à \$5.95

**SPÉCIAL:**

**3/\$5.00**

**RÉDUCTION JUSQU'À ÉCOULEMENT  
SUR TOUS LES VÊTEMENTS D'HIVER.**



Avait lieu le 20 octobre 1979 à Lac Etchemin le mariage de Jocelyne Fortin à Michel Nadeau. Nos meilleurs voeux de bonheur.



Avait lieu le 27 octobre 1979 à St-Cyprien le mariage de Christine Cameron à Yvan Provençal. Sincères félicitations.

**VENTE DE:**

\* CAMÉRAS \* FILMS \* PROJECTEURS  
\* BATTERIES \* ACCESSOIRES DE  
CAMÉRA

DÉPÔT AU MAGASIN

Mme Alcide Breton de Lac Etchemin.

FINITION DE FILMS AMATEURS

- \* PHOTOS MARIAGE
- \* PHOTOS STUDIO
- \* CADRES TOUS GENRES
- \* PAPETERIE DE MARIAGE

studio  
**Denys Inc.**

**PHOTOGRAPHE**

LAC ETCHEMIN

TÉL.: 625-6021

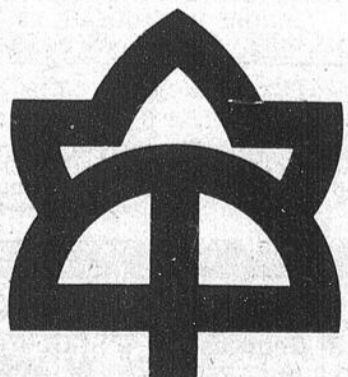
# LAMBERT

- LE POUVOIR APPARTIENT À CEUX QUI TRAVAILLENT ET LUTTENT CONTRE LES VRAIS PROBLÈMES CRÉÉS PAR LA DICTATURE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE PROTÉGÉE ET ENTRETENUE PAR LES VIEUX PARTIS.
- LE POUVOIR APPARTIENT À CEUX QUI ONT LA LIBERTÉ D'ÊTRE SERVI SANS CONSIDÉRATION DE LEUR COULEUR POLITIQUE.
- LE POUVOIR APPARTIENT À CEUX QUI NE SONT PAS AU SERVICE DES PUISSANCES D'ARGENT MAIS BIEN AU SERVICE DU PEUPLE.
- LE POUVOIR APPARTIENT À CEUX QUI ONT LES MAINS LIBRES.



COMME DÉPUTÉ DE BELLECHASSE DEPUIS 12 ANS, J'AI TOUJOURS ÉTÉ UN HOMME LIBRE ET NOTRE COMTÉ A ÉTÉ SERVI SUR LE MÊME PIED D'ÉGALITÉ QUE TOUS LES AUTRES COMTÉS DU PAYS. ENCORE MIEUX NOTRE COMTÉ A ÉTÉ À L'ÉVIDENCE GRÂCE À LA FORCE QUE VOTRE APPUI CONSTITUE DANS CETTE LUTTE À FINIR CONTRE LA HAUTE FINANCE QUI CONTRÔLE DEPUIS 113 ANS LES GOUVERNEMENTS QUI CROIENT AVOIR LE POUVOIR...

**Dans Bellechasse, le 18 février**



Monsieur Adrien Lambert prendra la parole, vendredi le 15 février à la Salle de l'Âge d'Or du Lac Etchemin, à 20 heures.

**LE POUVOIR  
C'EST  
LA LIBERTÉ DANS  
L'INTÉGRITÉ**

**VOTONS POUR ADRIEN LAMBERT**

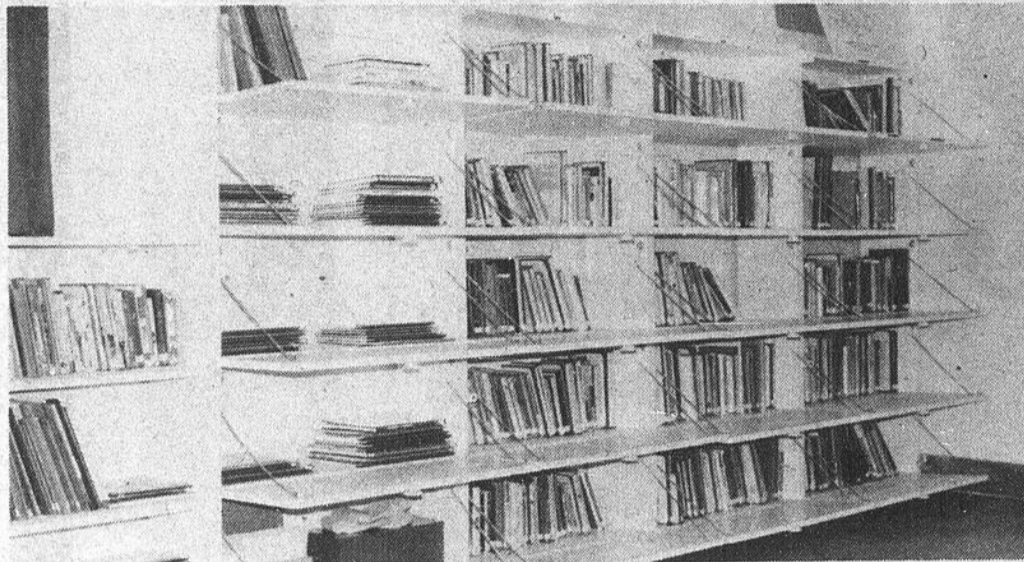
12

12

12

St-Cyprien:

## Ouverture officielle de la bibliothèque municipale



Un aperçu de la bibliothèque.



Les bénévoles en charge de la bibliothèque. La responsable Mme Jeanne Therrien, Ghyslaine Lapointe sec., Camille Fortier, Francine Audet et Marjolaine Racine.

(A.P.) C'est en présence de M. Robert Corriveau, bibliothécaire à l'emploi de la bibliothèque centrale de prêt, région de Québec, et des représentants des différents organismes de la municipalité qu'on procéda dimanche en après-midi, à l'ouverture officielle de la bibliothèque municipale de St-Cyprien.

Depuis le 7 janvier, la municipalité de St-Cyprien dispose en effet d'une collection de mille volumes dont 50% vise la clientèle enfantine et 50% la clientèle adulte. Le tiers de ces mille livres étant échangé à tous les trois mois comme le prévoit l'entente intervenue entre le conseil municipal et la BCP. Corporation sans but lucratif. (1)

Dès la première période d'opération du 13 janvier, la bibliothèque, qui est ouverte au public les mercredis de 19h30 à 20h30 et les dimanches de dix heures à onze heures, enregistrait cent quatre (104) lecteurs, depuis ce jour, ce nombre est passé à cent-cinquante-sept (157).

Outre cette réponse positive déjà six cent cinq (605) livres ont été empruntés ce qui selon M. Corriveau, démontre bien l'intérêt porté à la lecture dans nos municipalités.

Se réjouissant d'une telle réponse, il poursuit en soulignant que dès le mois de mai, date à laquelle aura lieu le premier changement de livres, la bibliothèque s'adjoindrait trois autres services, prêts de disques, de revues et demandes spéciales, qui offriront aux adeptes de la bibliothèque un plus large éventail de services.

M. Eugène Roy, représentant du club de l'âge d'or prit par la suite la parole, pour souligner qu'une telle initiative permettra aux jeunes et moins jeunes d'augmenter leurs connaissances.

M. Victorien Morissette, maire de St-Cyprien et principal investigateur du projet, se félicita du consentement du conseil municipal et de la participation de Mmes Jeanne Therrien, Ghyslaine Lapointe, Camille Fortier.

Francine Audet, Marjolaine Racine et Lyne Beaudoin dans la mise sur pied et le fonctionnement de la bibliothèque municipale, et il conclut en disant que St-Cyprien venait de faire un pas de plus dans son développement.

(1) Les modalités de fonctionnement de la BCP furent plus longuement expliquées dans notre parution du 4 février dernier.



M. Victorien Morissette maire de St-Cyprien lors de l'ouverture de la bibliothèque municipale "Un pas en avant pour St-Cyprien".

## SI VOTRE IMPÔT...

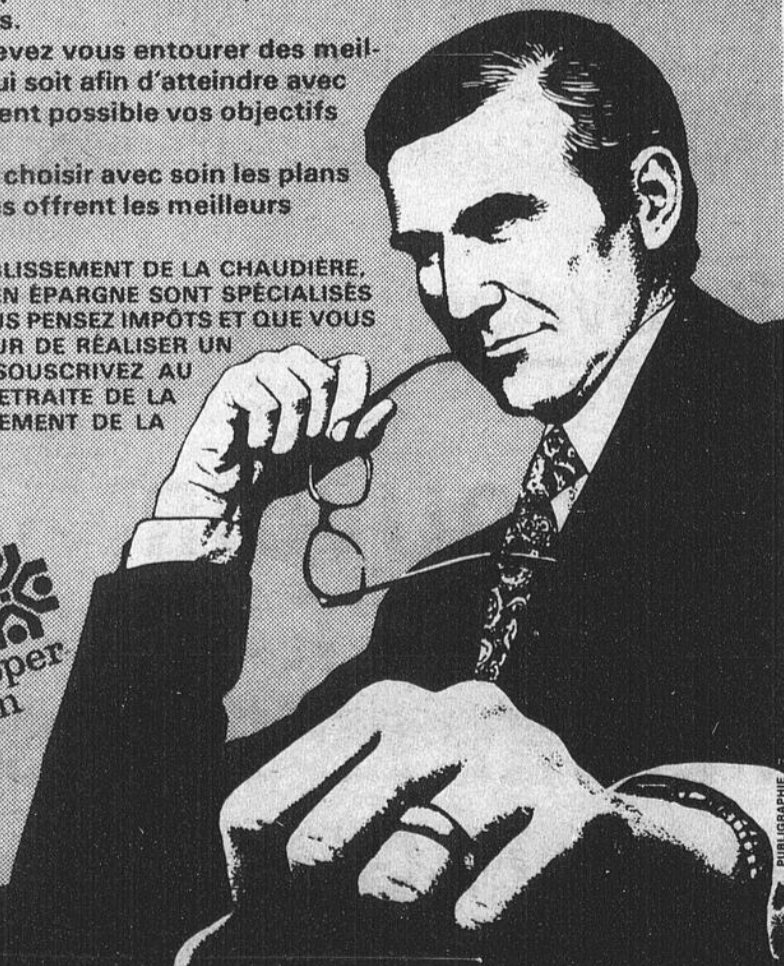
À mesure que vous avancez en âge, vous êtes plus conscients du soin à apporter à l'accumulation d'un capital. Pourquoi? Parce que vous avez à cœur de vous préparer une retraite paisible et que vous voulez assurer la sécurité des vôtres.

Pour cela, vous devez vous entourer des meilleurs conseillers qui soit afin d'atteindre avec le plus de rendement possible vos objectifs de placements.

Enfin, vous devez choisir avec soin les plans d'épargne qui vous offrent les meilleurs avantages.

À LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LA CHAUDIÈRE, NOS CONSEILLERS EN ÉPARGNE SONT SPÉCIALISÉS POUR Y VOIR. SI VOUS PENSEZ IMPÔTS ET QUE VOUS AVEZ AUSSI À CŒUR DE RÉALISER UN BON PLACEMENT, SOUSCRIVEZ AU PLAN D'ÉPARGNE-RETRAITE DE LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LA CHAUDIÈRE.

Moi je fais ma part pour développer ma région



La Caisse d'Établissement de la Chaudière

3,500, 6e Ave, St-Georges-Ouest — Tel.: 228-5571

## REMERCIEMENTS

Madame Maurice Couture et ses enfants remercient sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné leurs sympathies, lors du décès de M. Maurice Couture, soit par des visites au salon funéraire, offrandes de messes, affiliations de prières, tributs floraux, assistance aux funérailles ou autres. Également un grand merci au Cercle de l'amitié pour le délicieux goûter servi après les funérailles.

## Aramis Lac Etchemin Une rencontre amicale...

(MR) Samedi le 16 février prochain à l'aréna Simon Nolet de Lac Etchemin, les membres Aramis de Lac Etchemin recevront les Aramis de la Beauce dans une partie de hockey.

De plus après la rencontre on se donne rendez-vous à l'Hôtel du Lac avec soirée et l'occasion de se rencontrer entre membres et futurs membres.

Dimanche le 17 février, il y aura initiation des Aramis à l'école Notre-Dame en vue de la formation d'un club.

**Janine Matte** pharmacien

309, 2ième Avenue Ville Lac Etchemin 625-8611 Zénith 94690

Heures d'affaires:  
Lundi au vendredi: 9.00 à 12.00 hres - 13.30 à 17.00 hres  
Soirée: 19.00 à 21.00 hres  
Samedi: 9.00 à 12.00 hres - 13.30 à 16.00 hres  
Urgence en tout temps. Téléphoner avant de vous présenter à la pharmacie.

**NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS**  
MOREAU, THIBAudeau, JACQUES & ASSOCIÉS  
RUEL, ROY, MOREAU & ASSOCIÉS  
YVES LACHANCE

Comptables agréés

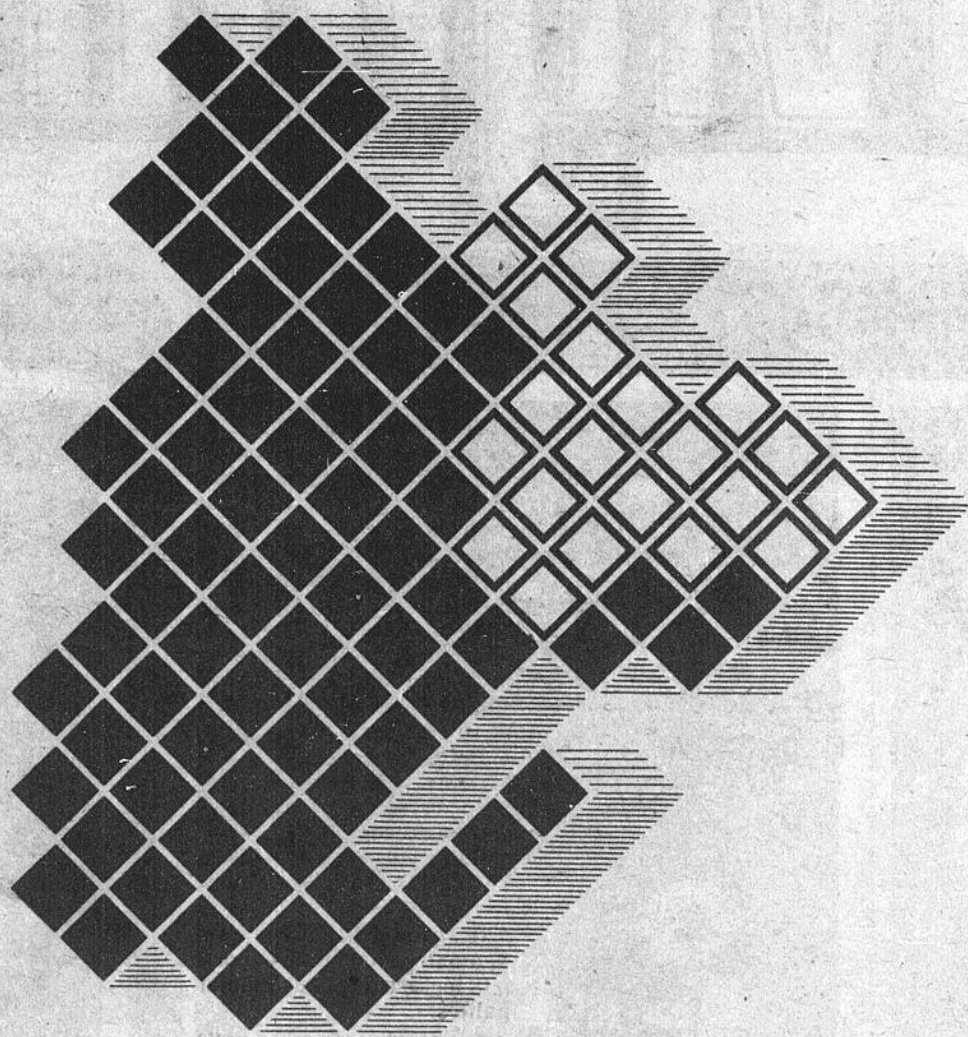
REJEAN MOREAU, c.a. JEAN-GUY JACQUES, c.a.  
ANDRE THIBAudeau, c.a.  
JEAN-EUDES RUEST, c.a. WILBROD POULIN, c.a.

Luc Nadeau, c.a. Yves Lachance, c.a.  
Gaétan Lapierre, c.a. Michel Rodrigue, c.a.  
Armand Poulin, c.a. Gilbert Plante, c.a.  
Normand Gagné, c.a. Benoit Jacques, c.a.  
Yvon Pomerleau, c.a.

11,535, 1ère Avenue, 2727, Boul. Dionne, Ville St-Georges, St-Georges-Ouest  
(418) 228-6676 (418) 228-6677

221, 2ème Avenue, 191, rue Langevin, Lac Etchemin, Ste-Justine  
(418) 625-5921 (418) 383-3094

Bureaux à:  
Montréal, Ottawa, Hull, Hawkesbury, Gatineau, Grand'Mere, Shawinigan, Ville St-Georges, Lac Etchemin, Ste-Justine et Baie-Comeau



## La carte de la démocratie

# Une oeuvre collective

### Députés, citoyens et organismes

Le dialogue amorcé entre la population, ses représentants et la **Commission de la représentation électorale du Québec** fait partie d'une démarche bien établie dans la Loi.

Les députés, porte-parole des citoyens à l'Assemblée nationale, sont des interlocuteurs de premier plan au chapitre de la carte électorale québécoise et les audiences publiques spéciales qui leur sont consacrées font directement appel à leur compétence. Toutefois, comme on le sait, tout citoyen peut intervenir dans ce débat démocratique, en utilisant les voies décrites dans les médias ou en s'informant auprès de la **Commission de la représentation électorale du Québec**.

### Hypothèses de travail

La prochaine mise à jour de la carte électorale du Québec porte sur le cinquième et dernier rapport de l'ancienne Commission

(C.P.R.D.E.) qui doit être révisé avant le 31 mars 1980. La diffusion des principaux éléments de ce cinquième rapport met à la portée de tous les intéressés les hypothèses de travail sur lesquelles doit se prononcer la **Commission de la représentation électorale du Québec**; toute autre hypothèse peut donc être soulevée, d'ici le 1er mars 1980, en termes de circonscriptions à maintenir, à modifier ou à créer, quels que soient les énoncés de ce cinquième rapport. **Les Commissaires prient les électeurs de noter qu'une circonscription qui n'est pas affectée par le cinquième rapport pourrait possiblement l'être dans leur rapport du 31 mars 1980.**

### Conclusions ayant force de loi

Le découpage de la nouvelle carte électorale qui vaudra lors des prochaines élections générales au Québec — sans affecter les élections partielles ou le référendum annoncé, d'ici là — repose sur de nouvelles bases démocratiques. L'apport des députés, citoyens et organismes québécois dans cette oeuvre collective vaut d'autant plus que les conclusions de la **Commission de la représentation électorale du Québec** auront force de loi.

Les facteurs à débattre autour des circonscriptions projetées par l'ancienne Commission ne reposent pas uniquement sur des considérations numériques. Les dimensions géographiques, humaines et légales de la question constituent le véritable enjeu; elles appellent des solutions qui seront, dans toute la mesure du possible, équitables pour tous. C'est par le dialogue qu'on y parviendra.

### Centre d'information de la Commission de la représentation électorale du Québec

915, boulevard Charest est  
Québec (Québec) G1K 7W9  
**(418) 643-9870**  
(frais virés acceptés)

## La carte de la démocratie



Commission de la représentation  
électorale du Québec

12

12

12

# provigain

## VIANDES

<b>BIFTECK DE RONDE</b> Tranche entière  <b>2.28</b> Economisez 1.00 la livre	<b>BIFTECK OU ROTI DE POINTE DE SURLONGE</b> Coupe de Boeuf Canada "A"  <b>2.78</b> lb
<b>ROTI DE GROUPE DE BOEUF</b> Entièrement désossé Coupe de Boeuf Canada "A"  <b>2.48</b> lb	<b>BOEUF HACHE MAIGRE</b>   <b>2.38</b> lb
<b>CUBES DE BOEUF</b> Pour rôtir  <b>2.38</b> lb	<b>BIFTECK DE BOEUF ATTENDRI</b> Coupe de Boeuf Canada "A"  <b>2.68</b> lb
<b>PAIN SIMILI POULET</b> Royal de Provigo  <b>1.09</b> lb	<b>SALAMI EN TRANCHES</b> Royal de Provigo  <b>1.69</b> lb
<b>SOUS-MARIN</b> De C.J.D.  <b>0.88</b> ch	<b>BOEUF FUME TRANCHE</b> Smoked meat 4 x 2 oz, de Coorsh  <b>2.25</b>

## FRUITS & LEGUMES

<b>POMMES SPARTAN</b> Grosseur 125 Produit de la C.B. Canada de fantaisie  <b>0.43</b> lb Economisez 0.25 la livre
<b>CAROTTES</b> Emballage de 5 lb Produit du Québec Canada no 1  <b>0.78</b> ch
<b>RADIS</b> Emballage de 1 lb Marque "Tem Cole" Produit de la Floride Canada no 1  <b>0.58</b> ch
<b>ORANGE A JUS</b> emballage de 5 lb produit de la Floride  <b>1.39</b>
<b>ECHALOTES</b> Produit des Etats-Unis  <b>0.25</b> ch

## PRODUITS PROVIGO

<b>THE</b> Orange pekoe Provigo emballage de 100 sachets  <b>1.79</b>	<b>CHAMPIGNONS ENTIERS</b> ou tranchés Provigo boîte de conserve de 10 oz  <b>0.93</b>	<b>FEVES</b> sauce tomates Provigo boîte de conserve de 14 oz  <b>0.46</b>	<b>MAIS EN GRAINS</b> de choix Provigo boîte de conserve de 12 oz  <b>0.42</b>	<b>SOUPE</b> poulet et nouilles Provigo emballage de 2 enveloppes  <b>0.38</b>	<b>MARGARINE</b> molle Provigo contenant de 2 livres  <b>1.47</b>
<b>CORNICHONS</b> sucrés Provigo bocal de 15 oz  <b>0.99</b>	<b>OIGNONS</b> marinés Provigo bocal de 12 oz  <b>0.99</b>	<b>BISCUITS</b> assortis Provigo emballage de 2 livres  <b>1.99</b>	<b>ASSORTIMENTS DE BONBONS</b> ou gélées géantes Provigo emballage de 250 g  <b>0.89</b>	<b>COUCHE</b> de jour Provigo emballage de 30  <b>2.99</b>	<b>SHAMPOOING</b> variété au choix Provigo contenant de 650 ml  <b>1.09</b>

# c'est tout choisi!

12

## EPICERIE

<b>PEPSI COLA</b> boisson gazeuse bouteille de 750 ml  6 pour <b>2.19</b> bouteille consignée Economisez 0.80	<b>FROMAGE TRANCHE</b> Canadien Kraft emballage de 8 oz  <b>0.89</b> Economisez 0.16	<b>FARINE</b> prêtamisée Provigo emballage de 3.5 kg  <b>1.63</b> Economisez 0.28
<b>CAFE</b> mouture régulière Chase & Sanborn emballage de 1 lb  <b>3.29</b>	<b>CHOCOLAT</b> instantané Nestlé Quik boîte de 2 lb  <b>2.33</b>	<b>BOISSONS</b> variété de saveurs Allen boîte de conserve de 48 oz  <b>0.65</b>
<b>JUS DE TOMATES</b> de fantaisie Bright boîte de conserve de 19 oz  <b>0.39</b>	<b>LAIT</b> instantané Bonlac emballage de 1.5 kg  <b>4.89</b>	<b>SOUPE</b> aux légumes Aylmer boîte de conserve de 10 oz  <b>0.27</b>
<b>SAUCE</b> pour poulet chaud Esta boîte de conserve de 14 oz  <b>0.35</b>	<b>POULET</b> désossé Esta boîte de conserve de 7 oz  <b>0.92</b>	<b>MAIS EN CREME</b> de choix Aylmer boîte de conserve de 14 oz  <b>0.42</b>
<b>POIS ET CAROTTES</b> ou pois verts assortis, de choix Aylmer boîte de conserve de 14 oz  <b>0.42</b>	<b>POUDING</b> variété de saveurs Laura Secord 4 contenants de 5 oz  <b>1.15</b>	<b>CHIPS</b> régulières Humpty Dumpty emballage de 200 gr  <b>0.89</b>
<b>MARGARINE DURE</b> ¼ lb Impérial emballage de 3 lb  <b>2.39</b>	<b>POIRES PARTLETT</b> de choix Aylmer boîte de conserve de 19 oz  <b>0.85</b>	<b>BISCUITS CHRISTIE</b> Fudgee-o ou Pirate emballage de 450 gr  <b>1.39</b>
<b>CEREALES</b> Pablum sobee emballage de 8 oz  <b>0.91</b>	<b>PIZZA DE LUXE</b> surgelée Mc Cain emballage de 15 oz  <b>1.89</b>	<b>GATEAUX SURGELES</b> chocolat ou fraise Sara Lee emballage de 369 g  <b>1.29</b>
<b>GAUFRES SURGELES</b> variété de saveurs Aunt Jemima emballage de 10 oz  <b>0.79</b>	<b>FRAISES TRANCHEES</b> surgelés Fraservale emballage de 15 oz  <b>1.09</b>	<b>TARTES AUX POMMES</b> surgelée Mrs Smith emballage de 26 oz  <b>1.55</b>
<b>SEL A GLACE</b> Sifto emballage de 10 kg  <b>1.49</b>	<b>GUIMAUVES</b> miniatures blanches Kraft emballage de 10 oz  <b>0.55</b>	<b>PAIN DE VIANDE</b> au poulet Spring Valley boîte de conserve de 12 oz  <b>1.19</b>
<b>NOURRITURE POUR CHIEN</b> bacon ou fromage Top Choice - emballage de 2 kg  <b>3.49</b>	<b>SAVON EN BARRE</b> variété de couleurs Lux emballage de 3 (format personnel)  <b>1.09</b>	<b>RECURANT</b> liquide Vim contenant de 250 ml  <b>0.79</b>
<b>EAU DE JAVEL</b> concentré Javex contenant de 128 oz  <b>1.29</b>	<b>DETERGENT LIQUIDE</b> "Mir" 2 contenants de 750 ml  <b>1.37</b>	<b>DETERSIF BLEU</b> pour la vaisselle Proviprix emballage de 2 kg  <b>2.09</b>

12

12

# Jagribecs en assemblée générale annuelle

(AP) Lors de l'assemblée générale annuelle de Jagribecs, tenue mercredi dernier à Beauceville et à laquelle assistait une centaine de jeunes producteurs agricoles ou en voie d'établissement, M. Rémi Bolduc, président de Jagribec, traça un bilan des activités réalisées pendant l'année 79 par la jeune association.

Il fit alors part de la journée agricole, tenue au parc de l'érable le 10 mars 79 et du projet jeunesse Canada au travail parrainé par Jagribecs sur la promotion des produits agricoles.

Il parla de la journée d'étude à la station agronomique à l'université Laval de St-Augustin. Cette journée

permet aux jeunes de prendre conscience des nouvelles techniques de production et des efforts déployés au développement de l'agriculture, en septembre ce fut l'épluchette de blé-d'Inde de Jagribecs de vivre une expérience enrichissante sur le plan humain et social. Le 19 octobre ce fut le voyage au centre d'insémination artificielle de St-Hyacinthe et chez M. Patrice Biron éleveur d'holstein.

Le 31 du même mois, la participation de l'organisme au congrès régional de la fédération de l'UPA de Québec-Sud, qui permit aux jeunes de s'impliquer davantage dans le monde agricole.

En novembre, l'organisme

participa aux journées provinciales de la relève agricole du M.A.A.Q. Enfin en décembre, ce fut la soirée sociale qui regroupa 204 personnes.

Outre ces activités à caractère régional, Jagribecs organisa une session de leadership, un voyage en France qui permettra à 18 jeunes de partir du 3 au 24 mars 80. Proposé par Jagribec à l'O.F.Q.J. le projet s'intitule "Les jeunes et l'agriculture en France".

Outre l'organisation de ces différentes activités régionales, les membres du conseil d'administration assurent un rôle de représentants des jeunes et de l'association à différents endroits et auprès de différents organismes;

c'est ainsi qu'une représentation des jeunes agriculteurs québécois fut assurée au congrès mondial des jeunes agriculteurs à Paris, au comité provincial des jeunes de l'UPA, au comité consultatif de Radio-Canada sur l'agriculture au comité de formation professionnelle agricole aux adultes de la CSRC, auprès du comité consultatif des jeunes à l'office Franco-Québécois pour la jeunesse et auprès des structures de l'UPA régionale.

Après avoir tracé le bilan des activités de cette première année d'opération M. Rémi Bolduc insista pour que les participants réfléchissent au thème de la prochaine



M. Rémi Bolduc, président de Jagribecs.

année "ON SE CONNAIT MAINTENANT ON BOUGE". Les membres décideront alors de poser des gestes précis pour améliorer les conditions d'établissement du financement, des relations pères-fils, des fermes dispo-

nibles, des productions diverses et de la formation pour s'établir.

Puis l'on passa à l'élection du président de l'association syndicale qui vit M. Rémi Bolduc reporté en poste en 80.

## À St-Anselme:

# Soirée des rois pour gens de l'Age d'Or

(JL) Le 13 janvier dernier, les gens de l'Age d'Or de St-Anselme ont eu l'occasion de se réunir au Pavillon de l'Age d'Or, pour célébrer la fête des rois.

Tous les participants ont pu se divertir au son de chants, de musique et d'histoires contées par l'abbé Ernest Arsenault, l'aumônier du club de l'Age d'Or.

On a procédé au choix d'un roi et d'une reine, M. Omer Moore et Mme Albert Lévesque. On a également dit

adieu aux souverains de l'année dernière, qui étaient M. Joseph Roy et Mme Marguerite Pouliot.

Beaucoup de prix de présence ont été attribués au cours de la soirée. Celle-ci s'est terminée par les traditionnelles parties de cartes.

Les membres de l'Age d'Or auront cependant l'occasion de se revoir le 22 mars, à l'occasion d'une soirée de l'Age d'Or qui aura lieu dans le cadre des fêtes du 150ième anniversaire de St-Anselme.



M. Omer Moore et Mme Albert Lévesque sont les souverains de cette année.

# Écho de l'Association Partage-Appalaches

(M.F.P.R.) L'Association de 'PARTAGE-APPALACHES', tiendra une importante réunion mardi le 19 février prochain, à la salle du CLSC de Lac Etchemin, qui se promet des plus intéressantes et enrichissantes.

Tous sont invités, où l'Abbé Raymond Drolet sera la personne ressource. La première partie de la conférence portera sur les familles monoparentales, alors que la deuxième partie sera réservée particulièrement à l'Abbé Drolet qui expliquera son travail apostolique auprès des drogués, alcooliques, etc. Pour les dames qui ne connaissent pas l'Abbé Drolet, vous pouvez être assurée que sa personnalité est des plus attachantes; c'est un prêtre qui possède la richesse

du don total de sa personne. Sa disponibilité est exceptionnelle et elle s'étend à toutes les catégories de gens dans le besoin.

C'est un prêtre qui a conquis la paix et la diffuse autour de lui. C'est un prêtre ouvert au monde de notre temps, à ses détresses physiques et morales. À son contact bienfaisant, tu te ressourceras de courage; ton mal fera moins mal. Tu auras des munitions suffisantes pour diviniser l'inlassable quotidien; des munitions pour améliorer ta qualité de vie et celle de tes frères les plus démunis.

N'oubliez donc pas cette soirée du mardi 19 février; c'est pour toi, c'est pour tout le monde!

**PHOTO DISCO**

# photo. disco

De la Promenade Etchemin Tél.: 625-8861

vous offre un choix de disques varié et à très bas prix du 13 au 23 février

Rég.: \$8.98 pour \$5.99



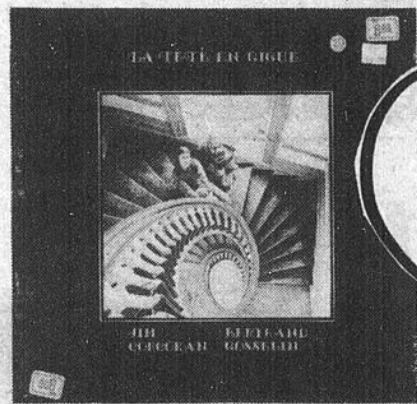
Rég.: \$8.98 pour \$3.99



Rég.: \$8.98 pour \$3.99



Rég.: \$8.98 pour \$5.99



Rég.: \$8.98 pour \$5.99



Rég.: \$8.98 pour \$5.99



Pourquoi ne pas en profiter pour un cadeau à l'être aimé...



Chez Vachon à Ste-Marie

## Des gâteaux fabriqués par ordinateur

par Jacques Légaré

La compagnie Vachon de Ste-Marie de Beauce est à mettre la dernière main à une chaîne de production presque entièrement automatisée et contrôlée par ordinateur. C'est ce que nous a appris M. Camilien Bolduc, le directeur du département de recherche et de développement chez Vachon inc., à l'occasion d'une conférence de presse qui avait lieu le 5 février dernier, au Restaurant du Roy, à Ste-Marie de Beauce.

La nouvelle section, qui a été construite au coût de 1,5 \$ million, est en fait la phase finale d'un projet de 5 \$ millions à 6 \$ millions. Ces améliorations feront passer la production de gâteaux à pâte feuilletée de 260 à 480 gâteaux à la minute. La chaîne de fabrication est longue de 180 pieds et occupe une surface de 11,000 pieds carrés.

Selon Vachon, une telle chaîne de montage constitue une première mondiale dans le domaine de la pâtisserie. Ce serait en effet la première fois qu'une chaîne de fabrication de pâtisseries de cette envergure serait automatisée de façon aussi complète.

Cette réalisation est le fruit d'une collaboration entre les ingénieurs de chez Vachon et une firme japonaise spécialisée dans les équipements de ce type. Quatre ingénieurs japonais sont encore à Ste-Marie et ils ne partiront pas avant que la dernière partie de la chaîne de montage soit en fonction, ce qui devrait prendre environ deux mois. Ceux-ci se disent impressionnés par le peuple québécois et sa vaillance à l'ouvrage.

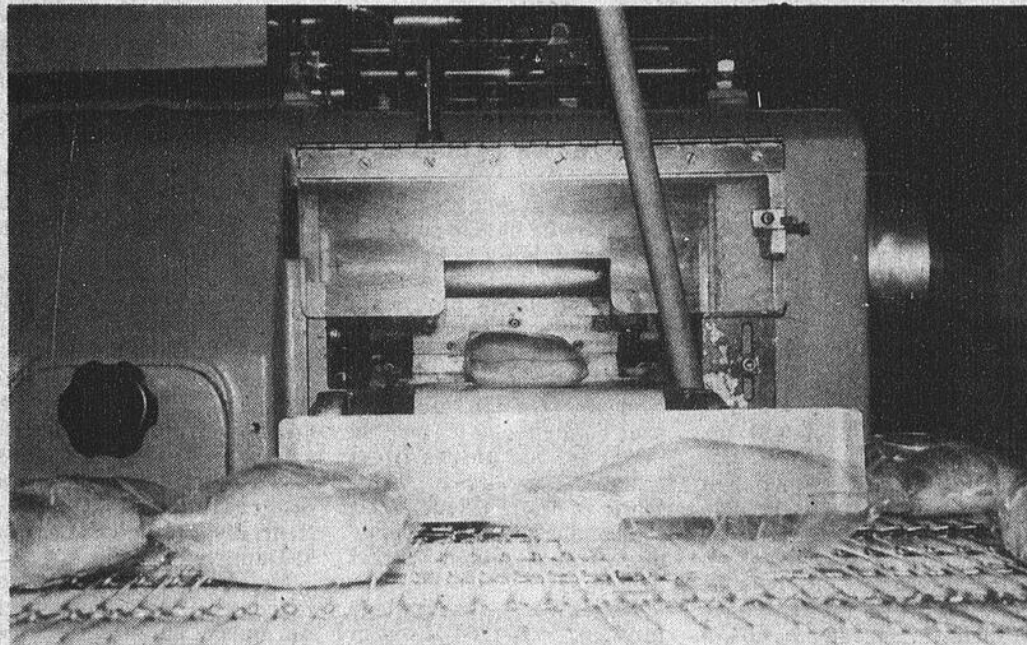
9 personnes travaillent déjà sur la nouvelle chaîne et 5 ou 6 autres viendront s'ajouter lorsqu'elle sera complètement en opération. Avec la fermeture de l'ancienne

chaîne, on se trouvera à diminuer le nombre total d'emplois de 3 ou 4. Cependant, M. Bolduc insiste pour signaler que cela n'est vrai qu'à court terme, puisque la compagnie prévoit créer 10 nouveaux emplois en 1980. La compagnie Vachon emploie présentement 1580 personnes, dont 1100 ou 1200 à Ste-Marie. **MANUTENTION EN VRAC DU SUCRE ET DE LA FARINE**

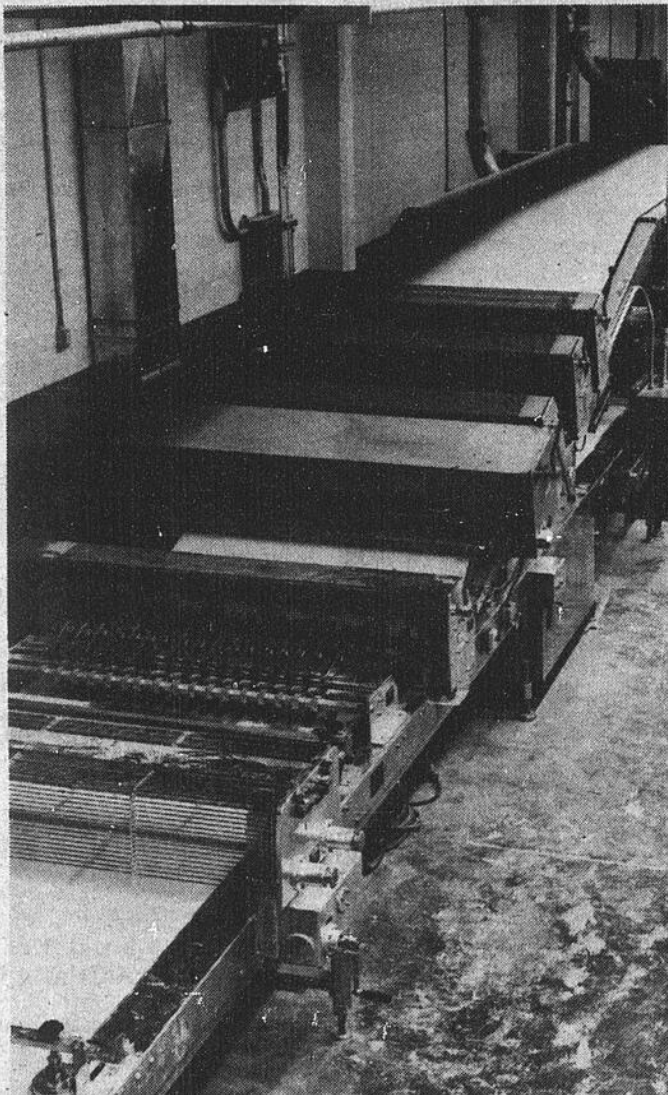
La compagnie Vachon

investit régulièrement 2 \$ millions par année et cette année le projet le plus important consiste à organiser la manutention en vrac pour le transport du sucre et de la farine.

Auparavant, les camions de livraison qui allaient à Montréal faisaient le voyage de retour avec des poches de sucre et de farine, mais la quantité de ces deux matériaux de base dont on a besoin est devenue trop grande et les



Chez Vachon, on produira bientôt 480 gâteaux feuilletés à la minute, tous enveloppés individuellement.



Une partie de la nouvelle chaîne de production.

camions ne peuvent plus suffire.

Il est donc apparu à la direction qu'il serait plus avantageux d'effectuer le transport de ces matières en vrac, dans des camions-citernes. On aura aussi à s'équiper en silos pour entreposer le sucre et la farine et à acheter une machine pour pulvériser le sucre. Les silos seront installés à l'arrière de l'usine, près du garage.

Le chiffre d'affaires a été de 80 \$ millions en 1979 pour la compagnie Vachon. Celui de la compagnie mère, Culinar, a dépassé le 100 \$ millions.

### Voici le représentant des services d'informations de la BFD.

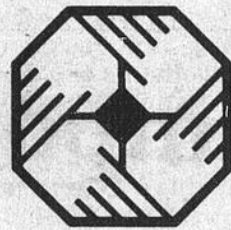
Il ne vise que le succès de votre entreprise.

Vous vous demandez peut-être si vous pouvez bénéficier d'un programme gouvernemental d'aide à l'entreprise? Si oui, voici l'homme tout désigné pour vous indiquer les programmes qui répondront le mieux à vos besoins et pour vous diriger vers les bureaux appropriés.



Michel Carrier

**BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT**  
SERVICES DE GESTION-CONSEIL  
113 ouest, Rue St-Georges  
Suite 106  
Lévis, Québec - G6V 4L2  
Tél.: (418) 837-0282

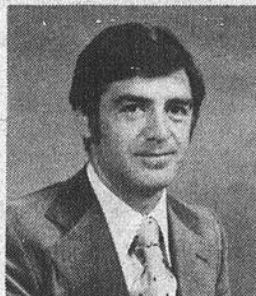


LES COOPÉRANTS  
assurance-vie  
assurance générale

**PLANIFIEZ VOTRE RETRAITE**  
dès maintenant et  
**DIFFÉREZ VOS IMPÔTS** avec

**ÉFAC**

- Un plan flexible
- un taux d'intérêt avantageux garanti pour 10 ans



Gervais Royer  
Ste-Justine  
Tél.: (418) 383-3260

Pour plus d'informations communiquez avec notre représentant

**Une protection solide**  
**Nous vous l'assurons!**

La Beauce vote l'homme



La Beauce vote Fabien

Les libéraux ont voté contre la pension à soixante ans. Ils ont voté contre le droit à une retraite décente pour nos vieillards. Les libéraux se moquent de vous.

**On vote pour le meilleur**  
**On vote pour Fabien**

Autorisée et payée par André Giguère, St-Jules, Beauce, agent officiel de Fabien Roy.

12

12

12

# Ligue de hockey détente Bellechasse Labatt

(FB) Pas beaucoup de changement au cours des dernières parties disputées dans la ligue de hockey Détente Bellechasse Labatt. Les meneurs conservent toujours leur avance en tête ne concédant aucun pouce de terrain à leurs adversaires alors que se profilent les éliminatoires.

Jeudi 19 janvier ramenaient à l'aréna de St-Anselme, le IPL St-Damien et l'équipe locale qui se sont livrés un véritable duel. Les buts de Gilles Ruel et de Régis Pelchat n'auront pas suffi à mener leur clan à la victoire et le IPL a du s'incliner 3-2. Denis Nadeau a mené l'atta-

que chez les vainqueurs avec une paire de buts le pointage étant complété par François Lacroix.

En deuxième partie du programme, le St-Lazare a survécu une leçon de hockey au St-Henri l'écrasant 9-2. Guy Nadeau et Gaétan Nadeau se sont valu chacun un truc du chapeau, les autres filets allant à Gilles Nadeau, André Morin et André Bilodeau. La riposte du St-Henri est venue de Arsène Blouin et Marcel Tremblay.

Toujours à St-Anselme le 20 janvier, le IPL St-Damien s'est de nouveau incliné, cette fois devant le Honfleur 5-3. René Chabot a abattu de

l'excellent travail pour le IPL se méritant les trois points du match. Raoul Vallières a marqué à trois reprises chez le Honfleur tandis que Marcel Dion franchissait deux fois la ligue du filet adverse.

Jeudi 24 janvier à l'aréna Régionale J.E. Métivier de St-Damien, le St-Anselme a vaincu le Armagh 6-3 alors qu'en deuxième partie du programme double, le St-Henri disposait du Perreault St-Damien 6-5.

Au cours de la première rencontre, Denis Nadeau et Normand Chabot ont été les figures dominantes avec respectivement 3 et 2 buts, l'autre allant à Daniel Breton.

Du côté de l'Armagh, Guy Fournier, Fernand Beaudoin et Yvon Marceau ont été les marqueurs.

Dans la partie opposant le Perreault au St-Henri, les filets des vainqueurs sont allés à Marcel Tremblay avec 3, ainsi qu'à Michel Labrie, Jacques Hébert et Michel Roberge. Pour le Perreault, les meilleurs ont été Réal Mercier avec un truc du chapeau, Guy Gosselin et Richard Levesque.

Les prochains matchs à l'affiche:

Jeudi 7 février: St-Lazare VS Perreault — Armagh VS IPL (à St-Damien) — Ste-Claire VS Honfleur — St-Henri VS St-Anselme (à St-Anselme).

Dimanche 10 février: Honfleur VS IPL à St-Damien — Perreault VS St-Anselme à St-Anselme

# Horaire Aréna Simon Nolet

Mardi 12 février:  
10 hres à 11 hres: Maternelle (s'il y a de l'école)  
1 hre à 2 hres: Ecole élémentaire (s'il y a de l'école)  
2 hres à 3 hres 30: Patinage familial 75¢  
4 hres à 5 hres: Patinage filles  
5 hres à 6 hres 30: Pee-Wee B  
6 hres 30 à 7 hres 30: Patineur  
8 hres à 9 hres 30: Ligue Commerciale Labatt Hôtel Drouin vs Marché Gagnon  
9 hres 30 à 10 hres 30: St-Léon  
10 hres 30 à 12 hres: Vétérans Lac Etchemin.

Mercredi 13 février:  
9 hres à 10 hres: Ecole élémentaire (s'il y a de l'école)  
10 hres à 11 hres 30: Ecole Notre Dame (s'il y a de l'école)  
2 hres à 3 hres 30: Hockey libre \$1.25  
4 hres à 5 hres: Patinage garçons  
5 hres à 6 hres 30: Atome A  
6 hres 30 à 7 hres 30: Novice  
7 hres 30 à 9 hres: Bantam  
9 hres à 10 hres 30: Semi-finale Ligue Locale Molson Hôtel du Lac et B. R. Simard vs B. Dupont Autos  
10 hres 30 à 12 hres: Semi finale Ligue Locale Molson St-Odilon vs Hôtel Le Manoir.

Jeudi 14 février:  
2 hres à 3 hres 30: Patinage familial 75¢  
4 hres à 5 hres: Patinage filles  
5 hres à 6 hres 30: Pee-Wee A et B  
6 hres 30 à 7 hres 30: Atome B  
7 hres 30 à 9 hres: Midget  
9 hres à 10 hres 30: Vétérans Lac Etchemin  
10 hres 30 à 12 hres: Ligue Commerciale Labatt Hôtel Drouin vs Hôtel du Lac

Vendredi 15 février:  
9 hres à 10 hres: Ecole élémentaire (s'il y a de l'école)  
10 hres 30 à 11 hres 30: Ecole élémentaire (s'il y a de l'école)  
2 hres à 3 hres 30: Hockey libre \$1.25  
5 hres à 6 hres: Atome A  
6 hres à 7 hres 30: Bantam et Midget

7 hres 30 à 9 hres: Patinage artistique  
9 hres à 12 hres: Rencontre Québec vs Hôtel Bellevue.  
Samedi 16 février:  
8 hres à 9 hres: Patineur  
9 hres à 12 hres 30: A louer  
12 hres 30 à 2 hres: Hôtel Bellevue  
2 hres à 4 hres: Ligue ballon-balai  
4 hres à 5 hres: A louer  
5 hres à 6 hres 30: Vétérans de Beauce  
6 hres 30 à 7 hres 30: Ballon balai Lingerie Etchemin  
7 hres 30 à 9 hres 30: Réservation Club Aramis  
9 hres 30 à fermeture: A louer

Dimanche 17 février:  
8 hres 30 à 10 hres: Atome St-Damien vs Lac Etchemin  
10 hres à 1 hre 30: A louer  
2 hres à 5 hres: Rencontre Hôtel Bellevue  
5 hres à 6 hres 30: Bantam Ste-Justine vs St-Odilon  
6 hres 30 à 8 hres: Pee-Wee Ste-Justine vs Lac Etchemin  
8 hres à 10 hres: Patinage libre

Lundi 18 février:  
2 hres à 3 hres 30: Hockey libre \$1.25  
4 hres à 5 hres: Patinage garçons  
5 hres à 6 hres 30: Atome B  
6 hres 30 à 7 hres 30: Novice  
7 hres 30 à 9 hres: Pee-Wee  
9 hres à 10 hres 30: Semi-finale Ligue Locale Molson Hôtel Le Manoir vs St-Odilon.  
10 hres 30 à 12 hres: Ligue Commerciale Labatt Hôtel Drouin vs Marché Gagnon.

## Une épargne-impôt à rendement supérieur

# 13%

Taux garanti dépôts 5 ans, minimum \$500. Intérêts crédités annuellement.

Taux sujet à changement.

Prenez le temps de rencontrer un conseiller en régimes d'épargne-retraite de la Caisse d'Économie

Les conseillers financiers de la Caisse d'Économie vous diront comment vous pouvez tirer le meilleur profit de vos épargnes en les investissant dans l'un des 2 types de placements que nous offrons:

L'épargne-retraite à terme: 13%

L'épargne-retraite à demande: 12¼%

Les placements à capital et intérêts garantis/intérêt composés annuellement.

L'épargne-impôt: Les sommes que vous versez dans votre régime retraite sont déductibles de votre revenu imposable.

Agissez maintenant:

Évitez les choix précipités de dernière minute et prenez rendez-vous avec nos conseillers en régimes-retraite de la Caisse d'Économie.

**Caisse d'Économie Etchemin,**  
264, 2ième Avenue,  
Lac Etchemin, Tél.: 625-8261



## AVIS AUX MEMBRES de la Caisse d'Économie Etchemin

Sujet: **Changement de Système Informatique, N.C.R. pour SIC**

Veillez prendre avis que la Caisse d'Économie Etchemin sera fermée vendredi le 15 février 1980 à compter de 12:00 hres A.M. et lundi le 18 février 1980 toute la journée. Nous sommes assurées de votre collaboration face à ces changements.

Denis Tanguay, directeur.

# La nouvelle loi de protection du consommateur

(2e partie)

Voici la suite du résumé concernant la nouvelle loi de Protection du Consommateur qui entrera bientôt en vigueur.

L'article de la semaine dernière comprenait les points couvrant les contrats de crédit et les contrats relatifs aux automobiles et aux motocyclettes usagées.

## 5- LOUAGE DE SERVICES À EXÉCUTION SUCCESSIVE

Cette section couvre les organismes ou commerçants qui offrent différents types de cours moyennant rémunération. Notez bien que les commissions scolaires, les C.E.G.E.P., universités, ministères et corporations municipales ne sont pas couverts par ces articles.

La loi couvre les contrats passés avec de telles institutions et elle précise les modalités qui s'y

rattachent.

### A- Le contrat

—Celui-ci doit être fait par écrit et indiquer tous les éléments relatifs au service offert (noms et adresses, coûts, lieu, nombre d'heures, modalités de paiements, etc...)

—Une copie de ce contrat doit être fournie au consommateur.

### B- Le taux

—Le taux horaire à la journée ou à la semaine ne peut être modifié pendant la durée du contrat.

C- Le commerçant ne peut percevoir de paiements du consommateur avant de commencer à exécuter son obligation.

D- Le consommateur peut résilier le contrat en tout temps à sa discrétion. Si celui-ci est résilié avant que le commerçant ait commencé à donner son service, cela se fait sans perte pour le consommateur.

Les studios de santé doivent se conformer sensiblement aux mêmes

règlements. Par contre, les contrats avec les studios de santé ne doivent pas dépasser un an.

## 6- PRATIQUES DE COMMERCE

On y définit les pratiques interdites pour les commerçants, manufacturiers et publicitaires:

- publicité trompeuse
- non respect des garanties
- faux rabais
- altération du totalisateur d'une automobile
- publicité adressée au moins de 13 ans.

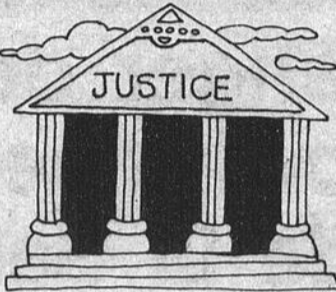
On y définit aussi certaines règles à suivre:

- indiquer clairement et lisiblement sur chaque bien son prix de vente
- identifier clairement le commerce dans un message publicitaire
- indiquer le taux de crédit et les modalités de crédit.

## 7- INFRACTIONS ET PEINES

Pour les individus, les amendes prévues vont de \$100. à \$5,000. Pour les

corporations, les amendes vont de \$500. à \$50,000. En cas d'infraction subséquente, les amendes sont doublées et on prévoit des peines d'emprisonnement.



## 8- L'OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

La loi définit la composi-

tion, les droits et pouvoirs de l'Office et de ses membres. Elle indique aussi qui doit détenir un permis et les modalités d'application de ce permis.

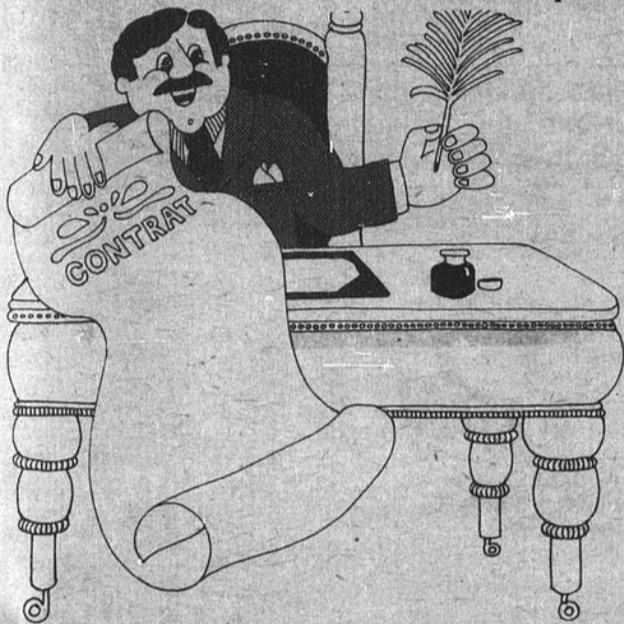
La nouvelle loi couvre plus de 360 articles. Il n'est donc pas facile de la résumer en quelques pages.

Si vous êtes intéressés(ées) à obtenir plus d'information sur cette loi ou à organiser une rencontre dans votre municipalité sur ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec votre C.L.S.C.

GILLES BOULET  
C.L.S.C.  
LAC ETCHEMIN  
TÉL.: 625-8001

## NOUVELLE LOI DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

SI VOUS VOULEZ ORGANISER UNE RENCONTRE OU AVOIR PLUS D'INFORMATION SUR LA NOUVELLE LOI DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR, CONTACTEZ GILLES BOULET AU C.L.S.C. À 625-8001.  
LA LOI DOIT ENTRER EN VIGUEUR AU MOIS DE MARS.



# Es-tu dans une situation de grossesse imprévue?

Si oui, la Clairière de Québec peut probablement répondre à tes besoins.

## C'EST QUOI LA CLAIRIÈRE DE QUÉBEC?

C'est un centre d'accueil de type familial subventionné par le Ministère des Affaires Sociales qui offre des services internes et externes à celles qui en ont besoin.

## C'EST POUR QUI?

Ce centre offre ses services à toute femme en difficulté à cause d'une maternité non désirée ou non planifiée. Cette femme est célibataire, séparée ou divorcée; indécise concernant la poursuite de sa grossesse, en situation de grossesse, ou a déjà accouché.

Le centre s'intéresse aussi à celles qui ont

besoin d'un certain retrait de leur milieu familial ou social en vue de se rebâtir une vie plus satisfaisante.

## QU'EST-CE QU'ON FAIT?

1) Le personnel offre à chacune le support dont elle a besoin lors de décisions importantes à

cours de préparation à l'accouchement, d'éducation de l'enfant, d'artisanat, d'art plastique, d'art culinaire, etc.

3) Une aide est assurée au niveau des démarches à faire pour réorganiser sa vie avec ou sans son enfant (recherche d'un emploi, d'un logement).



prendre ou de problèmes à résoudre.

2) Il y a une programmation à laquelle chacune peut participer, qu'elle soit résidente ou qu'elle soit externe: ex.: des

## COMMENT ENTRER EN CONTACT AVEC NOUS?

Il s'agit tout simplement de téléphoner à 681-7734 ou de venir nous rencontrer à

230 Marie de l'Incarnation à Québec. Il nous fera plaisir de vous répondre.

LA CLAIRIÈRE DE QUÉBEC

## POSTE D'INFIRMIER(E)

Le CLSC de Lac Etchemin est à la recherche d'un(e) infirmier(e) en remplacement d'un congé maternité. La personne choisie sera intégrée à l'équipe du personnel infirmier et aura à dispenser des soins curatifs et préventifs et ce, plus particulièrement à Lac Etchemin.

Ce poste est disponible à compter du 1er mars 1980.

### EXIGENCES

- Expérience clinique minimale d'un (1) an.
- Posséder une automobile.
- Etre membre en règle de l'OTIQ.

### RÉMUNÉRATION

Selon la convention collective en vigueur dans le réseau des Affaires sociales (CSN).

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 22 février 1980 à 17.00 heures à l'adresse suivante:

CLSC DE LAC ETCHEMIN  
C.P. 428,  
LAC ETCHEMIN, DORCHESTER, QUÉ.  
GOR ISO

A l'attention de M. Claude Jobin,  
adjoint administratif.

## MESSAGE IMPORTANT POUR LES GENS DE ST-CAMILLE ET STE-SABINE

Vous pouvez maintenant faire appel aux services du bureau des Petites Créances de Lac Etchemin.

Selon le découpage des districts judiciaires, vous devriez normalement faire affaire à St-Raphaël ou Montmagny.

Après vérification auprès de la Cour des Petites Créances et du Ministère de la Justice et à cause de votre situation géographique, vous avez le droit d'aller dans le district de votre choix.

Vous pouvez donc utiliser les services judiciaires les plus près de chez vous!

Gilles Boulet  
C.L.S.C. Lac Etchemin

# COOP : COOPRIX ::::

D'où nous vient cette coutume  
d'échanger des messages  
d'ordre sentimental  
lors de la Saint-Valentin?

**Maïs en crème de choix  
Aylmer**  
bte 14 oz **36**

**Soupe aux tomates  
Heinz**  
bte 10 oz **23**

**Café instantané avec  
chicoré  
Encore**  
bocal 8 oz **5.19**

**Yogourt Silhouette fruits  
assortis  
Delisle**  
cont 500 g **.87**

**Biscuits soda premium  
Christie salés,  
non salés,**  
bte 900 g **1.85**

**Cristaux Quench**  
Saveurs assorties  
bte 660 g bte 614 g  
**1.69**

**Fromage tranché  
"singles" Kraft**  
8, 12 tranches,  
cel 8 oz **.92**

**Margarine molle  
Blue Bonnets**  
cont 2 lb **1.54**

**Margarine dure  
Bleu Bonnets**  
cont 3 lb **2.19**

**Serviettes de table  
arc-en-ciel  
Scott**  
pqt 180' S **1.29**

**Nourriture pour chats  
9-Lives  
Assorties**  
bte 6.5 oz **.30**

**PRODUITS COOP**

**Macédoine de choix  
Coop**  
bte 19 oz **38**

**Jus de tomates de fantaisie  
Coop**  
bte 10 oz **27**

**Beurre de caramel  
Coop**  
cont 400 g **55**

**Ketchup rouge  
Coop**  
bte 25 oz **93**

**Linges tout-usage  
Chiffons J**  
bte 20' S **2.24**

**Adoucisseur pour  
tissus Bounce**  
bte 40' F **2.49**

**Nettoyeur liquide odeur  
de pin Lestoll**  
bte 15 oz **.73**

**Cire liquide  
Clair Plus**  
bte 46 oz **3.99**

**Nettoyeur à évier  
Plombex**  
bte 455 mL **3.37**

**Assiettes protectrices  
Burner Saver**  
petites, bte 10' S larges, bte 6' S **.85**

**Céréales froides  
Weetabix**  
bte 400 g **.89**

**Fèves au lard avec sauce  
tomates Heinz**  
bte 8 oz **.33**

**SANTÉ & BEAUTÉ**

**Rince-bouche  
Lavoris**  
bte 500 mL **1.74**

**Shampooing pour bébés  
Johnson**  
bte 225 mL **1.57**

**Cure-oreilles  
Q'Tips**  
bte 400' S **1.89**

**ÉPICERIE**

**Hulle d'arachides  
Planter's**  
bte 1L **3.04**

**Farine tout-usage  
Five Roses**  
sac 10 kg **5.79**

**Détergent en poudre  
Tide**  
bte 6L **2.99**

**Papier de toilette  
Royale**  
blanc, pqt 8 rlx **2.49**

**Détergent liquide à  
vaisselle  
Mir**  
carton 2/750 mL **1.36**

**Salade de fruits de  
fantaisie  
Del Monte**  
bte 19 oz **.75**



**Beurre d'arachides  
Skippy super croquant,  
crémeux,**  
boc 500 g **1.12**

**Papiers mouchoirs  
Scotties**  
couleurs assorties  
bte 200' F **63**

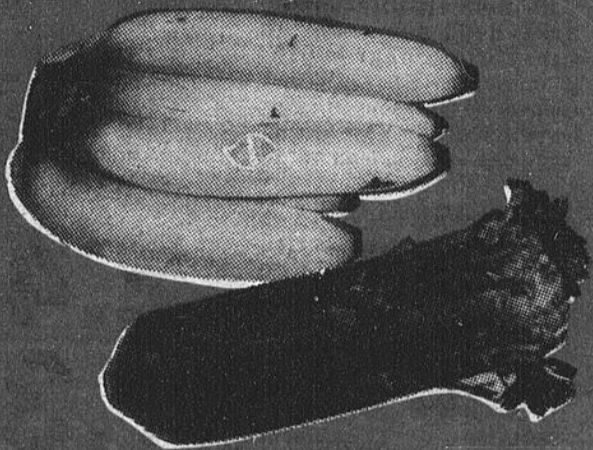
En vigueur du 13 au 16 février 1980. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

à vos magasins COOP suivants

S. COOP A. ST-CYPRIEN  
Cté Dorchester

COOP STE-JUSTINE  
Cté Dorchester

# FRUITS & LÉGUMES



## Céleri

Produit Floride  
gr : 24  
Canada no 1

chacun **38**

## Bananes "Dôles"

Produit importé

lb. **28**

## Concombres

Produit E.U.A.  
gr : 24 Canada no 1

chacun **28**

## Ananas "Dôle"

Produit Honduras  
gr : 12

chacun **88**

## L'ORIGINE DE LA SAINT-VALENTIN

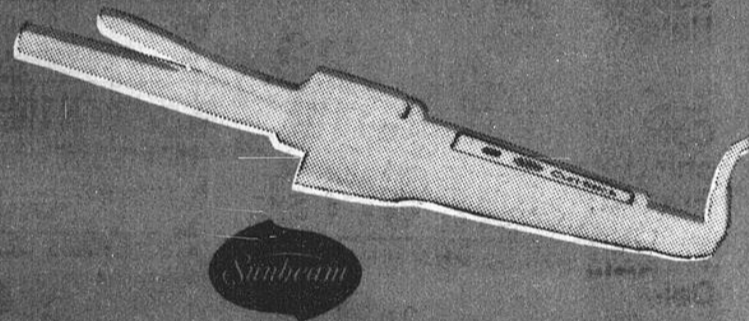
Cette coutume remonte à plus de cinq siècles. Quant à l'origine de la tradition, on accepte généralement la légende des lupercales : fêtes annuelles célébrées dans l'ancienne Rome en l'honneur du dieu Luper-cus, protecteur des champs et troupeaux, et impliquant aussi la déesse de l'amour.

L'échange des sangs n'étant pas, entre hommes et femmes, une pratique courante, on eut recours, dès le XVIe siècle, à un substitut : l'échange de symboles. Les coeurs en papier étaient nés. Aujourd'hui, nous succom-bons sous l'avalanche des coeurs en chocolat.

## NON-ALIMENTAIRE

### Fer à friser \* Sunbeam

CW20



Chaque **9.49**

\* Disponible sur commande

# VIANDES

CES ITEMS SONT DISPONIBLES DANS LES COOPÉRATIVES AYANT UN SERVICE DE BOUCHERIE.

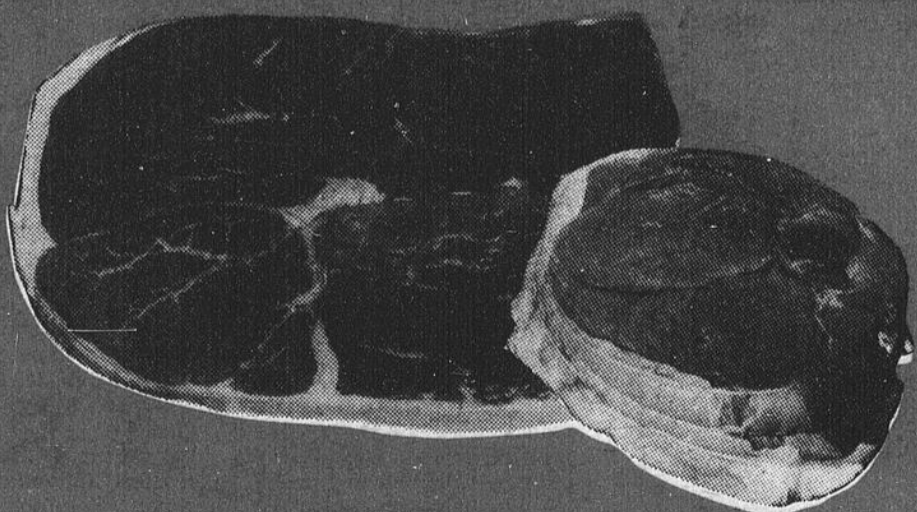
- Bifteck de ronde
- Rôti de croupe

Boeuf cat. A Ruban Rouge

lb. **2.43**

- Rôti de pointe surlonge
- Bifteck attendri

lb. **2.89**



Épaule de porc fumé  
Tallefer

lb. **93**

Saucisses fumées V.P.  
Tallefer

pqt 16 oz **1.19**

Bacon V.P.  
J.M. Schneiders

pqt 16 oz **1.49**

1/2 jambon à l'ancienne  
J.M. Schneiders

lb. **3.19**

Cretons  
Bilopage

cup 10 oz **1.49**

Pâté gourmet au boeuf  
Bilopage

300 gr. **1.55**

En vigueur du 13 au 16 février 1980. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

à vos magasins COOP suivants

COOP ST-LUC DE DIJON

Cté Dorchester

COOP STE-GERMAINE

Cté Dorchester

12

12

12

## En bref...

### Frampton

(J.L.) La séance du conseil municipal du 4 février à Frampton a permis la nomination de M. Eddy Marcoux, comme un garde-feu. Rappelons que la résolution pour appuyer la demande de la compagnie Transport Sécurité avait déjà été acceptée, lors d'une séance spéciale du conseil, au milieu du mois de janvier.

### Ste-Claire

(J.L.) Le conseil municipal de Ste-Claire a résolu de faire une demande au ministère des Transports pour l'élargissement du boulevard Bégin (route 277) à la hauteur du village. Une autre séance du conseil était prévue pour lundi le 11 février.

### Ste-Marguerite

(J.L.) A Ste-Marguerite, on a délivré cinq permis de construction, pour un total de \$52,200. Quatre de ces permis visaient la rénovation de bâtisses tandis que l'autre était pour une construction,

proprement dite.

Le conseil municipal a également permis de nommer M. Clément Giroux comme garde-feu et d'appuyer la résolution de Transport Sécurité.

### St-Isidore (village)

(J.L.) La municipalité du village de St-Isidore a décidé d'adhérer à la Société d'Expansion Economique de la Nouvelle Beauce. Cette décision a été prise lors du conseil municipal du 4 février dernier.

Le conseil a également

donné son accord à une entente survenue avec le conseil municipal de la paroisse, comme quoi chaque municipalité paiera 50% de ce qu'il en coûtera pour acheter ou faire construire un nouveau garage pour les équipements d'incendie.

### St-Anselme (village)

(J.L.) La municipalité de St-Anselme n'a pas encore décidé définitivement quelles soumissions seront acceptées pour l'achat d'un camion-compacteur qui servira au transport des vidanges. Ence qui concerne les bennes à rebus, la municipalité a déjà marqué sa préférence pour la plus basse soumission, qui est celle de la compagnie S.M.I., à 17 417\$. Deux autres soumissions avaient été faites pour des bennes à chargement arrière, en plus d'une soumission pour une benne à chargement de côté.

Cinq soumissions ont été faites pour des camions à essence, et trois pour des camions "diézel". Les deux soumissions retenues portent sur des camions "diézel". Ce sont celles de Martin Auto inc., à 27,900\$ et de Paré Auto Fils Ltée, à 29,488,92\$.

### Ste-Hénédine

(J.L.) La municipalité de Ste-Hénédine soumettra une demande au ministère de l'environnement pour le drainage des cours d'eau le Bras et la Fossette. Le drainage du cours d'eau le Bras affecterait 5 propriétaires riverains, tandis que ce nombre est de 6 pour la Fossette.

La municipalité appuie aussi deux demandes de subventions pour le programme PAREL, qui vise à rénover des maisons. Ce sont les demandes de Mme Marie-Ange Boutet-Bilodeau et de M. Henri Royer.

M. Michel Turcotte et Normand Plante se sont vu accorder des permis de construction, alors que la ferme Dumas inc. avait la permission d'agrandir sa maternité.

On a également appuyé la résolution de Transport Sécurité et reconduit dans ses fonctions le garde-feu, M. Yvon Laliberté.

### St-Isidore (paroisse)

(J.L.) Le conseil municipal de la paroisse de St-Isidore a accepté d'acheter le garage de Roland Gourde, pour servir de poste à incendie, conjointement avec la municipalité village. Le contrat n'est cependant pas encore signé entre les trois parties et on doit attendre l'acceptation du ministère des affaires municipales.

Les états financiers de la municipalité ont été déposés à l'occasion de la dernière réunion du conseil. La municipalité a touché des revenus de 185 928\$ et encouru des dépenses de 160 690\$. On a donc un surplus de 25 238\$ en comptant ce qui restait de 1978. Les états financiers de 1979 ont évidemment été approuvés le conseil.

Le conseil a également résolu de faire des représentations auprès du quotidien Le Soleil, afin que ce journal soit livré le jour-même, et non pas avec une journée de retard, comme c'est le cas présentement.

# PARLONS DE NOTRE REGION..

## Fuite à l'usine de pompage de St-Malachie

(J.L.) Du mercredi, 6 février à la nuit du samedi au dimanche, le réseau d'aqueduc de la municipalité a fonctionné à une fraction seulement de sa capacité, ce qui fait qu'on a même dû couper l'eau aux abonnés pendant quelque temps aux abonnés, pour permettre au réservoir de se remplir.

On avait d'abord cru à une fuite dans le réseau de distribution. La façon de procéder devait alors être de couper l'eau systématiquement à toutes les sections du réseau une après l'autre, pour parvenir à localiser la fuite. Ce fut fait, mais sans succès. Les autorités municipales ont alors émis l'hypothèse que les pertes d'eau pourraient être causées par le fait que plusieurs abonnés laissent constamment couler de l'eau,

pour éviter que les tuyaux gèlent.

On s'est quand même procuré un appareil spécialement conçu pour détecter les fuites. C'est cet appareil qui a permis de détecter une importante fuite tout près de l'usine de pompage, entre celle-ci et les réservoirs. On a réparé temporairement la fuite mais il faudra attendre l'arrivée de certaines pièces pour pouvoir procéder à la réparation définitive.

Les réparations ont été terminées vers environ 4 hres a.m. dimanche matin, au grand plaisir du maire et de l'employé municipal, qui ont passé une semaine mouvementée. L'incident aurait fait perdre entre 100 000 et 200 000 gallons d'eau à la municipalité.

### St-Malachie

## Conseils municipaux

(J.L.) Lors de son assemblée du 4 février, le conseil municipal de St-Malachie a décidé de faire une demande au ministère de l'environnement pour que celui-ci règle le problème de citoyens de St-Malachie qui chaque printemps, sont incommodés par les glaces de la rivière Etchemin. Les glaces incommoderaient plus particulièrement deux citoyens: M. Paul Ruel et Jean-Marie Dion.

Des démarches ont déjà été entreprises en ce sens, mais sans succès. Le secrétaire municipal, M. Guy Bourgault, estime cependant que les choses pourraient être différentes cette fois-ci puisque le ministère de l'Environnement, qui s'occupe maintenant de ces cas (avant c'était celui des Richesses naturelles) offre un programme spécial pour les victimes de dégâts dont la cause est naturelle.

Par ailleurs, le conseil a décidé l'augmentation des tarifs d'aqueduc et d'égout de 150\$ à 200\$. Les utilisateurs

saisonniers verront leur tarif augmenter dans les mêmes proportions.

Une demande sera soumise au ministère des Transports, en vue de l'élargissement de la côte de la Crapaudière, à St-Malachie, par le conseil municipal.

Le conseil a voté son appui au conseil d'administration du Sanatorium Bégin dans sa demande pour l'obtention d'une unité de gériatrie. Il n'y a présentement pas d'endroit spécialisé dans les soins aux personnes âgées dans la région.

La municipalité appuie également la demande de la compagnie d'autobus Transport Sécurité, afin que le ministère des transports fasse une étude approfondie sur la façon de maintenir le système d'autobus dans la région.

Enfin, il est à noter que le bureau du secrétaire municipal sera fermé le 19 février, puisque ce dernier participera à une journée d'information sur la nouvelle fiscalité municipale.

À Ste-Claire:

## André Ouellet parle de production laitière

Par Jacques Légaré

L'ex-ministre des approvisionnements, M. André Ouellet, s'est servi de l'exemple de la Coopérative laitière du sud pour faire valoir aux gens de Ste-Claire les mérites du travail en équipe et l'utilité de la Commission canadienne du lait.

C'est à l'occasion d'une assemblée politique libérale au Parc municipal de Ste-Claire que M. Ouellet s'est adressé à quelque 200 citoyens de Ste-Claire et des environs. L'assemblée a eu lieu mercredi le 6 février et en plus de M. Ouellet, on a pu entendre Louis-Philippe Lacroix, Jean Richard, Raymond Savard et bien sûr, le candidat dans Bellechasse, M. Alain Garant.

M. Ouellet a souligné que la Commission canadienne du lait participait au travail d'équipe qui permet à la Coopérative laitière du sud d'exporter 1 million de petites boîtes de lait concentré par jour au Nigéria. Il a en outre présenté son parti comme le parti le plus proche des agriculteurs de tout le Canada, donnant comme exemple le programme agricole libéral. M. Ouellet a entre autres affirmé la croyance du parti en un salaire minimum garanti pour l'agriculteur. Le programme agricole libéral comprend 14 points, dont 10 sont en faveur des agriculteurs et quatre visent à protéger le consommateur de produits agricoles. M. Ouellet a accusé le parti Créditiste en général et Adrien Lambert en particulier de ne pas participer aux débats sur l'agriculture à Ottawa.

Parlant du candidat Alain Garant, l'ex-ministre a fait remarquer qu'il n'est pas toujours facile de parler à la population et qu'il ne faut pas "juger les hommes politiques à l'éclat de voix qu'ils peuvent avoir". Selon M. Ouellet, un candidat comme Alain Garant pourrait être très utile au parti en s'intégrant à l'équipe libérale.

### POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Le candidat libéral dans Bellechasse, M. Alain Garant, a énoncé la politique énergétique de son parti, qui comprend quatre points.

Le premier élément d'une politique énergétique libérale est de déterminer un prix spécifiquement canadien. Les libéraux refusent donc de faire grimper le pétrole jusqu'au prix mondial parce qu'un tel prix ne tient pas compte de nos ressources énergétiques.

Les libéraux désirent également assurer la sécurité énergétique du Canada. Cela devrait se faire d'une part en augmentant le potentiel énergétique du Canada, et d'autre part en assurant des approvisionnements de l'extérieur. Selon les libéraux, la société Pétro-Canada est essentielle à une telle politique et ils envisagent d'accroître le rôle de cette société.

Le troisième point de la politique énergétique des libéraux est d'élaborer un développement énergétique mieux équilibré. À cette fin, on cesserait de vendre du gaz naturel aux États-Unis.

Enfin, le parti libéral propose d'accroître la propriété et le contrôle canadien dans le secteur de l'énergie.

En plus de parler d'énergie, M. Garant a repris les thèmes favoris de sa campagne. Il a parlé par exemple d'affiliation du Parti Créditiste au parti Québécois et des gaffes de M. Clark.

L'ex-whip en chef du parti libéral du Québec, M. Louis-Philippe Lacroix, avait auparavant adressé la parole à la foule. Ce dernier a entre autres critiqué l'indécision des créditistes dans le débat constitutionnel et a incité les gens à aller voter. "Les mauvais gouvernements", a-t-il dit, seront toujours élus par ceux qui s'abstiennent de voter".

Le député de Verdun, M. Raymond Savard, était également venu donner un coup de main au candidat

Alain Garant dans Bellechasse. Il a déclaré avoir été à même de se rendre compte de quelques problèmes de la région, en parlant avec les gens de Montmagny. Dans le langage coloré qui est le sien, il a exprimé la grande utilité que pourrait avoir le candidat de Bellechasse au sein de l'équipe libérale. Il a ensuite ajouté qu'il veillerait personnellement à ce que ce dernier n'oublie pas ses devoirs de député, une fois élu. Il s'est ainsi déclaré "garant de Garant".

Enfin, l'ancien candidat libéral dans Bellechasse, M. Jean Richard, a vanté la qualité du discours et la justesse des idées d'Alain Garant. Il s'est de plus montré confiant dans la victoire des Libéraux, étant

donné que le candidat libéral vient d'une famille bien connue dans le comté. M.

Richard fait remarquer que lui-même, étant étranger au comté, avait quand même

réussi à attirer 44% des voix aux dernières élections.



M. André Ouellet avait apporté une boîte de lait condensé pour illustrer ses propos.

# PARLONS DE NOTRE REGION..



Alain Garant a parlé d'énergie.

12

12

12

# "Les hauts taux d'intérêt que nous connaissons actuellement, sont un véritable cancer pour notre économie"

(FB) Une soixante de personnes s'étaient réunies dimanche après-midi dernier au Théâtre de St-Damien, pour répondre à l'invitation de leur député sortant M. Adrien Lambert. L'assemblée était présidée par le maire d'Armagh celui de St-Damien n'ayant pu se rendre pour cause de maladie. Après

un court mot de bienvenue, M. Breton a cédé la parole à M. Pierre Hamel, ex-candidat créditiste dans St-Maurice aux élections de mai dernier. Dans son bref exposé, M. Hamel a souligné l'excellent travail effectué par M. Lambert à Ottawa, disant de lui qu'il est la figure représentative de Bellechasse et des

valeurs humaines et sociales. Fort de son jeune âge, il n'a que 25 ans, il a exhorté les jeunes à s'impliquer en politique active et à ne pas avoir peur de s'intégrer à un parti tel le Crédit Social qui est bien loin d'être mort. Prenant ensuite la parole, M. Adrien Lambert, dans la verve bien colorée qu'on lui

connaît, a exposé les politiques de son parti en matière d'agriculture, d'économie et de sécurité sociale. Le Crédit social a toujours lutté pour permettre aux agriculteurs de s'assurer un revenu convenable. Maintenant que c'est chose faite, c'est le consommateur qu'il se propose d'aider. Les coûts des denrées tirées de l'agriculture sont si élevés, que les consommateurs canadiens devraient avoir droit de percevoir un escompte lorsqu'ils se procurent ces produits. Cet escompte entraînerait des déboursés supplémentaires pour le gouvernement, mais la Banque du Canada pourrait être impliquée pour combler les coûts.

"Il y a quelques années, les gens disaient que nous étions fous de vouloir faire distribuer le lait gratuitement dans les écoles. Maintenant que c'est chose faite, ils se rendent bien compte que notre idée n'était pas aussi folle que cela. Nous avons ici tout ce qu'il nous faut pour devenir auto-suffisant en matière d'agriculture et c'est ce que nous devons viser."

"Le cancer de l'économie canadienne, ce sont les hauts taux d'intérêt que nous imposent les banques à chartres. Ce sont elles qui font gonfler l'inflation et déprécier notre dollar. Ce n'est pas le pouvoir politique qui dirige au Canada mais le pouvoir monétaire... Le système financier est détraqué et il est grand temps qu'il soit réformé." C'est en ces termes que M. Lambert a qualifié notre économie. Ce que son parti propose pour remédier à cette situation, serait de faire amender la loi de la Banque du Canada, la rendant ainsi

capable d'effectuer des prêts à long terme auprès des différents paliers de gouvernement. Ces prêts pourraient même aller jusqu'à 60 ans au besoin. De plus, cette banque étant la nôtre, ces taux d'intérêt ne devraient être supérieurs à ses frais d'administration soit 1½% et 2%. La dette nationale a augmenté de 50 milliards au cours des dix dernières années et le nombre de chômeurs de un million. Laisserons-nous cela continuer encore longtemps?

Pour ce qui se rapporte à la sécurité de la vieillesse, le Crédit social est en faveur de la retraite volontaire à 60 ans ce qui aurait pour conséquence, selon toute éventualité, d'amener une diminution du nombre de chômeurs. "Les jeunes d'aujourd'hui sont incapables de se trouver du travail car il n'en existe pas.

Ils se tournent donc vers le bien-être social. N'est-ce pas là une pension de vieillesse dans leur jeunesse? Le Crédit social ne veut pas oublier non plus la ferme au foyer. Son travail devrait être, selon lui, évalué et comptabilisé. "Imaginez-vous un peu, ce que ce serait si un beau jour, toutes les femmes au foyer décidaient de faire la grève? Plusieurs auraient la face longue, pour reprendre les termes mêmes de M. Lambert". En terminant, M. Lambert a demandé à la population de continuer à lui faire confiance. "Un député dans l'opposition vaut souvent mieux qu'un député d'arrière-banc qui n'ouvre jamais la bouche" de dire M. Lambert. "De plus, pourquoi voter sur l'étiquette politique d'un homme et non sur sa valeur et sur le travail qu'il accomplit?"



M. Pierre Hamel, M. Adrien Lambert et M. Paul-Émile Breton-maire d'Armagh.



Adrien Lambert défend avec sa verve coutumière la doctrine créditiste.



Caisse d'Entraide Economique de Dorchester  
CORPORATION REGIE PAR LA LOI DES CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT ET LA LOI DES CAISSES D'ENTRAIDE ECONOMIQUE

## IMPÔT

VOUS PAYEZ TROP D'IMPÔT?????????

POURQUOI?  
MANQUE D'INFORMATION

Vous pouvez bénéficier sans frais de l'aide de nos conseillers.

TÉLÉPHONER:  
Réjean Durocher  
Ghislain Banville  
Richard Guilbault  
Mario Talbot

625-9601-6951  
Directeur  
Conseiller  
Conseiller

VOUS N'AVEZ PAS PRÉVU VOTRE ÉPARGNE-RETRAITE???

TÉLÉPHONER: 625-9601-6951

Roland F. Gagnon pour un prêt personnel.



## LA REUNION DE LA CANDIDATE RHINO



Un spectacle électoral qui réunit une centaine de personnes au Manoir du Lac Etchemin.

M. FABIEN ROY, Chef du PARTI CRÉDIT SOCIAL et candidat dans le comté de Beauce, a dénoncé hier à Ste-Marie, l'hypocrisie des libéraux et de leur sous-chef Marc Lalonde qui promettent d'augmenter les prestations de sécurité de la vieillesse.

Alors qu'ils étaient au pouvoir ces mêmes libéraux et leur sous-chef MARC LALONDE ont refusé à plusieurs reprises d'abaisser l'âge d'admissibilité à la pension à 60 ans.

LE PARTI CRÉDIT SOCIAL DU CANADA, est celui

qui a réclamé à l'intérieur du Parlement depuis vingt ans le versement de pension raisonnable pour les retraités et les autres classes de la société.

LE PARTI CRÉDIT SOCIAL, a mentionné M. Roy, a présenté trois motions pour demander l'abaissement de la pension à 60 ans, soit le 21 octobre 1971, le 27 mars 1973, et le 3 décembre 1975.

Le 27 mars 1973, les libéraux et les conservateurs ont voté en bloc contre l'abaissement de l'âge de la pension à 60 ans.

Il est temps selon Mr. Roy de démasquer les libéraux et Marc Lalonde qui ne sont qu'un gang de farceurs qui promettent en temps d'élection et foulent au pied leurs promesses à l'intérieur du Parlement.

LE PARTI CRÉDIT SOCIAL DU CANADA, continuera à réclamer pour les retraités et les personnes dans le besoin une juste répartition de richesses du pays, et un revenu décent permettant une honnête aisance pour eux et leur famille.



# BELLECHASSE

**POUR UN  
GOUVERNEMENT**

- \* RÉALISTE
- \* RESPONSABLE
- \* ET HONNÊTE

**POUR UN DÉPUTÉ  
QUI SE LÈVE ET  
QUI VOTE EN CHAMBRE**

**LE 18 FÉVRIER, VOTEZ POUR L'HOMME**

**VOTEZ**

# JEAN DESCHESNES

12

12

12

**M. JEAN DESCHESNES:**

# "Le budget est la clé de voûte de la politique économique du gouvernement conservateur"

(FB) C'est un candidat détendu et sûr de lui que j'ai rencontré vendredi soir dernier alors que M. Jean Deschênes en était à sa deuxième visite, en autant de semaines, à Saint-Damien.

À une question lui demandant d'exposer les grands thèmes de sa campagne électorale, M. Deschênes a répondu qu'il n'avait pas vraiment de thème pour les conservateurs dans cette

campagne mais que tous ne voulaient les défenseurs du budget Crosbie. Notre pays est riche en ressources mais c'est dans une situation économique alarmante qu'il se trouvait l'an dernier lors de l'accession au pouvoir des conservateurs. Les libéraux pendant leurs douze années de pouvoir avaient fait grimper le budget gouvernemental de 9 à 57 milliards et les nombreuses promesses

faites à chaque année pour tenter de redresser ce budget n'avaient fait que l'augmenter un peu plus. Le but du budget Crosbie était austère mais c'était le seul à pouvoir redonner à l'économie canadienne la solvabilité qu'elle était en train de perdre. L'autre aspect de ce budget tant contesté, visait à réaliser d'ici la fin de la décennie une auto-suffisance en matière d'énergie pour le Canada. Ce

sont là les deux volets de la politique économique du gouvernement Clark.

À ceux qui alléguaient que ce budget affecterait davantage les moins bien nantis, il affirme que c'est une fausseté car il offre des compensations fiscales. Prenons pour exemple l'augmentation de \$0.18 de l'essence. Grâce aux crédits d'impôt prévus de \$80. par adulte et \$30. par enfant, les seuls pour lesquels cette taxe

aurait pu être négative sont ceux dont le revenu annuel dépasse \$21,183. et ce n'est pas la majorité des salariés du comté. Cette taxe a comme premier but de montrer aux Canadiens que l'énergie coûte chère et qu'elle n'est pas renouvelable et en plus, de leur faire prendre conscience que depuis 1973, les prix du pétrole ont considérablement augmenté. Il faut cesser de cacher aux gens cette augmentation. "La taxe imposée a moins pour but de faire gagner de l'argent au gouvernement que de faire réaliser aux gens qu'aujourd'hui il est important de ménager l'énergie."

Concernant l'agriculture et l'industrie, ce que préconise le gouvernement conservateur est de leur donner une nouvelle vitalité. Pour venir en aide à la petite et moyenne entreprise, des tarifs préférentiels pourraient être accordés dans le domaine des prêts et le gouvernement fédéral modifiera sa politique d'achat en biens et services. Cette diversification des sources d'approvisionnement incitera l'industrie locale à investir et à se développer. De plus, le gouvernement prévoit une accélération des programmes de développement régional du Ministère de l'Expansion économique régionale avec principe directeur la rentabilité à long terme et la création d'emplois permanents.

L'absence de représentation conservatrice sérieuse à Ottawa du Québec n'est pas du tout dans son intérêt. Ce serait une tragédie que les Québécois ne profitent pas de cette seconde chance qui s'offre à eux d'avoir une représentation valable au cabinet. M. Clark a bien affirmé cette fois que si seulement deux députés sont élus au Québec, seulement deux siègeront au cabinet. "Il n'est jamais arrivé au Canada

qu'un gouvernement minoritaire soit remplacé par un autre gouvernement minoritaire. Il faut donc que cette fois, il y ait plus que 135 députés conservateurs élus. Que ceux qui désiraient un changement, votent pour un changement. Dans chaque comté on devrait voter pour l'homme qui se présente et non pas pour la 'tête' du chef du Parti."

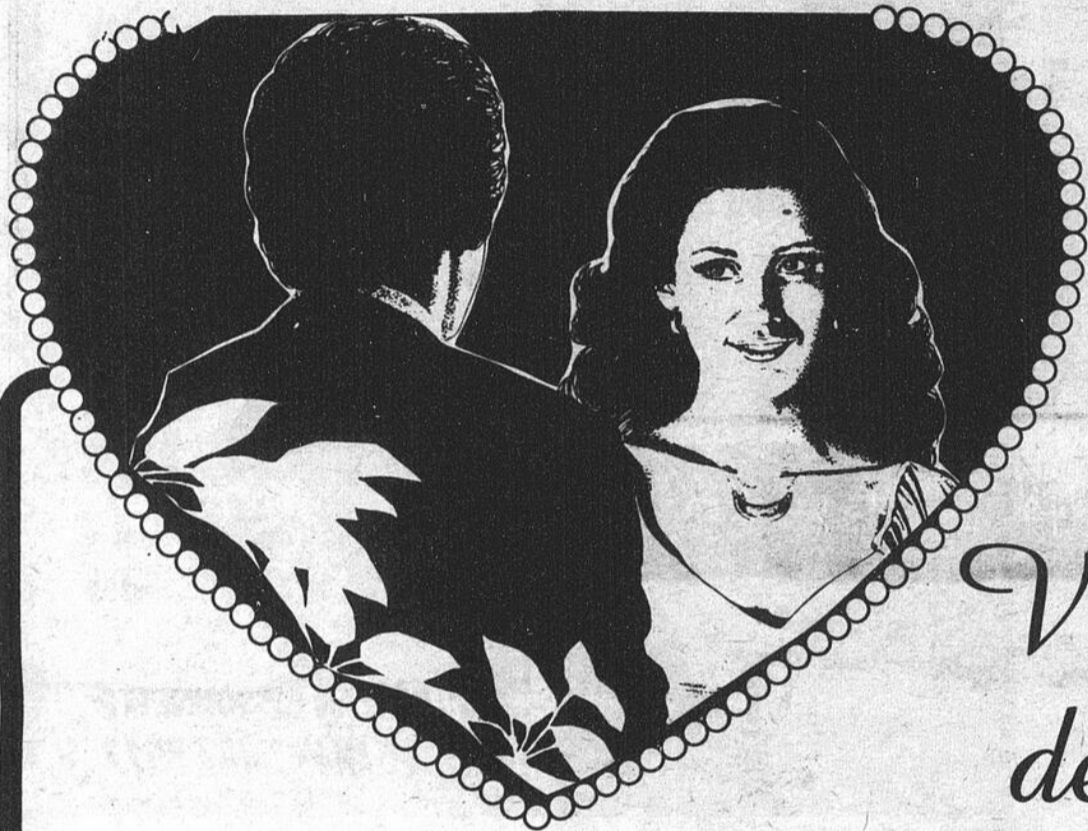
## SES ADVERSAIRES

Concernant ses adversaires, M. Deschênes dit que M. Lambert a abattu du bon travail mais que là il est fatigué et qu'il devrait avoir droit à un repos bien mérité. Du côté de M. Garant, il dit que bien chanceux sont ceux qui ont pu le voir et l'écouter car il semble aimé mieux se cacher que de faire face à ses électeurs.

Pour ce qui est de M. Trudeau, son départ ou son retour pour la campagne avec une promesse de repartir une fois son parti au pouvoir, il qualifie cela de stratégie électorale. Ici au Québec, on aime M. Trudeau et sa présence peut gagner de nombreux votes. Ailleurs au pays, la trudeaumanie est chose du passé et sa popularité est à la baisse, on dit donc qu'une fois les élections passées, il repartira. Cette ambivalence de M. Trudeau devrait nuire aux libéraux du Québec.

## LE RÉFÉRENDUM DU PARTI QUÉBÉCOIS

Le Parti conservateur n'entend pas intervenir dans le référendum du Québec. Il n'est pas toujours question à ce stade-ci de négocier le démantèlement du Canada mais on comprend la volonté des Québécois à leur autodétermination. Depuis que M. Clark est là, les relations fédérales-provinciales se sont grandement améliorées et il serait plus avantageux pour nous Québécois de faire face à M. Clark dans ce débat.



## Vente de la St-Valentin

**VOUS AVEZ UN PROBLÈME?  
VOUS NE SAVEZ QUOI DONNER À VOTRE VALENTIN?  
NOUS AVONS LA SOLUTION...**

**PASSEZ CHEZ LES MARCHANDS DU CENTRE-VILLE  
DE LA 2e AVENUE À LAC ETCHEMIN**

**TOUS LES MARCHANDS AFFICHANT LE POSTER**

**"VENTE DE LA ST-VALENTIN"**

**AURONT LE COEUR SUR LA MAIN  
DURANT LA SEMAINE DE LA ST-VALENTIN**

**Recherchez ces marchands.**

**Ils ont des spéciaux pour vous... et des super-spéciaux**

**VENTE SE TERMINANT SAMEDI, 16 FÉVRIER**

**ST-HILAIRE RADIO T.V.**  
(stéréos-T.V.)  
209, 2e avenue 625-6491

**TABAGIE ETCHEMIN**  
(jouets, livres, etc.)  
213, 2e avenue 625-9241

**CO-OP ETCHEMIN**  
239, 2e avenue 625-2571  
(bière, vin, épicerie)

**MAGASIN DU CADEAU**  
(lingerie, literie, app. ménagers,  
etc.)  
245, 2e avenue 625-3791

**DORCHESTER FLEURISTE**  
(plantes, fleurs naturelles  
et autres)  
265, 2e avenue 625-2191

**LINGERIE ETCHEMIN**  
(vêtements et chaussures)  
RÉNOVÉ À NEUF  
295, 2e avenue 625-5711

**MERCERIE GIGUÈRE**  
(vêtements & chaussures)  
241, 2e avenue 625-3541

**CENTRE D'ESCOMPTE**  
(variétés)  
228, 2e avenue 625-8301

**GEM ALIMENTATION**  
(bière, vin, épicerie)  
232, 2e avenue 625-6301

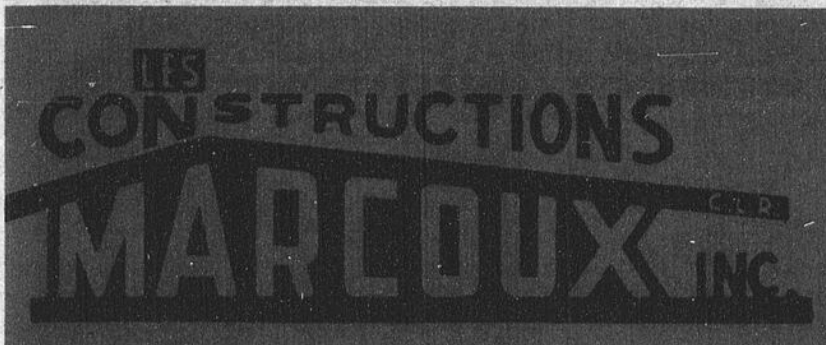


M. Deschênes lors de sa visite au Sanatorium Bégin.

**La bonne forme,  
c'est de plus en plus  
courant chez nous.**



**PARTICIPATION**  
Le mouvement canadien du bien-être physique.



# PLUS DE 33 ANS DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION

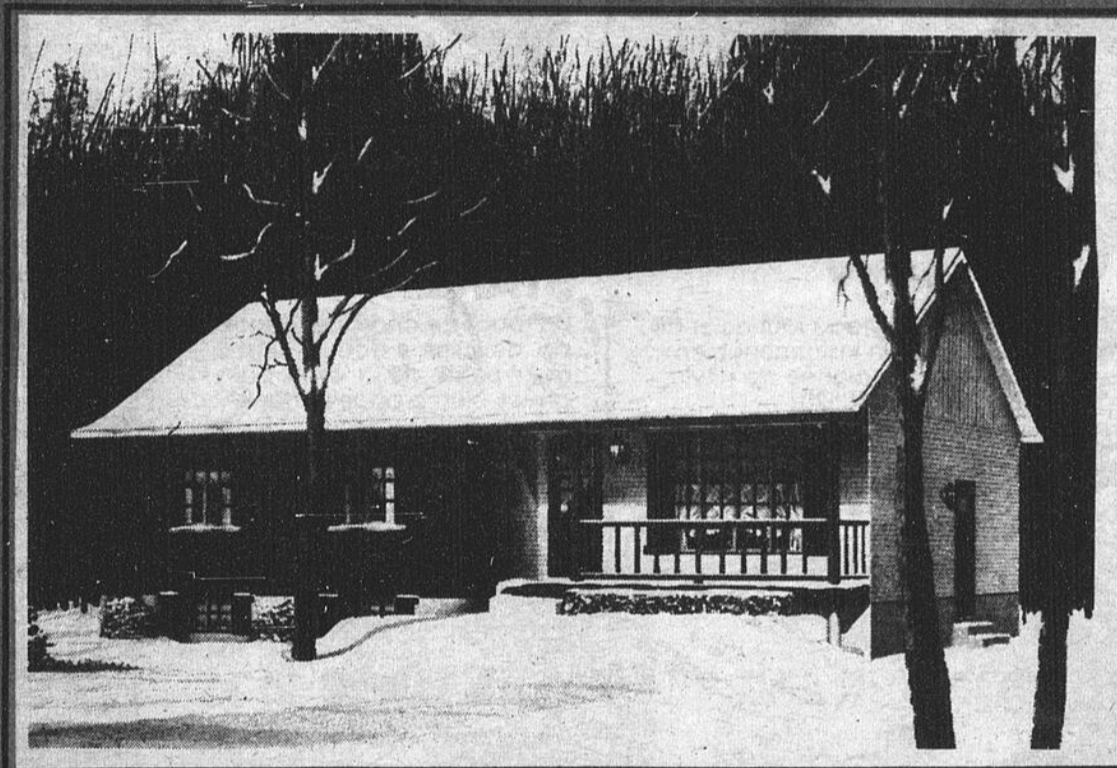
Boulevard Vachon Nord,  
Ste-Marie-Beauce, Qué.  
Tél.: Ste-Marie (418)387-5517  
Québec: (418)692-1291

**CLÉMENT MARCOUX, VICE-PRÉSIDENT  
ET GÉRANT DES VENTES, C.L.R. MARCOUX INC.  
A PENSÉ À SA CLIENTÈLE**

**EN EFFET, NOUS AVONS AMÉNAGÉ UNE  
MAISON MODÈLE QUI SERVIRA DE BUREAU DES  
VENTES, CETTE MAISON SERA À VOTRE DISPO-  
SITION À COMPTER DU 26 JANVIER.**

**HEURES D'OUVERTURE**

LUNDI AU VENDREDI  
de 10h00 à 21h00  
SAMEDI  
jusqu'à 17h00  
DIMANCHE  
de 13h00 à 17h00



**DEUX VENDEURS À  
VOTRE DISPOSITION**

**M. RÉJEAN BISSONNETTE**  
*BUR.: 387-5517*  
*RÉS.: 831-4921*

**M. ANDRÉ ROBITAILLE**  
*BUR.: 387-5517*  
*RÉS.: 387-4141*

*CETTE MAISON  
EST ENTIÈREMENT  
MEUBLÉE PAR:*

**NAPERT ET FILS LTÉE**  
ST-SYLVESTRE, LOTB.  
TÉL.: 596-2228

**CE BUREAU EST SITUÉ SUR LE TERRAIN  
DES CONSTRUCTIONS C.L.R. MARCOUX INC.  
SOIT AU COIN DU BOUL. VACHON ET DE LA ROUTE  
CAMERON À STE-MARIE, BCE**



**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONSULTEZ NOTRE DISTRIBUTEUR DANS VOTRE RÉGION**

<p><b>Matane</b> Germain Bélanger &amp; Fils Inc. 373, rue De La Ronde Matane, P.Q. G4W 4B8 Tél. 562-1620</p>	<p><b>Victoriaville, Arthabaska Princeville, Daveluyville</b> M. Théo Binette 8, rue Bevilacqua C.P. 803 Victoriaville, P.Q. G8P 4B8 Tél. 357-2338</p>	<p><b>Rimouski</b> Construction Biologie Inc. 304 A, rue St-Germain Est Rimouski, P.Q. G5L 1B9 Tél. 723-7388 - 723-4584</p>	<p><b>Rimouski</b> Construction Val-Gil Limitée 429, rue St-Germain Est Rimouski, P.Q. G5L 1E3 Tél. 723-4882 - 723-7242 - 723-7898</p>	<p><b>Trois-Rivières</b> De Montigny &amp; Bédard 302, rue Frontenac Trois-Rivières Ouest, P.Q. G8B 1N4 Tél. 377-2335 - 377-3633</p>	<p><b>Montmagny &amp; Cité L'Islet</b> M. Wallis Garant 6, rue Bélanger Montmagny, P.Q. G5V 2K3 Tél. 248-1556</p>	<p><b>Plessisville</b> M. Fernand Lemaux 2553, rue St-Casimir Plessisville, P.Q. G6L 1S2 Tél. 362-7859</p>	<p><b>St-Jean Chrysostôme (Rive-Sud)</b> Les Promotions Rive-Sud Ent. 757, rue Commerciale St-Jean Chrysostôme, P.Q. G8S 2T0 Tél. 838-7979 - 831-4921 B - 658-3570 C</p>
<p><b>Ste-Perpétue, St-Pamphile, St-Damase, Tourville, St-Adalbert, St-Omer</b> M. Clément Berthoume 20, rue Berthoume Ste-Perpétue, P.Q. J0C 1R0 Tél. 358-2241</p>	<p><b>Lac St-Jean</b> Les Constructions B.L.S.T. Inc. 63, rue St-Basile Métabetchouan, P.Q. G0S 2A0 Tél. 348-2304 - 348-2941</p>	<p><b>Ville-Vanier</b> Les Constructions Chaumont Inc. 7385, Avenue Royal Château-Richer Montmorency P.Q. G0A 1N0 Tél. 681-5276 - 824-4458</p>	<p><b>Amqui</b> M. Jacques DéCourval 74, rue Lambert Amqui, P.Q. G8J 1B0 Tél. 629-3207</p>	<p><b>Cité Charlevoix &amp; La Malbaie</b> Les Entreprises C.O.R. Inc. 10, Chemin Bellevue, C.P. 444 Baie St-Paul, P.Q. G0A 1B0 Tél. 435-3945</p>	<p><b>Sept-Iles</b> M. Alain Imbeault 55, rue Athas Sept-Iles, P.Q. G4S 1N1 Tél. 968-8291</p>	<p><b>Sherbrooke</b> Migro Inc. Rang B Nord St-Eloi D'Orford Sherbrooke, P.Q. J0B 2S0 Tél. 568-1053</p>	<p><b>Waterloo</b> Les Constructions Waterloo Ent. 5885, rue Foster C.P. 1194 Waterloo Tél. (514) 538-2032</p>

**QUANT AUX AUTRES S'IL N'Y A PAS DE DISTRIBUTEURS DANS VOTRE RÉGION! DÉMÉNAGEZ!**

12

12

12



**3.88**  
BALAI "ÉCONO"  
6 CORDES  
"IMPERIAL"

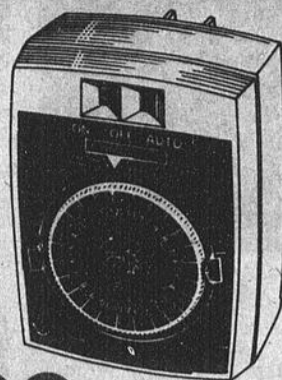
Balai à prix modique fabriqué de paille de qualité durable, assujettie à un manche émaillé. Cousu de 6 cordes. 154006



**3.99**

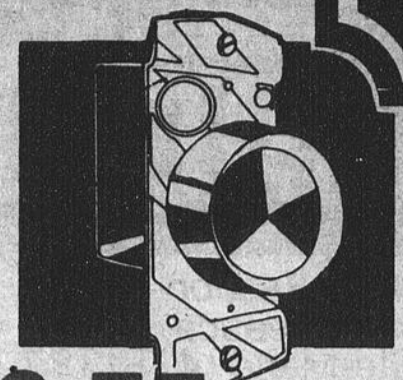
VADROUILLE-ÉPONGE  
"IMPERIAL"

Solide cadre de métal zingué antirouille. Essoreuse sur charnière à ressort. Éponge en cellulose. Manche fileté. 154016



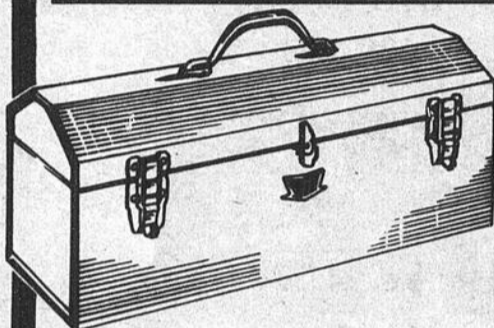
**6.99**  
MINUTERIE  
AUTOMATIQUE  
"INGRAHAM"

Se branche directement au réceptacle mural. Capacité de 1875 watts. Met ou coupe le courant au moment pré-réglé. 227003



**3.77**  
CONTRÔLE  
POUSSOIR  
"LEVITON"

Variateur d'intensité pour un réglage progressif de l'éclairage. 600 watts. Remplace tout interrupteur unipolaire. 181261



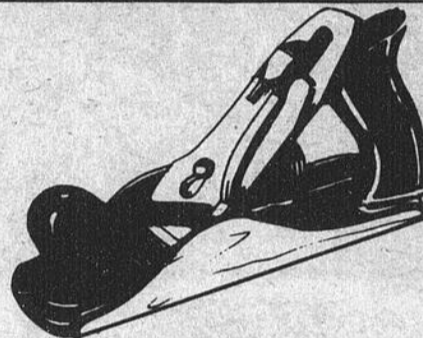
**11.88**  
COFFRET  
À OUTILS  
"SPG"

Coffret en métal très robuste avec poignée de métal. Cabaret à outils. Dimensions: 20" x 7" x 7". Deux fermetures. 293006



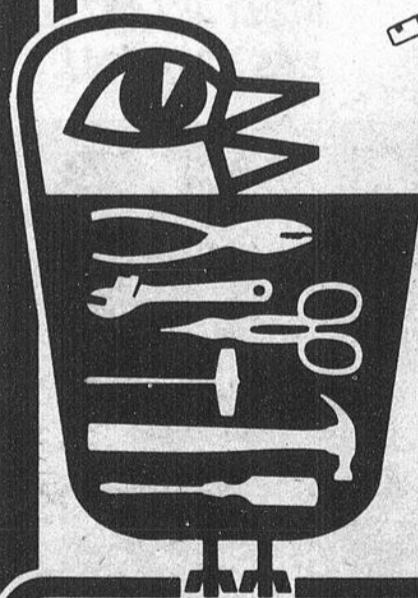
**10.88**  
MARTEAU  
STEELMASTER  
STANLEY

Superbe marteau tout-acier de 16 onces. Un instrument bien balancé à poignée de vinyle confortable. 305201



**14.44** 305168  
RABOT  
HANDYMAN  
STANLEY

Un rabot de choix de 9 po. x 2 po. de surface douce. Ajustement précis de la lame. poignées bien proportionnées.



**5.88**  
JEU DE  
TOURNEVIS  
CLUTHE

Robuste poignée d'emmagasinage en plastique contenant 8 lames pratiques. Un outil indispensable. 066015

**CHALUMEAU  
BERNZ-O-MATIC**

Torche au propane à flamme mince. Pointe qui ne bloque pas. Avec bonbonne de propane. 149001

**10.44**

**CYLINDRE  
DE PROPANE  
RO-NA**

Bouteille de 14 onces de propane tout-usage. Se fixe à toute marque de brûleur. 013001

**2.33**



**RO-na à l'échelle du Québec**

**ENCOURAGEONS NOS ANNONCEURS**

**ROY ET FRÈRES INC.**

ST-PROSPER TÉLS: 594-2238 - 2237



**R. & S. CLOUTIER INC.**

ST-ODILON TÉL.: 464-2561



**VARIÉTÉS  
LOWELL BROUSSEAU Inc.**

STE-JUSTINE TÉL.: 383-3211



**QUINCAILLERIE  
ST-CAMILLE**

BÉ. LECHASSE TÉL.: 595-2231



**VARIÉTÉS  
GEORGES BLAIS**

ST-ANSELME TÉL.: 885-4933



**M.L. AUDET**

ST-LÉON DE STANDON TÉL.: 642-5227



## Visite d'Alain Garant à l'aréna J.E. Métivier de Saint-Damien

(FB) Dimanche 27 janvier dernier, M. Alain Garant, candidat libéral de Bellechasse aux prochaines élections du 18 février, était de passage à l'aréna régionale J.E. Métivier de Saint-Damien.

Quelque deux cents personnes étaient présentes au centre sportif et lui ont réservé un accueil poli.

Interrogé sur les ondes de la télévision communautaire locale, M. Garant en a profité pour exposer les grandes lignes de sa campagne électorale. Ses principaux thèmes, comme il se plaît à le répéter depuis le début de sa campagne, se divisent en deux catégories: les thèmes régionaux tels l'agriculture, l'industrie et la forêt et les thèmes nationaux dont le budget conservateur, la politique monétaire et un peu en arrière plan, la question nationale. En matière d'agriculture et d'industrie, M. Garant adopte avec enthousiasme la politique globale de son parti, qui est d'assurer aux producteurs agricoles des prix convenables pour leurs importations et leurs exportations. Ces prix sont toujours fixés par suite de négociations avec nos pays voisins et "C'est M. Trudeau qui est le plus apte à tenir de telles discussions" nous a-t-il

dit. Les coûts de production sont un autre point sur lequel entend se pencher un gouvernement libéral. Ces prix devraient être abaissés au minimum et uniformisés à travers tout le pays. Concernant l'industrie, la politique du parti est de promouvoir l'industrie sur un plan sectoriel et régional. La trop grande disparité qui existe à travers le pays, ne permet pas des politiques d'ensemble sur des sujets aussi précis.

Répondant à une question qui lui demandait quelles étaient selon lui les raisons qui avaient poussé les libéraux à défaire le gouvernement Clark en décembre dernier, M. Garant a souligné la question du budget qu'il a qualifié de régressif de même que les nombreuses incertitudes dont a fait preuve le gouvernement conservateur notamment en matière de démantèlement de Pétro-Canada et du déménagement de l'ambassade canadienne en Israël. Pour ce qui est du référendum du Parti Québécois, il entend bien prendre position mais le fera en temps et lieu. Entretemps, il incite tous les Québécois à prendre connaissance des thèses Ryan et Lévesque à ce sujet.

Les chances des libéraux de reprendre le pouvoir le 18

février sont, selon lui, excellentes. La majorité du peuple veut maintenant un gouvernement fort et stable et c'est à ces critères que répond le parti libéral. Lui-même est confiant de défaire M. Lambert dans Bellechasse l'appui que lui témoigne la population abondant en ce sens. "Le Parti du Crédit Social est un parti vide d'idée et de sens et presque inexistant. Ce qu'il faut pour Bellechasse, c'est un parti dans lequel il se trouve depuis 12 ans." Lundi, M. Garant continuait sa visite à St-Damien étant reçu aux Industries Provinciales de l'endroit.



Alain Garant lors de la mise au jeu du match St-Lazare-Buckland.

## Programme de l'Union Populaire dans Bellechasse

Désireuse de m'impliquer dans une participation au "Oui Québec", je me présente aux élections fédérales comme candidate pour "l'Union Populaire" dans Bellechasse.

Mon programme est axé sur trois principaux éléments - Ordre constitutionnel, ordre économique et énergétique, ordre social.

Ordre constitutionnel:

Premièrement, établir un réseau de communications avec les 58 municipalités afin de promouvoir dans notre comté une participation active et efficace des travailleurs, des agriculteurs, des artisans et des ménagères à la vie politique pour arriver à faire valoir notre légitime aspiration à la souveraineté nationale.

Comment? - en informant les gens

- et en passant à l'action "Économie et énergie":

Afin de faire face aux problèmes énergétiques et économiques, l'Union Populaire vise une action bien précise. Démanteler Pétro-Canada au profit des provinces. C'est-à-dire rapatrier 27% de nos impôts afin que ces fonds soient utilisés au Québec pour mettre en valeur notre hydro-électricité et favoriser les recherches pour l'énergie nucléaire. Face à ce problème de l'heure il faut travailler à développer des ressources d'énergie "renouvelable".

"Lois sociales":

Afin de mieux répondre aux besoins de nos gens au chapitre des lois sociales telles: tribunal de famille, l'assurance-chômage, les allocations aux gens du 3ième âge... nous croyons nécessaire de rapatrier au Québec la juridiction de ces lois.

Particulièrement pour les



France Théberge  
Candidate de l'Union  
Populaire dans Bellechasse.

gens du 3ième âge de Bellechasse je vise à une consultation afin de réaliser la mise sur pied d'un projet d'unité de vie (encore jamais vue au Québec) Unité de vie qui regrouperait: centres d'hébergement, centre d'habitation, centre pour soins à long terme, centre commercial, centre artisanal. Ce complexe serait administré par la clientèle du 3ième âge. L'autonomie véritable pour ces gens réside dans leur implication. Ce projet est possible en autant qu'il répondra à un besoin des gens du comté et à un désir pour eux de se prendre en main.

Actuellement, les Québécois dispersent leurs forces entre une thèse fédéraliste et souveraineté. Cette dispersion fait l'affaire d'Ottawa. Il faut donc réunir nos forces à une autodétermination! ainsi nous ne fermerons pas nos portes à des associations économiques avec les autres provinces mais au contraire, nous les ouvrirons en étant bien conscients de nos richesses et de nos possibilités!

PARLONS  
D'ARGENT.

# PARLONS ÉPARGNE- RETRAITE

à

# 12 1/4\*

%

\* Taux garanti pour 1 an  
Disponibilité de taux garantis de 1 à 5 ans.  
Intérêts capitalisés annuellement.

la caisse populaire  desjardins

12

12

12

# "Je souhaite le pouvoir à ceux qui le méritent".

(FB) C'est sur cette phrase qu'a terminé M. Napoléon Goupil, candidat du Nouveau Parti Démocratique, jeudi dernier alors qu'il présentait un exposé de sa politique sur les ondes de la télévision communautaire de Saint-Damien.

Bien que sa campagne électorale ait débuté avec un mois de retard et ne disposant que d'un budget modeste si on le compare à ceux de ses adversaires, M. Goupil

entend bien montrer qu'il est là et que son parti et lui feront bonne figure lors des élections de la semaine prochaine.

Énonçant d'abord la politique globale du NPD, il a déclaré que leurs grandes stratégies de développement touchaient en particulier la consommation, le transport, le logement et l'alimentation, autant de problèmes sociaux pour un parti qu'il qualifie de socialiste. Les secteurs de pointe dont les aciéries,

l'électronique et le plastique ne seront pas oubliés et l'on favorisera, en matière d'agriculture, la formation d'une main-d'oeuvre spécialisée chose complètement relâchée depuis le dernier "boum" industriel. Pour combattre l'inflation et la hausse incessante du coût de la vie, on mettra sur pied une commission des prix équitables. Cette commission aura comme premier rôle de bloquer les augmentations

injustifiées de prix et cela dans tous les domaines de notre économie.

"Il ne faut pas avoir peur que le mouvement socialisant devance la tendance capitaliste que nous connaissons aujourd'hui car le socialisme est probablement ce qui favoriserait le plus une diminution de l'inflation et amoindrirait cette érosion du pouvoir d'achat qui se fait de plus en plus sentir."



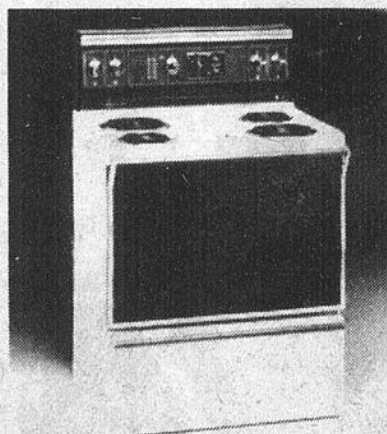
## ATTENTION FUTURS MARIÉS!

VOICI UN ENSEMBLE MENAGE DE STYLE COLONIAL  
PREPARE SPECIALEMENT A VOTRE INTENTION

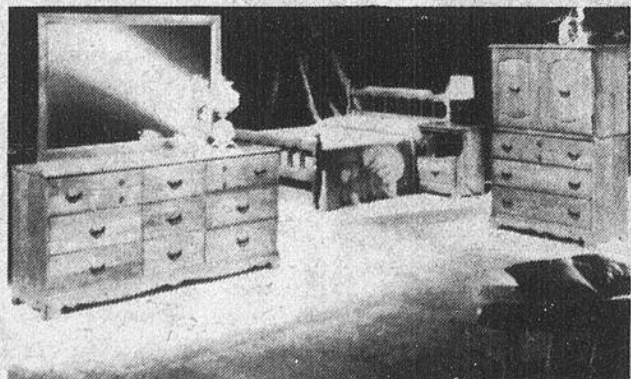
MOBILIER DE CUISINE  
TABLE — 4 CHAISES



CUISINIÈRE  
30 POUCES  
"HOTPOINT"



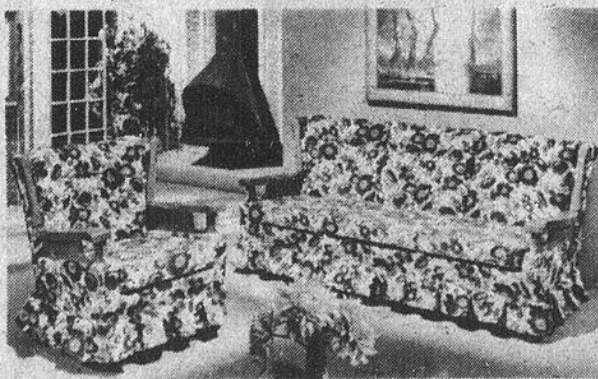
MOBILIER DE CHAMBRE  
BUREAU TRIPLE - MIROIR  
COMMUNE - TÊTE DE LIT



REFRIGÉRATEUR  
14 PIEDS CUBES  
SANS GIVRE  
"HOTPOINT"



MOBILIER DE SALON  
SOFA ET CHAISE BERCANTE  
TOURNANTE



LE TOUT  
SEULEMENT  
**\$1,995.**

## MEUBLES STANDON LTEE

RTE 277 ST-LÉON DE STANDON



Pour votre protection nous sommes membres de La Corporation des Marchands de Meubles du Québec.

TEL.: 642-2852

Lors d'une réunion qu'il a tenue dernièrement, le Chef du Parti du Crédit Social du Canada et député de Beauce a mis le leader libéral au défi de relever l'économie canadienne.

Il a interrogé Monsieur Trudeau sur cinq points d'ordre économique, notamment sur le système financier, les taux d'intérêt, les comptes internationaux, la relance économique et le déficit gouvernemental.

"Le temps des farces a assez duré" a-t-il dit et il faut absolument retirer des épaules des contribuables cette dette nationale qui entrainera sûrement des déboursés de 63.5 milliards en cinq ans au seul chapitre de la dette.

Il a expliqué qu'il faudrait expédier, chaque semaine pendant un an un train de 100 wagons chargés de pièces de 25¢ d'Ottawa à Toronto pour transporter ces 63 milliards vers les institutions financières qui touchent les intérêts.

Il a aussi mentionné que son parti prônait un prix du gallon d'essence fixé en fonction des besoins de la population et non des fluctuations du marché international.

Pour Pétro-Canada, il a affirmé que son parti souhaitait la transformation de la Société d'Etat en entreprise mixte. "Le gouvernement détiendrait le tiers des actions, les géants du pétrole un autre tiers et les distributeurs indépendants, le reste. Il serait donc possible de créer un secteur témoin qui aiderait le gouvernement à vaincre l'inertie des grandes sociétés, tout en préservant l'intérêt des petites et moyennes entreprises".

Pour terminer, Monsieur Roy a prôné une politique en six points visant à garantir les approvisionnements, la stabilité des prix, la rationalisation des transports, le développement de l'industrie pétrochimique et le contrôle des entreprises.

Au cours d'assemblées tenues successivement à St-Martin et à St-Honoré, Monsieur Fabien Roy, Chef du Parti du Crédit Social du Canada et député de Beauce a tenu le parti libéral fédéral comme responsable du taux élevé d'inflation que nous connaissons présentement enlevant le plafond sur les taux d'intérêt en 1967. C'est depuis ce temps, que les taux d'intérêt n'ont cessé de grimper.

La politique des taux élevés d'intérêt permise par les libéraux de Pierre Trudeau coûtera à chaque emprunteur \$20,000.00 de plus en intérêts sur le financement de sa maison.

Au cours de son discours, M. Fabien Roy s'en est pris également à ceux qui déclarent le Crédit Social à l'agonie. "Nos adversaires utilisent cette tactique parce que nous les inquiétons. Le Crédit Social, ça dérange. Si nous sommes morts, il faut croire que les libéraux ont peur des morts".

Abordant le dossier énergétique, le leader Créditiste a mentionné qu'une seule invention permettant d'économiser deux (2) milles au gallon sur la consommation d'essence des voitures suffirait à régler le problème actuel des approvisionnements en pétrole. Si, par surcroît, les voitures américaines étaient conçues de la façon aussi économique que les européennes, le monde pourrait se passer de la totalité de la production pétrolière de l'Iran.

Le déficit de 33 milliards des 5 dernières années d'administration libérale nous place dans la situation que le Canada devra payer d'ici 1985 le montant de 65 milliards en intérêts seulement sur la dette nationale, ce qui équivaut à \$3,000.00 par citoyen canadien. Est-ce cela le bon sens au pouvoir? Le revenu garanti pour la finance et la dépossession pour les canadiens.

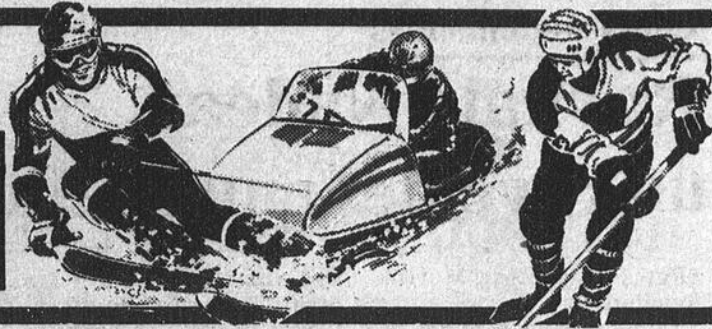
Le candidat libéral est branché:

- 1) Il est d'accord avec les taux d'intérêt élevés;
- 2) Il se sauve des rencontres publiques;
- 3) Il est prêt à faire payer n'importe quel prix aux citoyens pour sauver leur régime de patronnage et leur régime de dépossession des citoyens.



# LA VOIX

## DES SPORTIFS



12



### Les Pee-Wee, les Remparts et les Nordiques d'une pierre trois coups...

Jeudi dernier c'était toute une fête au Colisée de Québec lors de l'ouverture du Tournoi International de hockey Pee-Wee de Québec qui de plus coïncidait avec la grève des enseignants dans les écoles et tout ce beau monde d'écopiers s'étaient donné rendez-vous dans l'amphithéâtre popularisé jadis par les Jean Béliveau et Guy Lafleur.

L'équipe de la Mercerie Giguère de Lac Etchemin n'a pas connu trop de succès en subissant un revers de sept à un devant l'équipe de Charlesbourg Jardin. Nos locaux n'ont pas impressionné sur cette patinoire et de ce fait semblait faire paraître leurs adversaires encore plus redoutables.

Les équipes de Beauceville et St-Joseph ont connu plus de succès en remportant des victoires qui leur permet de jouer en deuxième ronde du tournoi tandis que l'équipe de Roch Giguère se retrouve au Tournoi Consolation de Bernières-St-Rédempteur et ils ont d'ailleurs remporté la victoire aux dépens de Val-Bélair vendredi dernier et ne manquez pas notre compte rendu sur ces rencontres pour connaître l'heure et la date de la ou les prochaines rencontres du tournoi de Bernières-St-Rédempteur.

Au cours de cette journée j'ai eu également le plaisir

d'assister à la séance d'entraînement des Remparts de Québec de la ligue de hockey Junior Majeure du Québec de l'entraîneur Gaston Drapeau et je puis vous assurer que M. Drapeau comme l'appelle ses joueurs ont beaucoup de respect pour leur instructeur et ce dernier n'entend pas châmer lorsqu'il se présente sur la patinoire en l'occurrence celle du Pavillon de la Jeunesse en attendant de retourner sur la glace du Colisée. Les joueurs qui ont surtout retenu mon attention sur cette équipe ce sont le défenseur Normand Rochefort et le joueur d'avant Daniel Rioux ainsi que Jacques Chouinard par leur détermination au cours de la séance d'entraînement en plus d'être très sympathiques envers les spectateurs. Le fougueux Jocelyn Faucher même démuné du côté talent démontre beaucoup d'ardeur dans les pratiques pour se gagner l'admiration des siens.

J'ai également eu l'occasion d'assister à la séance d'entraînement des Nordiques de Québec et de m'entretenir avec l'instructeur Jacques Demers mais on ne peut pas dire que les joueurs se sont fait mourir à la pratique exception faite des Robbie Ftorek, Michel Goulet, Curt Bradkenburr, Alain Côté et Pierre Lacroix. La nonchalence flagrante des Marc Tardif et Pierre

Plante est impardonnable aux yeux du public en raison du salaire qu'il retire. Le grand Paul Stewart ne démontre pas de grande qualité de hockeyeur mais ses poings seront son atout principal. Lors de cet exercice optionnel on remarquait l'absence des Réal Cloutier, Hoganson, Weir, Larivière et Hart.

Pour couronner le glaçage sur le gâteau j'étais présent lors de la victoire de cinq à trois de la Finlande devant le Québec D.S.N.C.O. dans la coupe Internationale du Tournoi Pee-Wee de Québec.

Après une journée comme celle-là on rêve presque de hockey après toutes ces émotions du plus petit au plus grand.

#### EN SPORTS'OUFFLANT:

Au tournoi olympique du Carnaval disputé à l'aréna de Loretteville on retrouve plusieurs hockeyeurs qui ont évolué dans la ligue de Beauce au cours des dernières années dont les Jean-Marc Dubreuil, Réjean Beaudoin, Jacques Caron, Mario Poirier, Serge Loiselle, André Lavoie, Michel Dupéré, Denis Grenon, les frères Burke, le gardien Denis Falardeau, Jacques Audy de même que Michel Ouellet.

par Martin Rouillard

12

## POUR VOUS DEPANNER

## VOYEZ PARE



## DU PLUS PETIT AU PLUS GROS

### LOCATION

- A LA JOURNEE
- A LA SEMAINE
- AU MOIS
- A L'ANNEE



LOCATION D'AUTOS PARE<sub>INC.</sub>

St-Anselme, Dorchester

Tél.: 885-4471 Ligne directe 692-2665 / 882-2869

Roulotte motorisée, ainsi que Tracteur équipé pour le transport de maisons.

12

Course automobiles

# Raynald Nadeau, un rêve devenu réalité...

Textes et photos: Martin Rouillard

(Ste-Rose) Pendant que la majorité des gens pensent encore à la drôle de saison hivernale que l'on a connue avec très peu de neige plus près de nous un fanatique de la course automobiles mieux connu sous le vocable de "DRAG" se prépare fébrilement aux derniers préparatifs visant à inscrire son bolide lors de la fameuse compétition de Englishtown au New-Jersey le mois prochain.

Vous avez sûrement reconnu de qui je parlais puisqu'il y en a qu'un seul à posséder pareil bolide dans la région de Bellechasse-Beauce et Lévis et ils'agit de Raynald Nadeau

nes sur la course et les modifications et améliorations techniques à apporter aux voitures.

Notre sportif a débuté en novice en faisant de la rue et en participant aux compétitions régionales au volant d'une Camaro 1968. Raynald Nadeau étant un vainqueur ne voulait pas en rester là et c'est ainsi qu'en 1972 on le retrouvait avec une nouvelle voiture encore plus puissante dans les courses de St-Just, St-Georges et à l'occasion à Pont-Rouge. En plus d'être l'homme à tout faire de son écurie soit piloter son engin et de plus il était son propre commanditaire ce qui lui a amené d'énormes déboursés

cube qui développe près de six cents forces net de moteur dans une huit cylindrée. Le poids de la voiture est de 2100 lb et est inscrite dans la catégorie des 2383 lb en raison du poids du conducteur et des divers équipements. La monture de la voiture provient des ateliers spécialisés Jos Roy de Montréal qui ont également aménagé la suspension et la carrosserie pour la rendre des plus aérodynamiques et moins sensible au vent pour la rendre encore plus rapide.

En ce qui a trait au moteur et à la transmission elle provient de l'ancienne Camaro Vibration avec en plus quelques petites retouches

de Ghyslain Beaulieu de Lac Etchemin et ce dernier entend contribuer à sa façon aux succès de l'écurie automobiles de Raynald Nadeau.

La voiture a remporté le premier prix lors du salon de l'auto-sport de Montréal à la Place Bonaventure et elle sera également en montre à l'exposition de l'auto-sport de Québec.

Les fiches techniques de la voiture d'elle-même avec une

vitesse de 146.57 mph sur le quart de mille et on retrouve beaucoup d'accessoires de marque Moroso sur la voiture.

Au cours de la prochaine saison on pourra voir la voiture sur les circuits de Sanair, Napierville, St-Tite, Pont-Rouge et Englishtown au New-Jersey.

Il semblerait que l'on assiste à un engouement pour le domaine de la course automobile et de nombreux

curieux ont défilé pour admirer la voiture de notre ami Raynald bâtie à toute épreuve.

Si l'on combine les nombreuses années d'expérience de Raynald Nadeau et Ghyslain Beaulieu dans le domaine de la course automobiles on peut en déduire qu'ils formeront certes une équipe redoutable au cours de la prochaine saison.



Un duo qui fera parler de lui dans le domaine de l'automobile. Vous avez sûrement reconnu Raynald Nadeau de Ste-Rose et Ghyslain Beaulieu de Lac Etchemin.

de Ste-Rose propriétaire d'une station service Esso à l'entrée du village de Ste-Rose et dernièrement je suis allé le rencontrer pour vous.

Raynald Nadeau se décrit tout d'abord comme un gars bien ordinaire qui ne se prend pas pour un autre même tantinet timide lorsqu'il s'agit de préparer un reportage sur ces activités dans le domaine de l'automobile mais aussitôt que vous entrez dans le vif du sujet la parole lui revient et en ce qui concerne le mécanisme de l'automobile il s'y connaît et j'ai pu me rendre compte que rien ne lui échappe puisqu'il scrute attentivement les revues spécialisées américai-

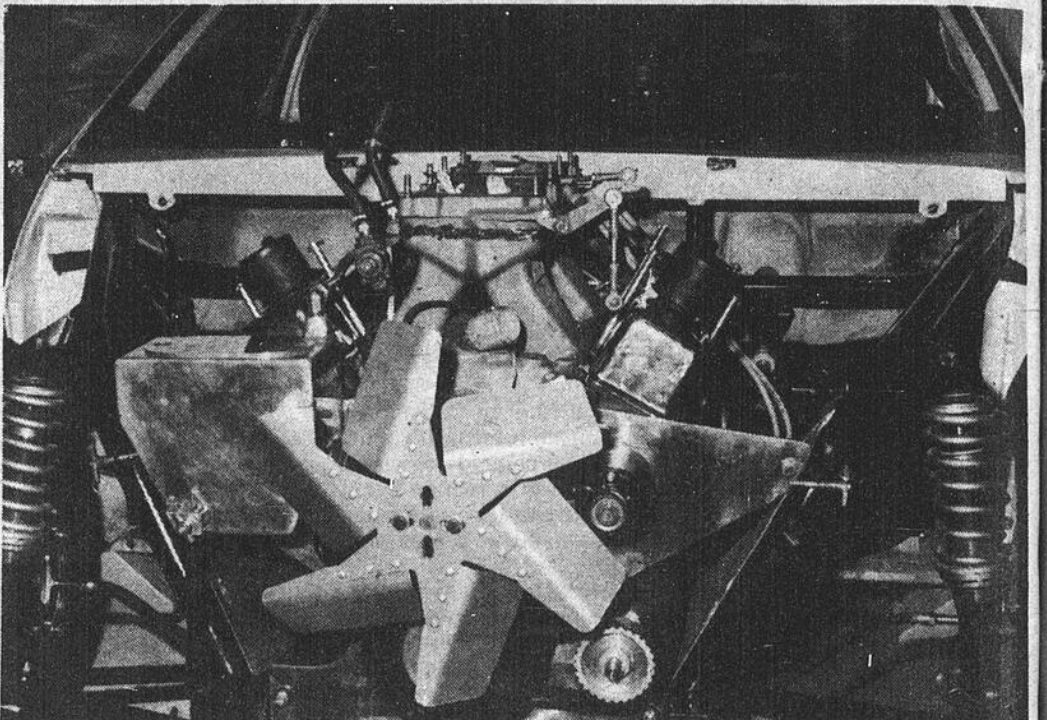
et de nombreuses heures de travail.

Un bon matin notre ami en avait assez d'y aller avec les moyens du bord et d'être surtout limité dans ses moyens et l'idée lui germait dans la tête depuis un bon moment de posséder une vraie voiture de Drag et l'an dernier son rêve est enfin devenu réalité mais les démarches et les délais étaient interminables mais maintenant il ne suffira que d'assembler les derniers détails techniques et le tour sera joué.

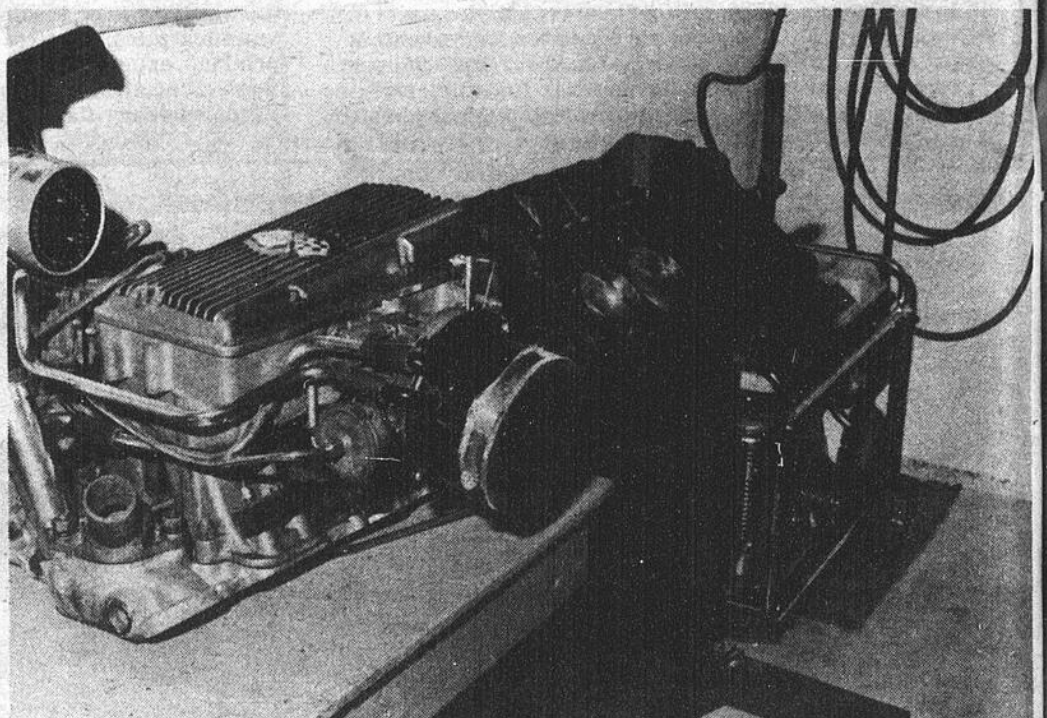
La carrosserie de la voiture est une originale de Monza qui est surmontée d'un moteur surdéveloppé de 287 pouces

pour y ajouter de la puissance. Il m'est impossible de vous avancer des chiffres en ce qui concerne ce genre de voitures, mais laissez-moi vous dire qu'il a dû en coûter un joli paquet en plus de l'équipement supplémentaire dont un camion remorque monté spécialement pour le transport de la voiture et de l'atelier portatif pour les pièces de rechange ainsi qu'une génératrice pour fournir le courant nécessaire. Dans ce genre de voiture on y met de l'essence ordinaire en plus d'un additif spécial.

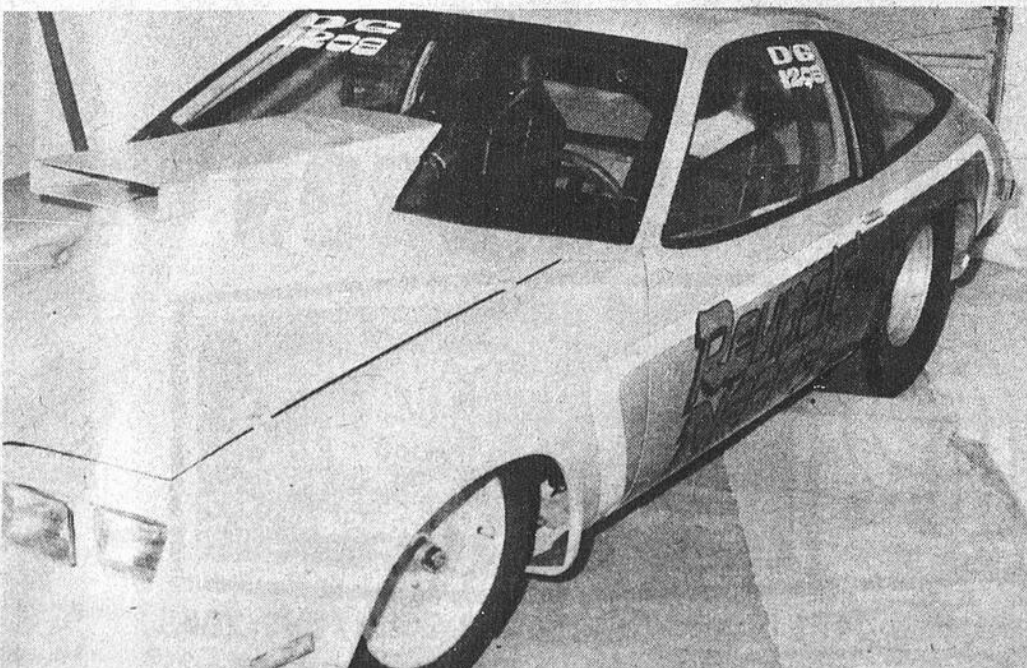
Raynald recevra de l'aide technique d'un pilote chevronné qui a fait sa marque dans ce genre de course et il s'agit



Vu de face, le puissant moteur qui développe près de six cents forces de moteur.



Pour parer à toute éventualité, des pièces de rechange et une génératrice de courant.



En plus de piloter sa voiture, Raynald Nadeau est aussi le mécanicien et le propriétaire de l'automobile.



Avec tous les atouts de son côté, Raynald Nadeau devrait visiter régulièrement le podium des vainqueurs.

**Ligue des Caisses Populaires de Bellechasse**

**St-Philémon débute les séries du bon pied...**

(MR) Les séries demi-finales de la ligue des Caisses Populaires de Bellechasse ont débuté officiellement samedi soir dernier à l'aréna J.E. Métivier de St-Damien par des victoires du Armagh et St-Philémon dans une série quatre de sept.

Dans la première rencontre le Armagh a remporté difficilement une victoire de cinq à quatre avec des buts de Charles Noël (2), François Vallières, Camille Boutin et Alain Fradette. Jean-Guy Bolduc à deux reprises, Richard Blais et Daniel Fontaine ont répliqué pour le Buckland.

Dans la seconde rencontre de la soirée le St-Philémon a eu raison du St-Lazare par la marque de quatre à deux. Robin Roy a mené l'offensive des vainqueurs avec deux buts et une mention d'aide

suivi de Mario Gaudreau et Christian Fontaine avec un but chacun. Les buts du St-Lazare sont l'oeuvre de Réal Boissonneault et Yvan Chabot.

Si l'on se reporte à dimanche maintenant dans la première rencontre le St-Philémon prend les devants deux à zéro dans la série demi-finale en y allant d'une victoire de six à quatre aux dépens du St-Lazare. Mario Gaudreau se signale à l'attaque avec deux buts et une mention d'aide suivi de Gérard Gagné, Christian Fontaine, Jean-Marc Fontaine et Conrad Noël qui réunissent un but chacun pour les vainqueurs. Quatre marqueurs différents ont répliqué pour le St-Lazare et ils'agit de Danny Chabot, Serge Aubin, Luc Bilodeau et Yvan Chabot. Dans la dernière rencontre

le Buckland égalise les chances dans la série avec une victoire déterminante de cinq à deux devant l'équipe de Armagh. Mené à l'attaque par Normand Aubin auteur de deux buts le Buckland a vu les Richard Blais, Gérard Mercier et François Nolet leur assurer la victoire avec une récolte d'un but chacun. Léopold Langlois et Claude Boutin ont répliqué pour le Armagh.

Pour l'heure et la date des prochaines rencontres veuillez consulter l'horaire de l'aréna en communiquant auprès des responsables.

**Ligue de ballon-balai Labatt de St-Damien**

**Le St-Raphaël conserve toujours la première position et une fiche parfaite**

(F.B.) En fin de semaine dernière, les équipes de St-Raphaël, St-Damien, Armagh et Ste-Claire ont connu la victoire dans la ligue de ballon-balai de St-Damien.

Dans la première rencontre de la journée, Armagh a réduit à l'impuissance le Buckland, lui imposant un blanchissage de 4-0. C'est

Christian Langlois qui a hérité du blanchissage. Les filets sont allés à Yvon Boutin qui a marqué à deux reprises, à Charles Noël et O'Nil Lemieux.

Deux buts préparés par Jacques St-Amant ont permis à Jean-Paul Fortin et Normand Chabot de compter pour ainsi mener leur clan à

une victoire de 2-1 aux dépens du St-Lazare. Seul Alain Larochelle a pu inscrire une marque pour le St-Lazare.

Le classement est actuellement le suivant:

	G	P	N	T
St-Raphaël	16	0	2	34
St-Damien	11	3	4	26
Armagh	11	5	2	24
St-Gervais	9	7	2	20
Ste-Claire	8	7	3	19
St-Lazare	4	11	3	11
Buckland	3	12	3	9
St-Nérée	0	17	1	1

Le troisième match s'est avéré un duel entre le St-Raphaël et le St-Gervais, ce dernier s'inclinant finalement 2-1. Normand Lacroix et Denis Roy ont marqué pour les vainqueurs, la riposte venant de Donald Lapiere.

En fin de journée, l'équipe du St-Nérée a relâché toute défensive et le Ste-Claire en a profité pour enregistrer 11 points sans réplique. C'est le cerbère Denis Laflamme du Ste-Claire qui a décroché le blanchissage. Les compteurs ont été Réjean Lavallée (3-1), Roger Lavallée (3-1), Jocelyn Lehouiller (3), Marcel Mathieu (1-4) et Denis Bouffard (1-3).

**Club Auto-neige Etchemin:**

**Rallye de motoneiges**

Dimanche dernier, dans le cadre des activités du Club auto-neige Etchemin, saison 79-80, un rallye de motoneiges était organisé pour tous. Malheureusement, dû à la "pénurie" de la matière première, soit au manque de neige que nous connaissons ces temps-ci, et peut-être aussi par la si belle température printannière qui incitait ou du moins qui donnait envie aux gens de s'évader, très peu d'inscriptions ont été enregistrées; ce rallye était sous la responsabilité de Mme Noëlla Poulin de Lac Etchemin. Voici la liste des gagnants:

1er: Mme Louise Poulin, Mme Pierrot Giguère, Alain et Christiane Larochelle.  
2e: Marc Giguère et Michèle Jacques;  
3e: M. Mme Gérard Maheux  
4e: Christian Fournier, Pauline et Yvon Maheux;  
5e: M. Mme Jean Dugré.  
A noter que trois inscriptions se sont mérité le premier rang et 2, le quatrième rang.  
Le premier trophée est défendable à chacune des saisons du club, et ce, depuis plusieurs années, trophée Guy Lehoux, dont M. Gérard Maheux était le gagnant 1979.

La prochaine activité du club se tiendra dimanche le 17 février, par une tire de motoneiges suivie d'un souper au chalet du club.

**Statistiques du Billard**

Ligue Dorchester-Bellechasse - 1er février 1980, après 11 parties sur 20.

Classement des équipes.

- 1er: Hôtel Bellevue Lac Etchemin 17
  - 2e: Hôtel du Lac Lac Etchemin 16.
  - 3e: Hôtel Appolo St-Odilon 12.
  - 4e: Hôtel des Quatre Vents St-Odilon 12.
  - 5e: Hôtel Paradis St-Malachie.
  - 6e: Hôtel des Pointes St-Léon.
- Compteurs individuels - 1er par équipes - moyenne par partie.
- 1er: Jean Poulin Hôtel du Lac 2.3.
  - 2e: Serge Bédard Hôtel Bellevue 2.1.
  - 3e: Michel Jacques Hôtel Appolo 1.9.
  - 4e: Jean Cloutier Hôtel Quatre Vents 1.8.
  - 5e: Richard Leblanc Hôtel des Pointes 1.8.
  - 6e: Mario Corriveau Hôtel Paradis 1.6.
- Ces parties de billard se jouent tous les jeudis à 20 heures, suivant la cédule.
- 14/2/80:  
Hôtel des Quatre Vents vs Hôtel du Lac  
Hôtel Paradis vs Hôtel Bellevue  
Hôtel des Pointes vs Hôtel Appolo

*Chez nous, c'est différent l'originalité domine*

Pour mieux immortaliser les doux souvenirs d'une journée unique, seul un photographe professionnel peut capter d'un déclin tout le bonheur qui passe dans vos yeux.

tél.: 789-2888 C.P. 188

*Studio Gil-Met Inc.*

ST-DAMIEN BELLECHASSE, P. QUÉ.



Mme Louise Poulin remporte le trophée Guy Lehoux pour sa première position lors du rallye organisé dimanche dernier.

**Hôtel DU Lac**

2ème AVENUE LAC ETCHEMIN TEL.: 625-4461

VOUS INVITE À VENIR VOUS DIVERTIR AU MEILLEUR ENDROIT

2 SALLES POUR VOUS DISTRAIRE

**SALLE DU HAUT**

ORCHESTRE POUR FÉVRIER

**SPIKE**

CHOIX DE MUSIQUE

PROGRESSIVE ROCK DISCO-ROCK

TOUS LES JEUDIS VENDREDIS ET SAMEDIS SOIRS DE 21h30 À 2 HRES A.M. — ENTRÉE LIBRE —

**SALLE DU BAS**

LES JEUDIS VENDREDIS ET SAMEDIS SOIRS PLUS LES DIMANCHES EN APRÈS-MIDI



DANSEUSES NUES

**Ballon-balai à St-Damien**

(F.B.) C'est avec une fiche parfaite que le St-Raphaël a terminé, samedi dernier, la saison régulière de la ligue de ballon-balai de St-Damien.

La semaine prochaine, je vous donnerai l'horaire des rencontres prévues au cours des éliminatoires.

Dans la première rencontre au programme, le Buckland a connu une difficile victoire aux dépens du St-Damien l'emportant 4-3. Les deux filets de Jacques St-Amant et celui de Pierre Thibault n'ont pas suffi à freiner l'ardeur de Normand Nolet qui s'est mérité deux buts, de François Nolet (1-1) et de Jacques Leblond (1-0). C'était ensuite au Ste-Claire d'imposer un revers de 3-1 à la formation du St-Gervais. Les meilleurs du pointage étant complétés par Michel Labrie (2-2).

Ste-Claire ont été Roger Lavallée avec une paire de buts et Marcel Mathieu (1-2). La riposte du St-Gervais est venue par l'entremise de Daniel Nadeau.

La défensive du Armagh n'a pas pu tenir le coup devant la foudroyante machine du St-Raphaël qui lui a imposé un blanchissage de 5-0. L'excellent cerbère Jean-Pierre Labonté s'est vu crédité de ce blanchissage. Chez les marqueurs, nous retrouvons Denis Roy (2), Normand Lacroix (1-2), Michel Lacroix (1-1) et Rémi Boutin (1-1). Dans le dernier match de la journée, le St-Lazare a connu une victoire facile devant un St-Nérée anéanti. La marque finale a été de 5-0. Richard Labrie était devant les filets des vainqueurs. Les points sont allés à Raymond Pouliot avec un truc du chapeau le

# Ligue de Hockey Boom "O'Keefe" Stade de Ste-Justine

## CINEMA★ETOILE STE-JUSTINE

SAM.: 8.00 hres  
DIM.: 7.30 hres

LES CASSE-COU LES PLUS DRÔLES DES  
ÉTATS-UNIS DOIVENT RATTRAPER,  
PAR N'IMPORTE QUEL MOYEN, LES VOLEURS  
D'AUTOS LES PLUS RAPIDES  
QUI SOIENT!



avec **DARREN MCGAVIN • SYLVIA MILES • JOAN COLLINS**  
THE HUDSON BROTHERS • DENISE NICKERSON  
en film de DON WEIS • produit par KATHERINE BROWNE • scénario de W. LYLE RICHARDSON • une production de RBCO

"La brigade des anges"

## CINEMA ROYAL LAC ETCHEMIN

SAM.—DIM. SAM.: 8.00 Hres  
16-17 FÉVRIER DIM.: 7.30 Hres

Quand toutes les armes ont échoué,  
seul les "SUPER-HÉROS" peuvent vaincre la  
terrifiante puissance des galaxies ennemies!



avec **MARJOE GORTNER • CARLINE MUNRO • CHRISTOPHER PLUMMER**  
NADIA CASSINI • JOE SPINELL • JUDY HAMILTON • DAVID HASSELHOFF et ROBERT TESSIER  
Ecrit et dirigé par LEWIS COATES • Produit par NAT et PATRICK WASHBERGER • Musique de JOHN BARRY

## LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES avec LOUIS DE FUNES

Division A	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts	Pun	Moy.	G.
1: Hôtel Bon Séjour	9	8	0	1	35	23	17	19	2.5	
2: Rest. Colibri	9	5	4	0	43	26	10	48	2.8	
3: Ali Denis Beaulieu	9	6	3	0	42	24	12	30	2.6	
4: Hôtel Bon-Accueil	9	2	7	0	18	37	4	17	4.1	

Division B	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts	Pun	Moy.	G.
Hôtel Bon Gîte	10	8	2	0	52	15	16	19	1.5	
Hôtel Bégin	9	5	3	1	41	23	11	35	2.5	
Rest. Luc Fillion	9	2	7	0	19	39	4	54	4.3	
Bar chez Pauline	10	0	10	0	11	69	0	21	6.9	

Compteur	Équipe	But	Ass	Tot	Pun
Normand Vermette	Hôtel Bon Séjour	13	17	30	0
Jean Chalifour	Hôtel Bon-Gîte	14	14	28	0
J-Charles Fortin	Ali Denis Beaulieu	12	13	25	0
Roger Lacasse	Rest. Colibri	11	15	26	2
Michel Nadeau	Rest. Colibri	09	14	23	2

Statistiques Alain Roy

## Ligue B.D.L. Laurentide

Classement général

	V	D	N	BP	BC	Pts
1. St-Joseph	18	6	1	151	105	37
2. St-Isidore	14	4	5	114	85	33
3. St-Léon	13	8	1	122	85	27
4. Frampton	10	13	2	146	144	22
5. St-Victor	8	9	5	110	108	21
6. St-Frédéric-Tring	10	14	1	111	148	21
7. St-Odilon	7	13	4	101	122	18
8. Ste-Marie	4	17	3	93	136	11

Gardiens de but:

1. Blais-Brochu	(St-Isidore)	23	85	3.69
2. Audet-Goupil	(St-Léon)	22	85	3.86
3. Jacques-Poulin	(St-Joseph)	25	105	4.20
4. Maheux-Boudreau	(St-Victor)	22	108	4.90
5. Roy-Giguère	(St-Odilon)	24	122	5.08
6. Brie-Drouin	(Ste-Marie)	24	136	5.66
7. Drouin-Vachon	(Frampton)	25	144	5.76
8. Pouliot-Roy	(St-Frédéric-Tring)	25	148	5.92

Gabriel Hébert,  
statisticien

## Ligue B.D.L. Laurentide Frampton

Compteurs	B	A	TOT.
Luc Turcotte	22	28	50
Claude Veilleux	14	24	38
Paul Deblois	22	13	35
Gilles Fournier	6	26	32
Daniel Pouliot	14	17	31
Sylvain Lecours	6	22	28
Bertrand Fournier	13	9	22
Julien Turcotte	8	8	16
Alain Deblois	6	6	12
Jean Deblois	3	5	8
Yvan Audet	2	6	8
Patrick Hennessey	1	4	5
Richard Lessard	1	3	4
Marco Poulin	1	3	4
Bruno Drouin	-	4	4

André Talbot	2	-	2	
Michel Audet	1	1	2	
Yvan Longchamps	1	1	2	
Réjean Marcoux	1	-	1	
Roger Drouin	-	1	1	
Pierre Vachon	-	1	1	
Gardiens				
Roger Drouin				
Eloi Vachon				
Pierre Vachon				
PJ	G	P	N	PTS
23	8	13	2	18

PJ B.A. Moy.

23 137 5:95

## St-Odilon

Compteurs	B	A	TOT
Martial Baillargeon	17	13	30
Blaise Baillargeon	13	18	30
Yves Couture	13	14	27
Benoît Cloutier	9	16	25
Guy Ferland	9	13	22
Michel Baillargeon	9	12	21
Marc Baillargeon	8	8	16
Pierre Cloutier	-	14	14
André Tanguay	8	2	10
Guy Maheux	2	6	8
Jérôme Cloutier	2	4	6
Ghislain Cloutier	1	5	6
Michel Gosselin	2	2	4
Bruno Roy	-	4	4
Côme Drouin	-	3	3
Richard Nolet	1	1	2
Martin Lessard	-	1	1
Roger Maheux	-	1	1

Gardiens  
Jean-Pierre Roy  
Simon Giguère

PJ BA Moy.  
22 112 4.63

PJ	G	P	N	PTS
22	7	11	4	18

## St-Léon

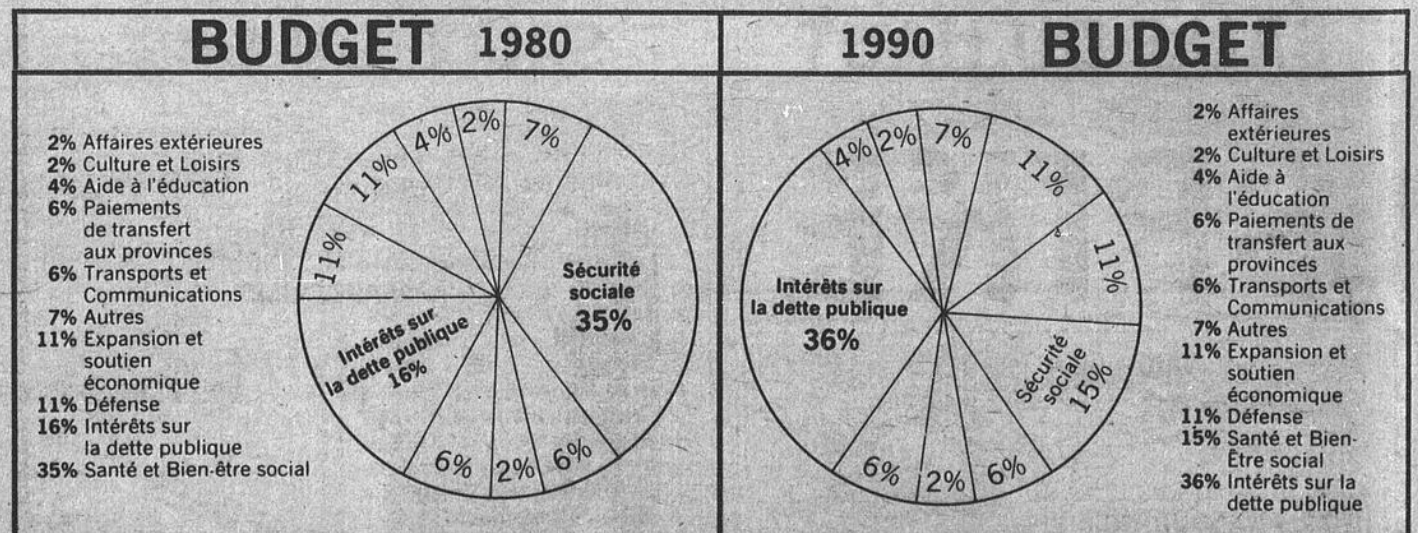
Compteurs	B	A	TOT
Jean-Yves Vallières	24	21	45
Réjean Chabot	20	8	28
Jean-Pierre Bouffard	16	10	26
Yvan Chabot	9	17	26
Jacques Grenier	4	22	26
Gilles Brousseau	4	19	23
André Roy	6	14	20
Mario Bouffard	8	7	15
Yvan Lafontaine	2	10	12
Denis Lafontaine	4	7	11
Guy Carrier	6	3	9
Yvan Nadeau	2	4	6
Bernard-J. Drouin	1	2	3
Serge Lafontaine	-	3	3
Paul Fortier	1	1	2
Marc Lafontaine	1	1	2
Marc Morin	-	1	1
Nelson Quirion	-	1	1
Marquis Goupil	-	1	1

Gardiens  
Ghislain Audet  
Marquis Goupil

PJ BA TOT  
20 76 3.80

PJ	G	P	N	TOT
20	12	7	1	25

## IL FAUT AGIR MAINTENANT DANS 10 ANS IL SERA TROP TARD



Comme vous pouvez le constater par ces trois tableaux...  
Le temps est venu de penser aux familles,  
aux enfants, aux personnes âgées et aux petites et moyennes  
entreprises en mettant un frein aux profits exagérés  
de la haute-finance

Erratum:  
Dans le budget 1990  
nous aurions dû lire 36%  
au lieu de 16%  
dans l'édition du 5 février  
1980

Ligue de hockey détente Bellechasse:

# Le Ste-Claire concrétise son avance en tête du classement

(F.B.) Après 21 matchs disputés, la formation du Ste-Claire ne veut pas lâcher prise et entend bien maintenir son avance de 4 points à la tête du classement de la ligue Détente Bellechasse. Jeudi 24 janvier, le Ste-Claire et le IPL de St-Damien se sont livrés une chaude lutte, le Ste-Claire l'emportant finalement par le compte de 8-7. Une paire de buts de Jean-Marie Ruel et une autre de Laval Fournier a démarré l'attaque des vainqueurs, le pointage étant complété par Michel Bellavance, Lionel Morin, Claude Roy et Valois Fauchon. Les meilleurs du IPL ont été Gaétan Pouliot avec deux

points, Jean Mercier, Guy Patoine, Germain Chabot, Régis Pelchat et Roger Asselin.

Dans la seconde rencontre de la soirée, le Honfleur n'a fait qu'une bouchée du St-Lazare triomphant par la marque de 7-3. Un truc du chapeau de Jean-Bernard Mercier, deux filets de Denis Marceau et deux autres de Marcelin Dion ont porté le compte du Honfleur à 7, le St-Lazare ripostant par l'entremise de Jacques Nadeau, André Bilodeau et Jean-Paul Gosselin.

Le 31 janvier ramenait à l'oeuvre les clans de St-Henri et de IPL, ce dernier accusant

un second revers d'affilé 6-3. Michel Tremblay et Claude Buteau ont été les meneurs du St-Henri, les autres filets allant à Pierre Malenfant et Yvan Audet. Régis Pelchat, René Chabot et Jean Mercier ont été les compteurs du St-Damien.

En seconde partie du programme, les filets de Richard Lévesque, Réal Mercier et Guy Gosselin n'ont pas suffi pour amener le Perreault de St-Damien à la victoire et il a dû s'incliner 4-3 devant le Honfleur. Raoul Vallière a été l'étoile des siens avec son truc du chapeau, l'autre marque allant à Jocelyn Marceau.

Dimanche le 3 février, le St-Lazare a terrassé le Armagh 11-4. Quatre buts de Pierre Bilodeau, deux de Gaétan Nadeau et deux autres de André Morin ont d'abord donné une confortable avance au St-Lazare, André Bilodeau, Fabien Bilodeau et Marcel Morin complétant le pointage. Guy Fournier a réussi à deux reprises à tromper la vigilance de la défensive du St-Lazare. Les autres filets du Armagh sont allés à Claude Côté et Fernand Beaudoin.

Ligue de Hockey B.D.L. Laurentide

# Le St-Odilon connaît une période léthargique...

(MR) Vendredi soir dernier à l'aréna de St-Joseph le St-Odilon a dû baisser pavillon par le compte de cinq à trois devant le Maple Leaf de Frampton alors que l'officiel Jean-Pierre Labadie aurait perdu le contrôle de la rencontre en maintes occasions.

En première Guy Ferland profite d'une passe de Jérôme Cloutier pour ouvrir le pointage à la faveur du St-Odilon aux dépens du gardien Pierre Vachon. Daniel Talbot égalise la marque pour le Frampton sur une aide de Paul Deblois. Moins de quatre minutes à faire dans le premier tiers un but de Réjean Marcoux donne les devants au Frampton et Gilles Fournier et Claude Veilleux ont participé à ce but.

Au second tiers, Benoit Cloutier porte le pointage deux à deux lorsqu'il transforme une passe de Ghyslain Cloutier en but avant que Réjean Marcoux ne redonne les devants au Frampton avec son deuxième but de la rencontre.

Le dernier vingt voit le Frampton inscrire deux autres buts face à l'équipe du

joueur-instructeur Marc Baillargeon avec des buts de Luc Turcotte et Julien Turcotte contre un but de Blaise Baillargeon aidé de Michel Baillargeon. Jean Deblois et Guy Ferland ont écopé de punitions d'extrême inconduite alors que Martial Baillargeon écopait d'une pénalité de match pour avoir donné six pouces. Le dernier but du Frampton réussi par Julien Turcotte est survenu dans un filet désert. Jean-Pierre Roy était devant les filets du St-Odilon. Le St-Odilon écope de dix punitions contre neuf pour l'équipe de Frampton.

Dimanche dernier à l'aréna de St-Joseph le St-Odilon s'est incliné par le compte de six à cinq devant la formation de St-Joseph de l'instructeur Michel Rancourt.

En première Yves Poulin et Pierre Pouliot procurent les devants à l'équipe de St-Joseph alors que Blaise Baillargeon sur des aides de Yves Couture et Bruno Roy réplique pour le St-Odilon.

Au deuxième vingt Guy Ferland égalise le compte sur la complicité de Michel Baillargeon avant que Michel Baillargeon ne donne les devants aux troupiers de Marc Baillargeon alors que

Guy Ferland et Benoit Cloutier participaient à ce but. Mais le St-Joseph a connu un certain regain d'énergie avec des buts successifs de Pierre Pouliot son deuxième, Jacques Doyon et Jean-Robert Marceau. Avec moins de quarante secondes à faire dans l'engagement Pierre Cloutier réduit l'écart à un seul but. Marc et Blaise Baillargeon ont amassé une mention d'aide chacun sur le but de Benoit Cloutier.

Au dernier tiers Jacques Doyon avec son deuxième de la rencontre et Benoit Cloutier se sont échangés la politesse et les deux équipes ont écopé de quatorze punitions chacune dont deux dix minutes à chacune des équipes par l'officiel Denis-Pierre Perreault.

Il semblerait que la semaine dernière les amateurs de la ligue B.D.L. ont eu droit à un défilé d'officiels qui n'ont pas eu l'air de plaire puisque les informateurs des différentes équipes ont touché ce point à différentes occasions et les dirigeants de la ligue auront intérêt à se pencher sur cet épineux problème avant que ne survienne des foires monumentales.

 **Serge Asselin D.D.**  
Denturologiste  
**Lac Etchemin**  
206, rue Bernard  
Tél.: 625-5093 (après 4 heures)

NOTAIRE et  
CONSEILLER JURIDIQUE  
**Me Jules Fortin**  
155, 3ième Avenue  
Lac Etchemin  
Tél.: Bur.: 625-2751  
Rés.: 625-8661  
Cessionnaire des greffes de  
Mes J.B.T., Gaston et James Dufour  
Lac Etchemin: tous les jours (le soir sur rendez-vous)  
St-Léon (Caisse): mardi 10 h 00 A.M. (642-5471)  
St-Odilon (Caisse): vendredi 2 h 00 P.M. (464-2381)

**Marc Béchard**  
B.A., M.ès Sc. Compt., M.ès Sc. Commercial (finance)  
Comptable Agréé  
**71, BOUL. BÉGIN**  
**STE-CLAIRE** **TÉL.: 883-3353**

LAC ETCHEMIN 222, 2e AVE, TÉL.: 625-9501  
(IMMEUBLES B. DUPONT)  
**Me GUY LABONTÉ**  
NOTAIRE et CONSEILLER JURIDIQUE  
Bureau à Lac Etchemin tous les jours (le soir sur rendez-vous).  
Bureau à Ste-Justine (édif. de la clinique médicale) tous les soirs (de 7 à 9 hres) sur rendez-vous: 383-3434.  
Bureau à St-Damien (789-2247) à St-Léon (642-5786) et dans les autres paroisses, (625-9501 ou 383-3434) sur demande.

**Rénald Lemieux**  
ASSUREUR-VIE  
 **L'ASSURANCE-VIE DES JARDINS**  
RUE DU SANCTUAIRE  
LAC ETCHEMIN  
TÉL. BUR.: 625-7481  


Ligue de Hockey Locale Molson

# Le B. Dupont termine au dernier rang...

(M.R.) Deux parties seulement furent présentées la semaine dernière dans la ligue locale à l'aréna Simon Nolet de Lac Etchemin et dans la première, le B. Dupont a pris le Manoir par surprise en remportant une victoire de cinq à trois lundi soir dernier. Camil Turmel a mené les siens à la victoire avec deux buts alors que ses coéquipiers Richard Bouchard, Paul Poulin et Serge Bellavance lui ont accordé son appui avec un filet chacun pour voir la victoire s'inscrire au dossier du gardien Conrad Vachon. Serge Deblois, Gilles Nadeau (R) et Jacques Fortin ont riposté pour le Manoir. L'officiel Gilles Sylvain a distribué huit infractions mineures au cours de cette rencontre.

Dans une autre rencontre présentée mercredi soir dernier le St-Odilon a déclassé l'Hôtel du Lac-B.R. Simard par le compte de dix à trois. Gabriel Couture et Claude Vachon ont haussé leurs fiches personnelles à l'offensive avec trois buts chacun en plus pour Claude Vachon de participer à trois autres buts des siens. Jean-Charles Drouin, Pierre Cloutier, Daniel Poulin et Richard Nolet ont inscrit les autres buts du St-Odilon. Gill Nadeau fut le meilleur du côté des perdants en inscrivant deux buts en plus de préparer celui de son coéquipier Serge Dupont.

Ligue de Hockey B.D.L. Laurentide

# L'arbitre vole la vedette à Ste-Marie

(MR) Dimanche dernier à l'aréna de Ste-Marie le St-Isidore le St-Isidore a remporté une victoire de sept à six devant l'Hôtel des Pointes de St-Léon dans une excellente rencontre mais il semblerait selon mon informateur que l'officiel Roch Langlois aurait volé la vedette.

En première période Jean-Yves Vallières ouvre le pointage pour le St-Léon, sur des aides de Gilles Brousseau et Mario Bouffard mais des buts de Roger Allen, Réjean Drouin et Georges Allen ont porté le compte trois à un en faveur du St-Isidore.

Au deuxième vingt le St-Léon revient à la charge avec un but de Jacques Grenier sans aide suivi du filet de Yvan Chabot réussi sur des aides de Réjean Chabot et

Jacques Grenier et finalement du deuxième filet de Jean-Yves Vallières réussi sur la complicité de Mario Bouffard, mais des buts de Pierre Grenier et Pierre Guillemette devaient redonner une avance à l'équipe de St-Isidore.

Au dernier tiers on s'échange deux buts de chaque côté pour le St-Léon les buts appartiennent à Marc Lafontaine sur une aide de Réjean Chabot et de Jean-Yves Vallières qui complète son truc du chapeau sur la complicité de Gilles Brousseau. Pierre Guillemette avec son deuxième et Denis Turgeon sont les marqueurs du St-Isidore.

Au chapitre des punitions on en dénombre dix de chaque côté.

Ligue Mineure Bellechasse St-Damien

(F.B.) Le Midget de St-Damien a servi une véritable leçon de hockey à ses homologues du St-Raphaël lors d'un match hors concours disputé samedi 2 février dernier à l'Aréna Régionale J.E. Métivier de St-Damien. Les joueurs de Claude Laflamme ont une fois de plus démontré leur supériorité ne concédant aucun point à leurs adversaires et réduisant à néant tous leurs efforts, pour l'emporter 13-0.

L'attaque des locaux a été conduite par Bastien Lavrie (3-2), Serge Métivier (2-3), Marc Thibault (2-3) et Bruno Goulet (2-1). Les autres filets sont allés à Yves Laflamme (1-1), Denis Lamontagne (1), Richard Dion (1) et Marc Aubin (1-1).

Nombreuses punitions ont dû être imposées aux visiteurs ce qui n'a pas aidé leur cause si l'on en juge par la marque finale. Les officiels étaient Yves Aubin et Richard Côté.

## ERRATUM DANS NOTRE ÉDITION DU 5 FÉVRIER

ON AURAIT DÙ LIRE:

du 7 au 23 février 1980

VENTE APRÈS INVENTAIRE

VARIÉTÉS  
HUGUETTE ENR.

MME HUGUETTE COUTURE PROP.

ST-CAMILLE TÉL.: 595-2213

JUSQU'À  
**20%** de rabais  
SUR TOUT LE LINGE  
D'ENFANT EN STOCK  
(0 À 6x ANS)

EN SPÉCIAL

• ENSEMBLES DE SKI  
• TUQUES • FOULARDS  
• MITAINES

CANEVAS  
**40%** d'escompte  
D'ESCOMPTE

12

12

12



par Jeannot Ruel, A.J.P.A.

## Les outils pour la fabrication des mouches

De plus en plus de pêcheurs s'intéressent à la fabrication des mouches artificielles et je connais peu de passe-temps plus intéressants pour meubler les longues soirées d'hiver. De plus, un poisson capturé sur une mouche de sa propre fabrication prend une valeur toute particulière; en fait le montage de mouches est une activité tellement fascinante en elle-même que certains monteurs ne sont même pas pêcheurs.

Si cette expérience vous tente, vous trouverez certainement un monteur qui voudra bien vous y initier. Tôt ou tard, viendra le moment où vous voudrez vous équiper pour le montage de mouches et de votre choix dépendra en partie le plaisir que vous en retirerez par la suite. De bons

outils vous faciliteront la tâche mais une connaissance de base de ces outils vous permettra de faire un choix judicieux.

La façon la plus simple de s'équiper pour la fabrication des mouches est de se procurer un bon ensemble de montage. Cependant, un ou plusieurs éléments de l'ensemble peuvent ne pas vous convenir et il vous est alors possible de vous procurer l'élément désiré séparément.

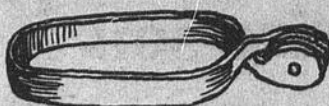
### L'ÉTAU

C'est l'item le plus important de l'équipement et il faut le choisir avec soin. Un bon étau peut s'ajuster en hauteur et l'angle du cou peut aussi être adapté à toutes les positions. Un levier à tension ajustable permet de serrer

les mâchoires sur les plus petits hameçons comme sur les plus gros. Les marques les plus connues sont Thompson, Herter's, Orvis, Price.



### LA PINCE À HACKLE



C'est un petit outil presque aussi indispensable que l'étau. Il sert à agripper le bout de la plume appelée "Hackle" qu'on enroule autour de l'hameçon comme une collerette. Il existe des modèles en acier inoxydable et d'autres dont les mâchoires sont munies de petits blocs de caoutchouc. Après un long usage, ces petits blocs ont tendance à s'aplatir, aussi il est à conseiller de garder la pince ouverte quand on ne s'en sert pas.

### LES CISEAUX



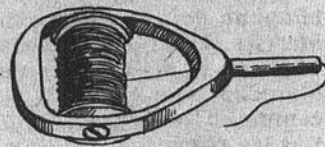
De petits ciseaux à bouts pointus servent à découper des sections de plumes ou de poils ou à couper l'excédent des matériaux à l'endroit voulu. Des petits ciseaux à lames recourbées sont aussi très utiles pour la coupe des ailes de mouches et des plumes en général.

### LE POINÇON



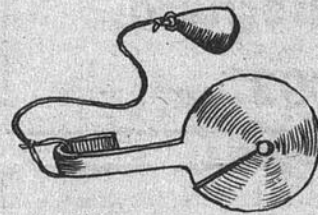
C'est un instrument aux multiples usages; sortir les fibres de hackle qui sont prises sous l'enroulage de fil, diviser les ailes de mouches, appliquer le ciment ou vernis sur la tête des mouches, aider à attacher certains noeuds et plusieurs autres utilités. C'est une pointe d'acier trempé fichée dans un manche de plastique pratique et confortable dans la main.

### LA BOBINE



La bobine retient le rouleau de fil et permet de le distribuer au besoin avec une pression égale. Le modèle illustré se manipule bien et son cou permet d'aller passer le fil avec précision dans des endroits difficiles d'accès. C'est un outil qui n'est pas indispensable mais quand même bien utile.

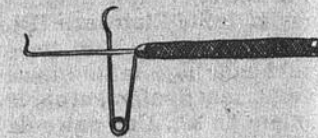
### LES GARDE-HACKLE



Ils servent à protéger les fibres du hackle pendant que

l'on finit la tête de la mouche. On glisse le garde-hackle par-dessus l'oeil de l'hameçon et le poids attaché à l'instrument le retient en position. Ils sont disponibles avec trous de différentes grosseurs pour les différentes grosseurs d'hameçons. Ils ne sont pas indispensables mais très utiles et ils ne coûtent presque rien.

### LE FINISSEUR DE NOEUD



Outil pratique pour finir la tête de la mouche. Il facilite l'enroulage de la tête et permet un noeud bien serré. Le bout du fil ne peut pas se libérer et se détortiller ce qui ajoute à la durée des mouches finies de cette façon. Un bon monteur peut se passer de cet outil, mais il facilite grandement la tâche de finition.

Après vous être procuré un ensemble de montage de mouches, vous voudrez peut-être acheter quelques-uns des outils mentionnés afin de vous faciliter certains travaux délicats. En consultant les annonces d'une revue spécialisée, vous trouverez des adresses de marchands chez lesquels vous pourrez vous procurer un catalogue.

Dans une chronique subséquente, je démontrerai quelques techniques de montage qui vous permettront de partir du bon pied dans cette fascinante activité de la fabrication des mouches.

NOUVEAU — NOUVEAU — NOUVEAU - NOUVEAU

## HÔTEL PARADIS

DE PLUS VOUS POURREZ PAR LA MÊME OCCASION FÊTER EN LEUR COMPAGNIE

MARDI 19 FÉVRIER

VOS NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES ÉLISABETHE ET ROGER, AINSI QUE TOUS LES MEMBRES DU PERSONNEL, VOUS INVITENT À VENIR PARTICIPER À L'OUVERTURE OFFICIELLE DE LEUR ÉTABLISSEMENT.

LE MARDI-GRAS

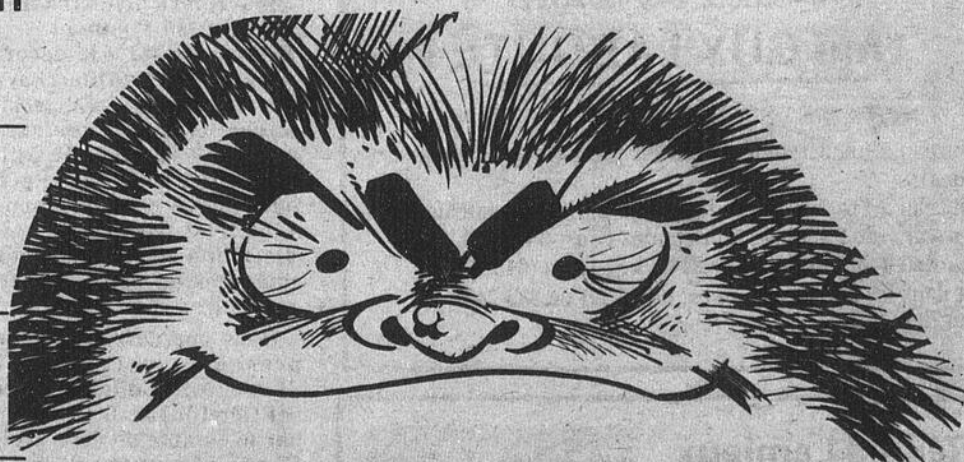


EN CETTE OCCASION UN PUNCH VOUS SERA SERVI À L'ENTRÉE

PRIX AU MEILLEUR COSTUME

ORCHESTRE AU PROGRAMME

MUSIQUE CANADIENNE ET POPULAIRE



## L'HOTEL PARADIS

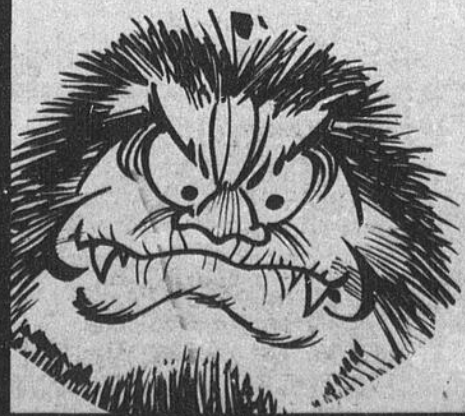
Élisabette et Roger propriétaires

ST-MALACHIE

TEL.: 642-9912

ET SURTOUT

# NE L'OUBLIEZ PAS!!!



## Tournoi de Ballon-Balai de Ste-Justine Stade Couvert 16 et 17 février 1980

Le tournoi de Ballon-Balai annuel de l'Oeuvre des Loisirs de Ste-Justine se déroulera samedi et dimanche prochain au Stade Couvert.

La ronde préliminaire dans les catégories masculines et féminines se jouera samedi le 16 février à compter de 10.00 hres pour se terminer aux environs de 16.00 hres. Le tournoi se continuera dimanche le 17 février à partir de 8.00 heures.

Un total de huit (8) équipes

féminines et de seize (16) équipes masculines se feront la lutte pour l'obtention de trophées et bourse de \$800.00 qui seront partagés entre les gagnants et les finalistes de chacune des classes.

On vous attend donc samedi et dimanche prochain au Stade Couvert de Ste-Justine pour participer et assister à ce tournoi des plus enlevants.

Inscriptions tardives: Michel Bédard 383-3315 bur. 383-5193 rés.

Bienvenue à tous.

	PJ	V	D	N	BP	BC	PTS
Ste-Claire	21	17	3	1	133	82	35
St-Anselme	21	15	5	1	123	73	31
Honfleur	21	15	5	1	131	85	28
St-Damien	21	10	8	3	107	79	23
St-Lazare	21	10	9	2	113	79	22
St-Henri	21	7	13	1	90	118	15
St-Damien	21	6	13	2	89	115	14
Armagh	21	0	21	0	49	204	0

Le meilleur gardien de but est Raynald Morin du St-Anselme et l'équipe la moins punie, le Perreault de St-Damien avec 113 minutes.

Les meilleurs compteurs:

	B	A	PTS
Marcelin Dion (Honfleur)	41	30	71
Raoul Vallières (Honfleur)	32	33	65
Jean-Marie Ruel (Ste-Claire)	21	27	48
Gustave Marceau (Honfleur)	14	28	42
Gaétan Nadeau (St-Lazare)	25	15	40
Réal Mercier (Perreault)	23	17	40

Les prochaines rencontres: Jeudi 14 février: St-Lazare vs IPL et Perreault vs Armagh à St-Damien; St-Anselme vs Ste-Claire et St-Henri vs Honfleur à St-Anselme. Dimanche 17 février: St-Henri vs Armagh à St-Damien et St-Lazare vs Ste-Claire à St-Anselme.

PEE-WEE CLUB	PG	PP	PN	BP	BC	Pts
St-Damien	13	1	0	112	19	26
St-Prosper	9	4	1	67	60	19
Ste-Justine	5	7	1	4	66	11
Lac Etchemin	0	14	0	16	122	0

COMPTEURS	B	Ass	Pts
Guy-Paul Thibault (SD)	44	18	62
Gilles Tanguay (SP)	20	14	34
Éric Prévost (SD)	10	20	30
Richard Royer (SJ)	18	12	30
Paul Chabot (SD)	6	23	29
Normand Godbout (SP)	14	13	27

MIDGET CLUB	PG	PP	PN	BP	BC	Pts
St-Damien	15	0	1	127	28	31
St-Prosper	7	5	2	69	50	16
Ste-Justine	4	6	2	39	40	10
St-Anselme	0	14	1	19	139	1

COMPTEURS	B	Ass	Pts
Bastien Labrie (SD)	21	38	59
Marc Thibault (SD)	34	25	59
Serge Laflamme (SP)	11	23	34
Jacques Royer (SJ)	12	12	24
Mario Boucher (SP)	13	9	22
Michel Rodrigue (SP)	6	16	22
Denis Morin (SP)	9	13	22

BANTAM CLUB	PG	PP	PN	BP	BC	Pts
St-Odilon	13	2	89	44	28	
St-Justine	9	4	1	70	45	19
St-Damien	6	9	1	36	68	13
St-Prosper	2	14	0	51	92	4

COMPTEURS:	B	Ass	Pts
Sylvain Vachon (SO)	26	21	47
Bruno Poulin (SO)	29	14	43
Jacques Fortin (SJ)	21	14	35
Jean Baillargeon (SO)	13	15	28
Charles Pruneau (SP)	16	8	24

### TOURNOI BALLON-BALAI STADE COUVERT STE-JUSTINE 16-17 FÉVRIER 1980

## Activités à venir:

Ligue Appalaches Labatt Vendredi 15 février, partie hors-concours Les Saules vs H. Bellevue-B. Dupont. Vend. 15-2 St-Prosper vs St-Damien à St-Damien

Ligue BDL Vendredi 15 fév. 19h30 St-Frédéric-Tring VS St-Victor (St-Joseph) — 21h30: St-Léon VS St-Joseph (St-Joseph) — 21h00 Ste-Marie VS St-Isidore (St-Isidore)

Dimanche 17 fév. 14h00 St-Victor VS St-Odilon (St-Joseph) — 19h30 Frampton VS St-Joseph (St-Joseph)

Ligue LDB Molson Vendredi 15 fév. 21h00 St-Anselme VS St-Henri — 23h00 Honfleur VS Ste-Marguerite Dim. 17 fév. — 18h00 Ste-Claire VS St-Malachie

Ligue Caisses populaires Bellechasse

Samedi 16 fév. Buckland VS Armagh — St-Philémon VS St-Lazare — Dim. 17 fév. St-Lazare VS St-Philémon - Armagh VS Buckland

Club Auto-Neige Etchemin: Dim. 17 fév. Tire de motoneiges; souper au chalet. Club social Ste-Germaine Station:

Samedi 16 fév. soirée du mardi gras; concours de mascarade; orchestre au programme et permis de boisson.

Centre du Mont Frampton: Mardi le 19 fév. Bal masqué du mardi gras, Hôtel Larchelle; orchestre au programme, prix aux participants.

## Ligue Mineure Bellechasse

ATOME

CLUB	PG	PP	PN	BP	BC	Pts
St-Justine	11	0	1	93	10	23
St-Damien	10	2	1	72	32	21
St-Prosper	8	7	0	76	48	16
Lac Etchemin	2	11	1	23	73	5
St-Léon	0	12	1	11	111	1

COMPTEURS	B	Ass	Pts
Renaud Asselin (SJ)	44	5	49
Sylvain Beaulieu (SJ)	23	11	34
Stéphane Leblond (SD)	19	14	33
Steeve Bélanger (SD)	19	13	32
Stéphane Poulin (SP)	19	5	24

## Ligue Caisses populaires de Bellechasse

Classement général (finales)

	PJ	V	D	N	BP	BCPts
1. St-Philémon	2	2	0	0	10	64
2. Buckland	2	1	1	0	9	72
3. Armagh	2	1	1	0	7	92
4. St-Lazare	2	0	2	0	6	100

Meilleurs compteurs	B	A	Pts
1. Gérald Gagné (S.P)	1	5	6
2. Christian Fontaine (SP)	2	3	5
3. Mario Gaudreau (SP)	3	1	4
4. Jean-Guy Bolduc (B)	2	2	4

Gardiens de buts	BA	Moy
1. St-Philémon	6	3.00
2. Buckland	7	3.50
3. Armagh	9	4.50
4. St-Lazare	10	5.00

## Tournoi de hockey J.E. Métivier

(F.B.) Le tournoi de hockey Bellechasse J.E. Métivier prendra place les 16 et 17 février prochains à l'Aréna J.E. Métivier de St-Damien.

Les régions de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Dorchester, Lévis et de Beauce seront représentées par

l'entremise de cette compétition qui regroupera de 16 à 24 équipes à l'intérieur des classes A et B.

Ceux qui désirent de plus amples informations peuvent communiquer avec M. Laurier Brochu au numéro 789-2880 ou 789-2974.

16-17 FÉVRIER  
AU STADE COUVERT  
DE STE-JUSTINE

TOURNOI  
DE BALLON  
SUR GLACE

\$800.00 EN BOURSES

16 équipes masculines et 8 équipes féminines réparties en 2 classes: A et B

POUR INSCRIPTIONS: 383-3315 ou 383-5193

3 ÉQUIPES DE STE-JUSTINE FERONT PARTIE DE CE TOURNOI

ENCOURAGEONS NOS ÉQUIPES

BOURSES ET TROPHÉES AUX GAGNANTS ET FINALISTES DE CHAQUE CLASSE



SYLVAIN BÉDARD

VOUS INVÎTE A ASSISTER AUX PARTIES

PROCHAINES RENCONTRES DE LA LIGUE DE HOCKEY "APPALACHES LABATT"

VENDREDI 15 FÉVRIER,

21 HRÉS ST-PROSPER VS ST-DAMIEN (S.D.)

UNE COMMANDITE DE



ON AIME CA DE MÊME

12

12

12



# ONSPORT INC.

ROUTE 204 STE-JUSTINE DORCHESTER

## VENTE DE FERMETURE

DU 13 FÉVRIER AU 1er MARS

**TOUTE VENTE  
FINALE  
À DES PRIX  
EN BAS  
DU COÛTANT**

Dû au retard de la neige cette saison et principalement sur recommandation de Rona: Onsport Inc. est dans l'obligation de fermer les portes de son magasin de Ste-Justine. Cependant nous continuerons de vous servir au magasin de la Promenade Etchemin. L'opération d'un seul magasin permettra à Onsport de continuer d'offrir à la population des prix reconnus par tous comme étant imbattables.

SKIS DE FOND:	SKIS ALPIN:
<b>Norvik Polymoon:</b> Rég.: \$54.95 <b>FERMETURE: \$15.00</b>	<b>Atomic Compact:</b> Rég.: \$139.00 <b>FERMETURE: \$70.00</b>
<b>Laurentien:</b> Rég.: \$59.95 <b>FERMETURE: \$19.95</b>	<b>Atomic Spurt:</b> Rég.: \$149.00 <b>FERMETURE: \$75.00</b>
<b>Trak (sans cire):</b> Rég.: \$69.95 <b>FERMETURE: \$29.95</b>	<b>Dynastar easyrider:</b> Rég.: \$124.00 <b>FERMETURE: \$65.00</b>
VÊTEMENTS DE SKI DE FOND	VÊTEMENTS DE SKI ALPIN
<b>Pedigree:</b> Rég.: \$65.00 <b>FERMETURE: \$25.00</b>	<b>Pedigree:</b> Rég.: \$195.00 <b>FERMETURE: \$65.00</b>
<b>"Go":</b> Rég.: \$119.00 <b>FERMETURE: \$75.00</b>	<b>"Go":</b> Rég.: \$221.00 <b>FERMETURE: \$109.00</b>
<b>LOT DE PATINS POUR HOMMES ET ENFANTS à prix dérisoires:</b>	
<b>de \$10.00 à \$25.00</b>	

Nous espérons que la population de Ste-Justine et de la région comprendra et continuera de nous encourager. Nous vous attendons à la Promenade Etchemin.

**Ligue de Hockey  
Appalaches Labatt**

**Les expériences  
de fin de saison...**

(MR) Dimanche dernier à l'aréna Simon Nolet de Lac Etchemin le Ste-Sabine—Ste-Justine a disposé de justesse du St-Damien par le compte de dix à neuf devant moins de cent spectateurs.

Les instructeurs Asselin pour le St-Damien et Beaulieu pour le Ste-Sabine—Ste-Justine se sont livrés à quelques petites expériences à l'approche des séries de fin de saison et c'est ainsi que les deux gardiens en présence Labrecque et Lessard en ont vu passer des rondelles.

En première période, les locaux ont pris les devants par la marque de six à deux avec des buts de Michel Nadeau (2), Ghyslain Asselin, François Chabot, Normand Vermette et Ernest Tanguay avec un filet chacun aux dépens du cerbère Labrecque qui s'est montré très faible mais il en était à sa première présence devant les filets du St-Damien cette saison. Martial Royer et Laurent Bilodeau ont déjoué le gardien Marcellin Lessard pour inscrire les deux buts du St-Damien. Trois infractions mineures apparaissent au sommaire de ce premier tiers.

**Ste-Sabine 10 — St-Damien 9  
PREMIÈRE PÉRIODE:**

**BUTS:** S.S. 1 - Michel Nadeau (5.31) (Normand Vermette - Benoit Cassidy) — S.D. 1 Laurent Bilodeau (8.09) (Sans aide) — S.S. 2 - Ghyslain Asselin (8.38) (Martin Gagné) — S.S. 3 - Michel Nadeau (2) (11.11) Mario Boilard - Normand Vermette) — S.S. 4 - François Chabot (11.30) (Mario Asselin - Bruno Vermette) — S.S. 5 - Normand Vermette (15.12) (Michel Nadeau) — S.S. 6 - Ernest Tanguay (17.11) (Mario Boilard - Martin Gagné) — S.D. 2 - Martial Royer (17.19) (Laurent Bilodeau - Clément Proulx). Pun.: P. Vermette (4.30 retenu), J. Boulé (9.55 obstruction), S. Béchard (19.39 rudesse)

**DEUXIÈME PÉRIODE:**

**BUTS:** S.S. 7 - Normand Vermette (2) (1.49) (Michel Nadeau) - S.S. 8 - Michel Nadeau (3) (2.36) (Normand Vermette - Martial Cassidy) — S.D. 3 - Jean-Marc Prévost (4.54) (Mario Tanguay - André Proulx) — S.D. 4 - Jean-Marc Prévost (2) (17.03) (André Proulx - Jean Pouliot) - S.S. 9 - Gilles Vézina (18.20) (Bruno Vermette - François Chabot)  
PUN.: G. Vézina (3.12 cinglé), J. Boulé-M. Boilard (19.04 retardé jeu), M. Boilard (19.04 rudesse).

**TROISIÈME PÉRIODE:**

**BUTS:** S.D. 5 - Clément Proulx (3.08) (Michel Métivier - Mario Tanguay) — S.D. 6 - Clément Proulx (2) (6.13) (sans aide) — S.S. 10 - Normand Vermette (3) (13.30) (Martial Cassidy - Michel Nadeau) — S.D. 7 - Mario Tanguay (13.45) (sans aide) — S.D. 8 - Marcel Prévost (14.17) (Laurent Bilodeau) — S.D. 9 - Michel Pinel (19.39) (André Proulx)  
Pun.: M. Nadeau (8.15 accroché).  
Arbitre: Yvon Gagnon  
Juges de lignes: Claude Fortin - Guyda Deblois  
Assistance: 85 spectateurs  
Gardiens: S.S. Marcellin Lessard — S.D. Marc Labrecque - Rémi Gaudreau.  
Lancers par: S.S. 14-9-5: 28; S.D. 10-16-31: 57

**Ligue Laurentide  
Beauce-Sud**

**Le Débusco  
cèdera-t-il  
son premier rang?**

(M.-F.P.R.) Dans la ligue Laurentide Beauce-Sud, à l'aréna de St-Prosper, 4 parties opposant le St-Théophile et le Ste-Aurélie; le St-Zacharie et le St-Benjamin; le St-Zacharie et le St-Théophile; le St-Benjamin et le Ste-Aurélie. Vendredi le Ste-Aurélie subissait

Au second vingt un peu le même scénario avec cette fois trois buts pour l'équipe de l'Hôtel Chez Raymond—Bon Gîte contre deux pour l'Hôtel Perreault. Normand Vermette son deuxième, Michel Nadeau son troisième et Gilles Vézina ont marqué les buts des locaux contre ceux de Jean-Marc Prévost qui réussit les deux buts des siens pendant que l'officiel Yvon Gagnon distribuait quatre punitions de type mineures.

La période finale permet aux spectateurs d'assister à une période de ralliement de la part du St-Damien avec des buts de Clément Proulx avec deux, Mario Tanguay, Marcel Prévost et Michel Pinel contre un seul but pour le Ste-Sabine—St-Damien le troisième de la rencontre pour le vétérinaire Normand Vermette. Une seule infraction décernée à l'équipe locale pour avoir accroché.

Il serait peut-être temps que les dirigeants du circuit Appalaches avec à sa tête le président Raymond Jacques décide de présenter des rencontres le dimanche soir pour tenter de ramener du monde dans ces arénas désertes.

**Tournoi de Hockey Boom  
O'Keefe  
Stade Couvert de  
Ste-Justine  
24 février 1980**

La Brasserie O'Keefe et l'Oeuvre des Loisirs de Ste-Justine sont heureux de vous inviter au tournoi de "Hockey Boom" (Bottines) qui se déroulera au Stade Couvert le 24 février.

Vous pourrez participer à ce tournoi double élimination pour l'obtention de la Prestigieuse Coupe O'Keefe à défendre dans la Classe "A", et le Trophée l'Industrielle à défendre dans la Classe "B", avec réplique Souvenir. De

plus des bourses seront décernées au gagnant et au finaliste des Classes A et B par l'Oeuvre des Loisirs de Ste-Justine.

Une cordiale invitation est lancée à toutes les équipes de la région pour participer à ce tournoi des plus enlevants. L'inscription de \$30.00 se fait auprès de Michel Bédard: Tél.: 383-3315 bur. et 383-5193 rés.

Bienvenue à tous.

avec chacun un but. 11 pénalités mineures ont été signalées.

Toujours vendredi, où le St-Zacharie recevait le Débusco de St-Benjamin, le Débusco qui n'avait pas connu de défaite depuis plusieurs parties déjà, a dû s'incliner cette fois devant l'équipe adverse par un pointage de 5 à 4. Pour les vainqueurs, Roland Parent et Roger Tremblay se signalaient avec chacun 2 buts, et d'un autre pour Jean-Guy Allen. Pour le Débusco, Guylain Bolduc enregistrait 2 points, Marcel Gilbert 1 but, 1 passe, et Denis Poulin 1 but. Guy Caron y allait de 2 passes, Alain Bolduc 2 passes aussi et 1 pour les Genoix Labbé, Martin Mathieu et Richard Bolduc.

Le St-Zacharie écopait 5 punitions alors que 3 étaient enregistrées pour le Débusco.

Dimanche, le St-Zacharie subissait une amère défaite alors que le St-Théophile dominait le pointage tout au cours de la rencontre, remportant ainsi une victoire de 5 à 0, alors que les Yves Vigneault, André Boutin et Richard Paquet marquaient chacun 1 but et Christian Plante qui ajoutait à sa fiche 2 buts, dont un premier sans aide. L'arbitre Rémi Drouin devait signaler 9 pénalités durant cette rencontre.

Une quatrième partie où l'on reconnaît Débusco de St-Benjamin avec une victoire de 7 à 3 sur le Ste-Aurélie. Pour l'équipe de Gaston Caron, Guy-René Mathieu marquait le premier but avec les aides de Rosaire Poulin et Denis Poulin; suivi de près de Richard Bolduc qui se signala avec ses 3 buts plus une mention d'assistance; Guylain Bolduc, Rosaire Poulin et Alain Bolduc y vont avec chacun 1 but complétant ainsi le pointage.

**Tournoi Atome Beauceville**

**On vous attend du  
28 février au 2 mars**

(MR) Le Tournoi Provincial Rotary Atome de Beauceville en est à sa sixième présentation cette année et regroupera quatre classes soit le CC, A, B et C participation.

Une vaste campagne de billets est présentement en cours et durant le déroulement du tournoi il y aura attribution d'une automobile de marque Mercury Zephyr 1980 comme premier prix. Comme deuxième prix, ce sera une motocyclette Kawasaki 650 en plus de cinq prix de \$100.00.

Le président de cette année est M. Emmanuel Roy qui recevra l'appui des Anicet Busque, Jean-Paul Daigle, Noël Cloutier, Denis Cloutier, Fernand Cloutier, Raymond Fortin, Jean-Luc Veilleux,

Jean-Baptiste Fortin et Victor Bolduc.

Différents comités seront à l'oeuvre pour mener à bien ce tournoi dont les profits sont versés aux oeuvres locales comme les sports mineurs, Association de patinage artistique, transport adapté pour les handicapés, don à l'hôpital de Beauceville, ainsi qu'au club de hockey Rotary Atome.

On retrouve des équipes de tous les coins du Québec pour ne nommer que les: Verdun, Québec, Limoilou, Charlesbourg, Montréal, Lac Etchemin, St-Joseph, Beauceville, Ste-Marie et East-Broughton.

À ne pas manquer du 28 février au 2 mars 1980 à l'aréna de Beauceville.

**Monsieur dismat**  
quincaillerie  
bois, matériaux... TOUT  
pour la construction!

**Bricomat inc.**  
254 3e Avenue  
Lac Etchemin  
C.É. Ste-Justine  
625 1301

**Grande Vente**

APRÈS INVENTAIRE CHEZ

**Bricomat Inc.**

SUR LES

**POÊLES À BOIS**

Aucune offre raisonnable ne sera refusée.

EXEMPLE:  
**POÊLE À BOIS**

MARQUE BOX STOVE  
GRANDEUR 42"

SEULEMENT


**\$150<sup>00</sup>**

La Beauce vote l'homme

Etes-vous satisfaits de l'assurance-chômage? Que pensez-vous des règlements mis en place par M. Trudeau en 1979? Avez-vous des griefs à formuler? La voix de Fabien sera la vôtre.

On vote pour le meilleur  
On vote pour Fabien

Autorisée et payée par André Giguère, St-Jules, Beauce, agent officiel de Fabien Roy.



La Beauce vote Fabien

12

12

12

Vétérans de Beauce

# De vrais ambassadeurs qui savent bien nous représenter...

par Martin Rouillard

(Ste-Justine) Les vétérans de Beauce une équipe formée depuis quelques années continue de bien nous représenter partout où elle passe que ce soit dans des rencontres régionales, locales, provinciales ou internationales.

Dimanche le 3 février dernier, au Stade Couvert de Ste-Justine, les Vétérans de Beauce ont donné une belle démonstration de leur savoir-faire en affrontant pour la circonstance une équipe formée des joueurs vétérans des paroisses de Ste-Justine et de Ste-Sabine et de St-Camille. Plusieurs centaines de spectateurs ont été témoins de la victoire de huit à cinq des visiteurs.

Louis Michaud et Denis Patoine ont mené l'attaque des vainqueurs avec deux buts chacun pendant que Germain Roy, Simon Nolet, Jacques Vachon et Clément Poulin enfilèrent les autres buts des Vétérans de Beauce commandité par le Manoir Chaudière de St-Georges. Le gardien Paulo St-Laurent a officié tout au long de la rencontre pour l'équipe de la Beauce. Pour les visiteurs, les buts appartiennent à Normand Vermette, Yvon

Gagnon, Roger Ferland, Germain Bédard et Bruno Vermette. Le gardien André Goulet avait pour mission de protéger adéquatement les filets de l'équipe locale.

Avant la rencontre, il y a eu les traditionnelles cérémonies d'usage en présence des maires des municipalités environnantes et une mise au jeu spéciale opposant les capitaines Germain Bédard de Ste-Justine et Simon Nolet de St-Odilon. M. Gilles Labonté a procédé à la mise au jeu et une réception a suivi après la partie à l'Hôtel Bon Gîte et il semblerait que l'ami Gilles en avait pour tout le monde aux dires des invités.

Vétérans Beauce: Paulo St-Laurent, Michel Veilleux, Jean-Luc Duquette, Bertrand Gagné, Denis Patoine, Clément Poulin, Jacques Vachon, Louis Michaud, Gaétan Lacroix, Michel Samson, Simon Nolet C, Jean Michaud, Antoine Morrissette. Joueurs instructeurs: Germain Roy, Michel Pomerleau.

Vétérans régionaux: André Goulet, Régis Côté, Pascal Lachance, Bruno Vermette, Laétaré Bédard, Yvon Gagnon, Gilles Bisier, Roger Ferland, Robert Goulet, Yvon Tanguay, Normand

Vermette, Germain Bédard C, Michel Bédard, Raymond Bédard, Gérard Maurice et Yvon Chabot.

Pour en revenir aux Vétérans de la Beauce ils ont retrouvé un nouveau membre au sein de leur formation et il s'agit du défenseur François Vachon de Ste-Marie le frère de Jacques qui évolue déjà au sein de cette équipe.

De plus dans les activités à venir le 10 février 80 ils seront à Ste-Marie pour y affronter une équipe formée d'anciens joueurs qui ont fait la gloire de la ligue de Beauce. A cette occasion, il y aura tirage d'une Cadillac par le Club Richelieu de Ste-Marie.

Du 14 au 17 février l'équipe participera au tournoi de Moncton au Nouveau-Brunswick et la première rencontre de l'équipe est prévue pour mercredi le 15 février à compter de 15.30 alors que l'équipe affrontera une équipe de North Sidney Collins Transfer et la prochaine rencontre de l'équipe dans ce tournoi est prévue pour samedi le 16 février à 10.30 face à l'équipe de Halifax Twin Cities à l'amphithéâtre Dud James. Ils joueront une seconde partie au cours de cette journée et



Dimanche dernier au Stade Couvert de Ste-Justine, les Vétérans de Beauce rendaient visite aux Vétérans de Ste-Justine, Ste-Sabine et St-Cyprien. Lors de la mise au jeu, on retrouvait Gilles Labonté, Lucien Fournier, maire de St-Camille, Jean-Yves Larochelle, maire de Ste-Justine et Victorien Morrissette, maire de St-Cyprien. Germain Bédard représentait les Vétérans régionaux et Simon Nolet, ceux de la Beauce. (Photo M. Rouillard)

c'est ainsi qu'à compter de 16.30 ils affronteront les Old Timers de Charlottetown à l'aréna KAY.

Les 8 et 9 mars les Vétérans seront du prestigieux tournoi de hockey vétérans de St-Prospér qui soit dit en passant connaît une popularité sans cesse grandissante. Les 29 et 30 mars on les retrouvera au tournoi vétérans Molson de Lac Etchemin. Il y aura également le 26 mars au disco-Bar de l'Imprévue du Manoir Chaudière le cocktail des Vétérans de la Beauce et du 20 au 26 avril, c'est aux Etats-Unis plus précisément à St-Peterburg Floride que les Vétérans tenteront de bien

nous représenter lors de ce grandiose tournoi.

Les 23 et 24 février ils participeront au tournoi Vétérans de St-Romuald et le 7 mars à l'aréna de Beauceville ils affronteront à nou-

veau l'équipe des anciens de la Beauce dont les Marc-André Veilleux, Richard Poirier et Mario Poirier pour ne nommer que ces joueurs locaux.

**La bonne forme, c'est au moins à tous les deux jours.**

**PARTICIPATION**  
Le mouvement canadien du bien-être physique.



# bijouterie pierre-carat

VENTE ET RÉPARATION

TeL.: 625-6371

**-40%**  
MONTRES "ORIENT" POUR DAME

Dites-lui avec un bijou!

Joyeuse St-Valentin!

**13-14 FÉVRIER**

GRATIS avec achat de

**\$50.00** ou plus

Coeur en chocolat d'une valeur de \$8.25

(Quantité illimitée)

**-20%**  
Coffres à bijoux

Vous avez oublié son anniversaire! Reprenez-vous à la St-Valentin!

**-30%**  
Horloges à pendule



**-20%**  
Bagues pour dame or 10K

**-20%**  
Sur bracelets d'identité or 10K

Bonne fête aux amoureux!

N'oubliez pas l'âme soeur!

**SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU 13 AU 16 FÉVRIER INCLUSIVEMENT**

Ligue de Hockey  
Appalaches Labatt

## Le Villageois de St-Prosper, une équipe à surveiller...

(M.R.) Vendredi soir dernier à l'aréna de St-Prosper, l'équipe de l'endroit a profité de la visite de l'Hôtel Chez Raymond Bon Gîte de Ste-Sabine Ste-Justine pour remporter une victoire de huit à sept devant la meilleure assistance de la saison soit trois cents trente-huit spectateurs.

En première période les locaux ont ouvert le pointage dans les premiers instants lorsque Patrice Fournier a pris le gardien Marcellin Lessard par surprise le rapide Ghyslain Asselin devait répliquer quelques minutes plus tard mais Régis Drouin, Raymond Bédard et Gaétan Pepin ont pris d'assaut la forteresse du Ste-Sabine avec un filet chacun avant que Ernest Tanguay ne vienne porter la marque quatre à deux avant la fin de ce premier engagement avec le deuxième but des siens. Cinq punitions ont marqué cette période initiale dont deux mineures doubles.

Au deuxième vingt, les joueurs de Gaétan Goulet reviennent à la charge avec des buts de Réal Drouin et

Patrice Fournier ce dernier avec son deuxième de la rencontre pendant que Michel Nadeau déjouait le gardien Michel Bernier.

Au dernier tiers, pas moins de six buts furent marqués dont quatre dans un ralliement pour l'équipe de Denis Beaulieu. Régis et Réal Drouin ont inscrit leur deuxième but de la rencontre pendant que Gilles Vézina, Sylvain Bédard, Normand Vermette et Benoit Cassidy inscrivaient les buts du Ste-Sabine—Ste-Justine. Au dernier tiers pas moins de quatre joueurs furent chassés de la rencontre pour s'être battus.

On remarquait plusieurs absents dans les deux clans mais il ne fait nul doute que l'équipe de St-Prosper sera à surveiller dans les prochaines séries de fin de saison avec dans leur alignement des joueurs de la trempe des Régis Drouin, Réal Drouin, Gaétan Pepin, André Roy et Marcel Veilleux sans oublier les Henri-Louis Loignon, Mario Bureau et Raymond Bédard.

Sommaire:  
St-Prosper 8  
Ste-Sabine 7

Première période:

Buts: S.P. 1- Patrice Fournier (0.30) (Régis Drouin - Réal Drouin); S.S. 1- Ghyslain Asselin (6.48) (Sylvain Bédard - Pierre Vermette); S.P. 2- Régis Drouin (9.30) (Patrice Fournier - Réal Drouin); S.P. 3- Raymond Bédard (15.16) (Berthier Bédard - André Roy); S.P. 4- Gaétan Pepin (17.12) (sans aide); S.S. 2- Ernest Tanguay (19.56) (Sylvain Bédard - Bruno Vermette).

Pun.: B. Cassidy - N. Poulin (5.27 rudesse), E. Tanguay (14.35 trébuché), B. Cassidy - R. Drouin (16.27 rudesse).

Deuxième période:

Buts: S.P. 5- Réal Drouin (7.39) (Régis Drouin - Patrice Fournier); S.S. 3- Michel Nadeau (12.33) (Normand Vermette - Martial Cassidy); S.P. 6- Patrice Fournier (2) 914.42 (Réal Drouin).

Pun.: P. Fournier (2.46 trébuché), G. Vézina (8.39 accroché), A. Roy (19.07 accroché).

Troisième période:

Buts: S.P. 7- Régis Drouin (2) (0.42) (Gaétan Pepin); S.S. 4- Gilles Vézina (3.25) (sans aide); S.S. 5- Sylvain Bédard (4.18) (Pierre Vermette - Ernest Tanguay); S.S. 6- Normand Vermette (5.06) (Pierre Vermette - Sylvain Bédard); S.P. 8- Réal Drouin (9.06) (Marjo Bureau - Patrice Fournier); S.S. 7- Benoit Cassidy (18.45) (Normand Vermette).

Pun.: N. Poulin - R. Morin - G. Vézina - F. Chabot (10.33 maj. extrême inconduite).

Arbitre: Claude Rouillard

Juges de lignes: Richard Jacques et Claude Fortin

Assistance: 338 spectateurs

Gardiens: S.P. Michel Bernier; S.S. Marcellin Lessard

Lancers par: S.P. 12-13-14: 39; S.S. 11-16-14: 41

Ligue de Hockey  
Appalaches Labatt

## St-Damien rend la politesse à Lac Etchemin...

(M.R.) Vendredi soir dernier à l'aréna J.E. Métivier de St-Damien l'Hôtel Perreault de l'endroit a profité du passage de l'équipe du Bellevue-B. Dupont de Lac Etchemin pour leur rendre la politesse en remportant une victoire de sept à six devant près de deux cents spectateurs. Les joueurs de Pierre Farmer ont disputé leur dernière partie de la saison régulière et l'équipe de O'Neil Asselin a joué avec méthodité pour remporter la victoire.

En première période, les locaux ont ouvert le pointage par l'entremise de Mario Tanguay dès les premiers instants de la rencontre mais quelques minutes plus tard, un but de Sylvain Bilodeau devait niveler la marque avant que Raynald Gagné ne donne les devants aux visiteurs. Clément Proulx se charge d'égaliser le compte à la faveur du St-Damien et son frère André redonne les devants à l'Hôtel Perreault mais ce fut de courte durée puisque Robert Nadeau et Serge L'Heureux devaient retourner la situation à l'avantage de l'équipe du B. Dupont-Bellevue. Cette période a marqué l'expulsion de Daniel Fauchon et Clément Fradette pour s'être battus mais rien de vraiment bien sérieux.

Au deuxième vingt profitant de la faiblesse du gardien Conrad Vachon à quelques reprises le St-Damien a repris les choses en main. Des buts de Gilles Gagnon et Robert Nadeau ce dernier avec son deuxième de la rencontre furent insuffisants. Jocelyn Boulé, André Proulx avec son deuxième et Laurent Bilodeau ont redonné les devants à l'équipe du propriétaire Mario Vachon. Une punition à l'équipe de St-Damien à Jean-Marc Prévost cinq minutes pour assaut à l'endroit de Serge L'Heureux et ce dernier a dû quitter la rencontre.

Seul un but de Laurent Bilodeau au dernier tiers au détriment du gardien Gaétan Nadeau venu en relève de Conrad Vachon et le St-Damien l'emporte par le pointage de sept à six.

Puisque le calendrier régulier de la ligue de hockey Appalaches n'est pas encore terminé et que l'équipe de Lac Etchemin a disputé toutes ses rencontres, l'instructeur Pierre Farmer a organisé une rencontre hors-concours opposant le Bellevue-B. Dupont vendredi le 15 février à l'aréna Simon Nolet de Lac Etchemin à l'équipe de Les Saules, Québec.

Selon l'instructeur Pierre Farmer, il s'agirait d'une bonne formation qui alignerait des joueurs tels que: André Lamonde un produit Junior A de Ste-Foy, qui porterait les couleurs de l'équipe Tapis Monarque de la ligue Senior de Québec de même qu'un autre membre

de cette équipe en l'occurrence Denis Giguère sans oublier Denis Emond qui a évolué pour le Couillard de Ste-Foy. Ce sont trois des têtes d'affiche de cette équipe. On vous donne donc rendez-vous pour vendredi prochain à l'aréna Simon Nolet de Lac Etchemin.

Sommaire:

St-Damien 7  
Lac Etchemin 6

Première période:

Buts: S.D. 1- Mario Tanguay (0.44) (Jocelyn Boulé); L.E. 1- Sylvain Bilodeau (8.58) (Serge Lagrange - Robert Nadeau); L.E. 2- Raynald Gagné (9.55) (Gill Nadeau - Gilles Gagnon); S.D. 2- Clément Proulx (11.44) (Laurent Bilodeau - Mario Tanguay); S.D. 3- André Proulx (12.08) (sans aide); L.E. 3- Robert Nadeau (15.04) (Daniel Poulin - Claude Poulin); L.E. 4- Serge L'Heureux (16.40) (Danny Fournier).

Pun.: R. Gagné (1.33 b. haut), R. Lévesque (7.46 retenu), D. Fauchon (11.00 coude), J. Boulé (11.00 rudesse), D. Fauchon C. Fradette (17.46 min. maj. extr. inconduite), M. Nadeau (19.55 retenu).

Deuxième période:

Buts: L.E. 5- Gilles Gagnon (5.51) (Gaby Veer - Danny Fournier); S.D. 4- Jocelyn Boulé (6.00) (Richard Lévesque); S.D. 5- André Proulx (2) (8.58) (Martial Royer); S.D. 6- Laurent Bilodeau (10.02) (Michel Métivier); L.E. 6- Robert Nadeau (2) (16.11) (sans aide).

Pun.: M. Royer - S. Lagrange (1.50 b. haut), J.M. Prévost (11.34 majeure), M. Nadeau (18.39 accroché).

Troisième période:

Buts: S.D. 7- Laurent Bilodeau (2) (12.17) (Martial Royer - Denis Prévost); Pun.: C. Proulx - D. Drouin (6.12 rudesse); D. Fournier - J. Boulé (13.02 rudesse); R. Lévesque (13.02 rudesse), R. Nadeau - J. Boulé (17.37 b. haut), G. Gagnon (19.21 cinglé).

Arbitre: Bernard Fournier

Juges de lignes: Gilles Sylvain et Raymond Aubin

Assistance: 200 spectateurs

Gardiens: S.D. Rémi Goudreau; L.E. Conrad Vachon, Gaétan Nadeau


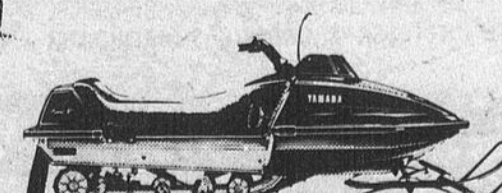
Lancers par S.D.: 13-11-15: 39; L.E. 10-13-6: 29



**AVOCATS**  
**JEAN-MARIE MORISSETTE AVOCAT**  
DEL'ÉTUDE LÉGALE  
**MORISSETTE, ROBITAILLE ET ASSOCIÉS**  
350 BOUL. CHAREST EST LAC ETCHEMIN  
SUITE 504 QUÉBEC IMMEUBLE DUPONT  
POUR APPOINTEMENTS:  
FRAIS VIRÉS 1-529-2596  
"SERVICE À L'AIDE JURIDIQUE"

**CLINIQUE**  
**CHIROPATRIQUE**  
**LAC ETCHEMIN**  
JEAN-CLAUDE BOUCHER D.C.  
GUY LAJEUNESSE D.C.  
DOCTEURS EN CHIROPATRIQUE  
314, RUE JACQUES TÉL.: (418) 625-1421  
LAC ETCHEMIN SUR RENDEZ-VOUS

  
gagnon,  
chabot,  
labrecque  
& associés inc.  
COURTIERS D'ASSURANCES  
**(FORTIN & MORENCY)**  
HEURES DE BUREAU  
DU LUNDI AU VENDREDI  
8.30 À 4.30 HRES  
222, 2e AVENUE  
LAC ETCHEMIN  
TEL.: 625-2631  
625-6251

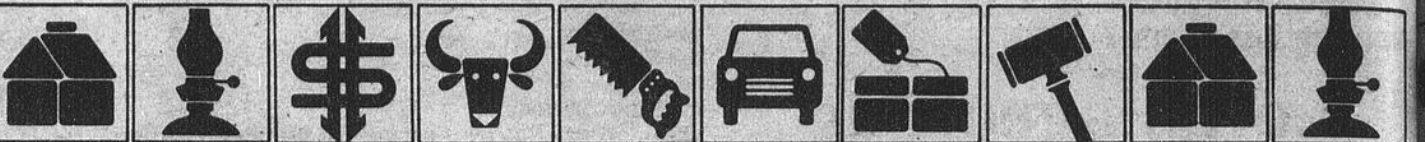
**VOL PREMIERE  
CLASSE**  
  
  
EXCEL V  
Tournez la clé de contact et un doux frisson vous envahit. Voilà ce qu'est la EXCEL V. Elle vous transporte dans un monde à part. Il faut l'essayer.  
Grand choix de:  
vêtements - bottes -  
casques - toiles - etc..  
J.-M. Jacques Sports  
Lac Etchemin Tél.: 625-2081  
OUVERT TOUS LES SOIRS  
**YAMAHA**

12

12

12

# LES ANNONCES CLASSÉES



## 625-7471

LES PETITES ANNONCES SONT PAYABLES D'AVANCE et doivent parvenir à nos bureaux au plus tard le mercredi midi pour parution d'une semaine à l'avance. 1 semaine: \$2.00; 2 semaines: \$4.00; 3 semaines: \$4.50. (\$1.50 chaque parution additionnelle). Maximum 30 mots.

**TROIS FACONS DE COMMANDER**  
 Au bureau: La Voix du Sud  
 aux Presses Lithographiques de Lac Etchemin  
 Par la poste: C.P. 400, Lac Etchemin, Dorchester  
 Par téléphone: La Voix du Sud. 625-7471

### À VENDRE

### MAISONS

À VENDRE: À Lac Etchemin, maison avec 2 logements, située au 111, rue Ouellet. Pour inf. Tél.: 625-8521. (5, 12, 19, 26 fév.)

À VENDRE: Maison à revenus 28' x 48', située près du Lac Etchemin. Prix à discuter. Pour inf. Tél.: 625-5981. (5, 12, 19, 26 fév.)

À VENDRE: Maison 3 étages, 8 pièces, sur terrain de 12,669 pi. ca., située 2e avenue centre-ville Lac Etchemin. Pour inf. Tél.: 625-2641. (début 5 fév.)

À VENDRE: Maison située dans le village de St-Louis, 2 garages, 1 étable, terrain 192' x 200'. Pour inf. Tél.: 267-4091. (5, 12, 19 fév.)

## VENDEURS DEMANDÉS

(CANDIDATS SÉRIEUX SEULEMENT)

Concessionnaire GM de la région immédiate de Québec, recherche personnes intéressées ou qualifiées dans la vente automobile ou camion.

Les candidatures seront prises en considération à partir du 27 février 1980.

Salaire intéressant, bénéfices marginaux.

**Qualifications de base:**

Être âgé de 22 à 30 ans, Secondaire V ou équivalent.

Adressez votre correspondance à:

**Dossier 748**  
**Le Journal de Québec**  
**C.P. 2158 (terminus)**  
**G1K 7P2**

### TERRAINS

À VENDRE: 1/2 lot à bois composé entièrement de bois franc avec petite érablière, (à la sortie de Lac Etchemin.) Acheteur sérieux seulement. Pour inf. Tél.: 625-7761 après 6 hres. (début 12 fév.)

À VENDRE: Terrain à Lac Etchemin, 100' x 150' à proximité de la ville, très bel endroit. Pour inf. Tél.: 636-2501.

À VENDRE: Terrains situés route du Golf à Lac Etchemin Grandeur: 100' x 150'. Aucun comptant nécessaire. Pour inf. Tél.: 625-3172 ou 625-8191. (début 27 mars)

À VENDRE: Fermes dans Beauce et Dorchester; fermes et lots boisés; épicerie: chiffres d'affaires \$260,000; maison à Lac-Etchemin, Ste-Rose, Ste-Justine. Pour inf. Claudé Giguère à 625-2091.

### AUTOS

À VENDRE: Chevelle Malibu Classic 1975, 2 portes, 51,000 milles, moteur 350, très propre, avec 4 pneus d'hiver, 4 pneus d'été et couvre-siège. Prix à discuter. Pour inf. Tél.: 267-5381. (12, 19, 26 fév.)

À VENDRE: Dodge Omni 1979, 5 portes, moteur 4 cylindres, 4 vitesses, très bas millage. Garanti jusqu'à 50,000 milles, pneus d'hiver et d'été. Pour inf. Tél.: 625-4521 le jour et 625-8711 le soir et les fins de semaine. (12, 19, 26 fév.)

À VENDRE: Jimmy 4 x 4, 1973, 25,000 milles, peinture neuve, mécanique en parfaite condition. Pour inf. Tél.: 625-2081.

À VENDRE: Ford 4 x 4, 1970, avec grappe à neige. Pour inf. Tél.: 642-2130.

À VENDRE: Nova 1975, automatique, 6 cylindres, 30,000 milles. Pour inf. Tél.: 383-3287 sur l'heure des repas et demander Christian. (5, 12, 19 fév.)

À VENDRE: Motoneige Yamaha 1978, 340cc, à l'état neuf. Pour inf. Tél.: 636-2114. (5, 12, 19 fév.)

À VENDRE: Renault 5 GTL, 1977, radio, 33,000 milles. Pour inf. Tél.: 625-5721.

À VENDRE: Chrysler 1975, 2 portes, hard top, toit vinyle blanc, bas rouge-vin, très propre, prêt pour l'hiver. Prendrais petite voiture ou petit pick-up propre en échange (pour 2e voiture). Pour inf. Tél.: 244-3622.

À VENDRE: Celica 1978, toute équipée, très sportive, bas millage. AUSSI: Chevrolet Impala 1978. Pour inf. Tél.: 625-3651.

### DIVERS

À VENDRE: Set de salon moderne en coin, velours brun, comprenant un bar à boisson au centre, 1 table, 2 tabourets et 2 coussins à l'état neuf. Prix à discuter. Pour inf. Tél.: 464-4082 après 6 hres. (5, 12, 19 fév.)

À VENDRE: Robe de mariée, grandeur 13 ans, avec diadème et voile. Pour inf. Tél.: 642-2312 après 6 hres. (5, 12, 19 fév.)

À VENDRE: Orgue électronique Sears avec chiffres et lettres, pédales et banc, 18 accords automatiques, vibrato, tempo, sons de flûte et cloches, 5 danses différentes, à l'état neuf. Prix: \$900.00 pour \$600.00. Pour inf. Tél.: 625-3771. (5, 12, 19 fév.)

À VENDRE: Paille, \$0.75 la balle. Pour inf. Tél.: 642-5773. (5 et 12 fév.)

À VENDRE: Équipement de restaurant à l'état neuf, poêles, tables, chaises, etc. Pour inf. Tél.: 625-8641. (12, 19, 26 fév.)

À VENDRE: Chaudière en aluminium de 2 gallons; moteur électrique 3 forces - 220 volts; ainsi qu'une sleigh de motoneige. Pour inf. Tél.: 383-3559. (12, 17, 26 fév.)

À VENDRE: Télévision 26" Emerson (meuble) en cmn état, prix: \$35.00. AUSSI: Chaîne de stéréo Hitachi, comprenant radio AM-FM, table tournante et 2 haut-parleurs LLOYD'S (17" de haut par 11" de large). Prix: \$65.00. Pour inf. Tél.: 642-2271 après 5 hres. (12, 19, 26 fév.)

À VENDRE: Robe de mariée, pour l'été, très belle avec voile, diadème, grandeur 14 ans. Prix à discuter. Pour inf. Tél.: 464-4041 après 4 hres. (12 fév.)

À VENDRE: Linge de fillette, grandeur: 2, 3, 3X, très propre. Pour inf. Tél.: 625-5981.

À VENDRE: T.V. couleur 20" Westinghouse, bas prix. Pour inf. Tél.: 625-7834.

À VENDRE: Évaporateurs neufs ou usagés de toutes grandeurs, marque Dominion Green Inc. Nous faisons l'échange si cela est désiré. ÉGALEMENT À VENDRE: réservoirs en fibre de verre et en fer blanc, fond en rond. Pour inf.: Yvon Quirion, rue Champagne, St-Honoré, Beauce. Tél.: 485-6507. (c)

À VENDRE: Bijoux en or, 10K prix de gros. Aussi: Démonstration avec 10% de commission à l'botesse. Service de réparation disponible. Possède permis de vente. Pour inf. ou rendez-vous, tél.: Mme Rita Rouleau 642-2879 (Saint-Léon)

**LIQUIDATION DE MEUBLES:** sets de cuisine Colonial 5 morceaux; sets de cuisine usagés à partir de \$59.00; bureaux usagés à partir de \$25.00; sets de salon recouverts à neuf à partir de \$185; poêles, réfrigérateurs, etc... Pour inf. tél.: 383-3232.

À VENDRE: Robe de mariée, grandeur 9 ans, avec chapeau, souliers, gants; pouvant se porter l'été et au début de l'automne. Prix: \$125.00 - Pour inf. tél.: 625-9522.

### ANIMAUX

VENDONS: Poméraniens \$100.; Griffons \$50.00; St-Bernard \$75.00; Bergers Allemands \$35.00. Chiens de maison à partir de \$5.00. Pour inf. Adrien Veer, Rang St-Jacques, St-Anselme, Dorchester. Tél.: 885-9781.

À LOUER: Appartement meublé à partager. Pour inf. tél.: 625-6481.

### SERVIMEUBLES

## MAL DE DOS

Votre matelas ne vous donne plus le confort désiré, mais plutôt un mal de dos. Venez voir le matelas du Dr Fuller, conçu pour vous.

Format de 39", 48", 57" ou 60".

Prix spéciaux durant février et mars.

**Meubles Morissette inc.** 460, Rue Principale  
 Tél.: 642-2010  
 St-Léon de Standon (Village)

## GREENSHIELDS INCORPORÉE

FONDÉE EN 1910

2 PLACE QUÉBEC, SUITE 628  
 QUÉBEC, P.Q. G1R 2B5

**TÉL: 418-522-1591**



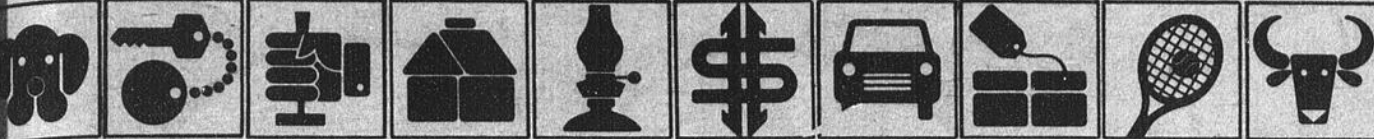
*C'est le temps maintenant de garder pour vous-mêmes une partie de vos impôts. Les plans d'épargne-retraite doivent être complétés avant le 29 février.*

*Greenshields Incorporée s'offre de chercher pour vous et de vous indiquer sans frais les plans les plus avantageux offerts au public cette année, par les différentes institutions financières.*

*Ne manquez pas de nous appeler, nous acceptons les frais d'appel.*

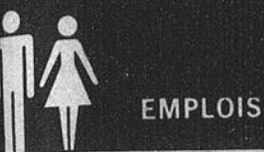
**FRANÇOIS GAGNON**





LES ANNONCES CLASSÉES

ON DEMANDE



EMPLOIS

**PRE D'EMPLOI:** "Lady Fife" spécialiste dans le soin de peau et le maquillage a besoin personnes sérieuses ayant une personnalité pour la vente des produits à base d'eau. Vous votre propre patron. Vous travaillez les heures qui vous viennent. Pas de porte à porte. Entraînement fourni.  
Bellechasse Dorchester  
Pour entrevue: 625-1131  
Yolande Ferland

**MMME AVEC EXPÉRIENCE** fait du ménage les fins de semaines dans les commerces ou les bureaux. Pour inf. Tél.: 2809. (12, 19, 26 fév.)

Association "À LA BONNE PARDE" recherche des familles garde habitant St-Léon ou Ste-Justine et disposées à recevoir chez elles des enfants d'âge pré-adolescent. Pour inf. Tél.: 625-8001. (Mancine Grégoire) (12, 19, 26 fév.)

**ON DEMANDE** l'addition récente d'un nouveau produit, Electrolux besoin de nouveau personnel, (hommes ou femmes) pour faire la présentation de ces produits, à temps plein ou partiel. Aucun investissement. Tél.: 228-8011.

**DEMANDE:** Waitress pour restaurant et salle à diner, travail à l'hôtel Perreault, St-Damien. Tél.: 789-2181.

**RAPPORTS D'IMPÔT** pour particuliers ou commerces S'adresser à: Guyda Debiois  
Tél.: 625-4401 ou 625-3231

**TRAVAIL:** À temps partiel pour personnes sérieuses seulement. Inf.: 383-3289 la fin de semaine et 774-9703 sur semaine le soir, demandez Jeannot. (12, 19, 26 fév. 4 mars)

**ELECTROLUX CANADA** - Vente et service sur aspirateurs et rénovateurs de tapis neufs ou usagés avec garantie. S'adresser à: Michel Breton, Lac Etchemin, tél.: 625-2201 ou 625-8151.

**SI VOUS DÉSIREZ** un service professionnel pour tous genres de problèmes de transmissions automatiques, pour tous genres de véhicules, à juste prix, communiquez avec Gérard Goulet à St-Anselme. Tél.: 885-9719.

**RAPPORT D'IMPÔT!** Rapport pour particulier 20 ans d'expérience. S'adresser à: Jean Laroche, 203, rue Poulin Lac Etchemin Tél.: 625-6231.

**POUR VOS CONSTRUCTIONS ou RÉNOVATIONS,** consultez un entrepreneur-peintre et plâtrier: Denis Lapierre, dépositaire Benjamin-Moore, Ste-Justine, tél.: 383-3874.

**ÊTES-VOUS EN BESOIN D'ARGENT?** 1ère, 2ème, 3ème hypothèque. Prêts personnels, Consolidations, Financements petites, moyennes entreprises. \$5,000 à 1 million et plus. Partout en province. Tél.: 1 (418) 525-4101.

**VOUS AVEZ BESOIN:** d'armoires de cuisine, de portes et châssis? Consultez la Menuiserie Etchemin Enr. Tél.: 625-4862.

**VOUS AVEZ DES MEUBLES À FAIRE REMBOURRER?** Profitez des temps tranquilles de janvier-février pour de meilleurs prix. LE TAPISSIER ROY, 383-3232.

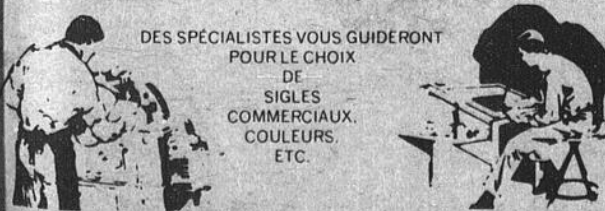
REMERCIEMENTS

Madame Paul Pouliot, propriétaire du Restaurant "LE RENDEZ-VOUS" désire remercier sa clientèle de son encouragement.

**Pl** les presses lithographiques inc. **A VOTRE SERVICE DEPUIS PLUS DE 20 ANS**

CONSULTEZ-NOUS POUR TOUT GENRE D'IMPRESSION  
ENVELOPPES  
PAPIER À LETTRE  
FORMULES COMMERCIALES

DES SPÉCIALISTES VOUS GUIDERONT POUR LE CHOIX DE  
DES SIGLES COMMERCIAUX, COULEURS, ETC.



333, 3e AVENUE, LAC ETCHEMIN  
TÉL.: 625-6901 — 625-4801

La bonne forme, c'est de plus en plus courant chez nous.



Le mouvement canadien du bien-être physique.

TÉL.: (418) 228-6807  
594-8404



Nikol La Rochelle  
DENTUROLOGISTE

1520, 126 RUE  
ST-GEORGES EST, BEAUCE

**DANIEL JACQUES**  
ENTREPRENEUR EN  
PLOMBERIE  
DÉGELAGE D'AQUEDUC  
À L'EAU CHAUDE  
ET À L'ÉLECTRICITÉ  
LAC ETCHEMIN  
625-6772



Serge Laplante, prop.

Tél.: 625-9411

TÉLÉVISION  
ETCHEMIN ENR.

Lac Etchemin

Réparation de radio, TV, stéréo

**Audet & associés**

Comptables agréés

Mario Audet, C.A.  
Arcadius Audet, C.A.

1280 Le Sieur  
Charlesbourg  
Québec — G1V 2R9  
Tél.: 623-2998

119, 3e Avenue  
C.P. 747  
Lac Etchemin  
Dorchester — G0R 1S0  
Tél.: 625-9801

**CONRAD POULIOT**

LAC ETCHEMIN TÉL.: 625-9853

Fournisseur de bois  
Poseur, Sableur de  
parqueterie  
Finition 3 couches  
Vieux plancher  
remis à neuf

15 ANS D'EXPÉRIENCE



**Dorchester Ready-Mix Enr.**  
Béton préparé de  
Dorchester Enr.

LAC ETCHEMIN

TÉL.: 625-9381  
SERVICE - PRIX - QUALITÉ

POUR TOUS VOS TRAVAUX DE  
TIRAGE DE JOINTS  
PLAFONDS DÉCORATIFS

CONSULTEZ UN SPÉCIALISTE  
**YVON LACHANCE**

ENTREPRENEUR  
PLÂTRIER

ST-PROSPER TÉL.: 594-5469

**Rouleau & Frère Enr.**

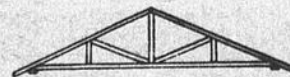
Entrepreneurs  
Construction et Rénovation  
ST-LÉON DE STANDON

TEL.: 642-5459  
642-5706

**CÉRAMIQUES**  
TEL.: 625-2762  
**Gérard L'Heureux**  
ENTREPRENEUR  
VENTE ET POSE DE TUILES CÉRAMIQUES  
SPÉCIALITÉS  
CUISINES ET SALLES DE BAIN  
303, Rue Bégin Lac Etchemin Dorch.

Tél.: 253-5543

RENE POULIN  
253-6804



**LES CHEVRONS R.B.R. INC.**

Chevrans préfabriqués pour maisons,  
industries et bâtiments de ferme  
ST-ANGES de BEAUCE, P.Q.

BENOIT POULIN  
253-5691

REMI POULIN  
253-5980



AU SERVICE  
DE  
LA  
RÉGION

Imprimerie Commerciale  
Du Lac Etchemin Enr.  
MICHEL ROY, PROP.

LAC ETCHEMIN

351, 2e AVENUE  
TÉL.: 625-5612

12

12

12

Les marchands de

# La Promenade Etchemin

sont heureux de vous souhaiter à tous une joyeuse

*St-Valentin*



ET

## RO-NA

L. & R. Brousseau

Mi-Variété

L. Brousseau



MAGASIN  
**ONSPORT**  
INC.



Boutique

Marie-Chaudron



## photo-disco



# JE-NOUS jeans



Epicerie  
**provigain** 

bijouterie  
**pierre-carat** 

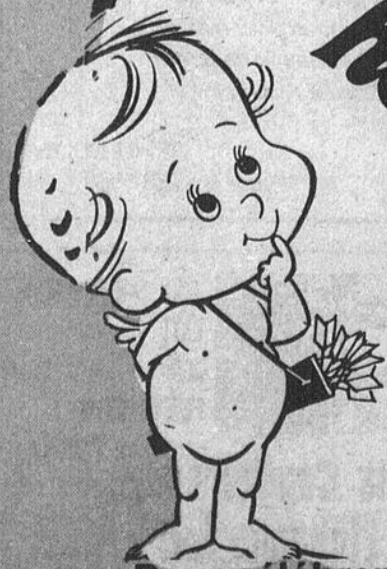


## BRASSERIE tchin tchin



# fêtéro

mode



# DES PARADIS James

Pour célébrer avec vous cette journée d'amour qu'est le 14 février, nous vous invitons à venir déguster gratuitement en notre compagnie du bon chocolat, rituel de ce jour unique.